

Référendum: au printemps après le budget Parizeau

par Jean-Claude Picard

QUÉBEC — C'est maintenant officiel. Le référendum aura lieu au printemps de 1980. D'ici là, le gouvernement publiera à l'automne un livre blanc qui précisera le contenu de son option et fera connaître avant la fin de l'année le libellé de la question référendaire.

Voilà les précisions qu'a apportées hier à l'Assemblée nationale le premier ministre, M. René Lévesque, après plusieurs semaines d'hésitations et de consultations sur le meilleur moment pour tenir le scrutin référendaire.

Les membres du gouvernement et les militants du Parti québécois étaient partagés, de façon à peu près égale, entre l'automne 1979 et le printemps 1980.

C'est finalement le premier ministre qui a eu la responsabilité de prendre la décision finale et il l'a fait, a-t-il expliqué hier, « en tenant compte de côté les calculs tactiques et en s'attachant à découvrir ce qui correspondrait le mieux à l'intérêt d'un peuple pour lequel cette brève journée de décision sera tellement cruciale ».

M. Lévesque motive son choix de la façon suivante:

Il estime en premier lieu qu'au moment du scrutin référendaire, tous les Québécois devront être bien au fait des diverses options qui s'offrent à eux.

« Il ne serait pas correct de brusquer les choses. Il faut laisser aux Québécois le temps nécessaire pour réfléchir à toutes les options qui leur seront présentées et, bien sûr, que d'abord ces options ou ces perspectives puissent devenir parfaitement claires afin qu'on puisse choisir en toute connaissance de cause », a-t-il dit hier.

Or, à cet égard, le premier ministre note que son parti n'a pas encore terminé

complètement de préciser son option et que les choses sont encore moins avancées du côté des partisans du fédéralisme.

Ainsi, il souhaite que le Parti libéral du Québec profite de l'automne pour mettre au point sa position constitutionnelle et que le nouveau premier ministre du Canada, M. Joe Clark, puisse lui aussi déposer les nouvelles propositions qu'il a promises.

« Il me semble, que nous ne devons pas essayer de prendre les autres de vitesse. Il faut que chacun ait le loisir de mettre enfin clairement toutes ses cartes sur la

Voir page 6: Référendum



Le premier ministre arborait un oeil passablement amoché lorsqu'il s'est présenté hier à l'Assemblée nationale. « Vous n'avez pas vu l'autre », a dit le premier ministre à la blague. Puis, M. Lévesque a expliqué qu'il s'était coupé en se présentant à la fenêtre de son appartement du Quartier latin à Québec, pour examiner la cause du brouhaha qui se déroulait dans la rue en pleine nuit. (Photolaser CP)

Tourisme



Le Québec difficile

Malgré ses amoureux inconditionnels, le Québec n'est pas facile à vendre aux touristes tant québécois qu'étrangers pour de multiples raisons qu'expose Guy Deshaies, parallèlement aux forfaits québécois proposés cet été par l'agence Tourbec.

— page 9

Ce que pensent les Allemands

Treize spécialistes du tourisme de l'Allemagne fédérale ont fait récemment une tournée au Québec. Ils déclarent que les Québécois les intéressent plus que les paysages.

— page 10

AU SOMMAIRE

■ Lévesque s'engage à ne plus utiliser de fonds publics à des fins partisanes — page 2

■ Une décision sera-t-elle juste: un éditorial de Michel Roy

■ Un début de politique du livre: un commentaire de Lise Bissonnette — page 4

■ Québec offre \$1 million à la sauvette pour des cours de formation morale — page 7

■ Bombardier menace de déménager son usine à Montréal — page 13

■ L'armée libanaise et le FAD s'affrontent — page 16

Ryan entend multiplier les consultations au Canada

par Bernard Descôteaux

QUÉBEC — Le chef du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan, entend « multiplier les consultations amicales » avec les leaders politiques de l'ensemble du Canada avant d'arrêter définitivement les propositions de renouvellement du fédéralisme que défendra son parti lors de la campagne référendaire.

La décision du gouvernement Lévesque de ne tenir le référendum qu'au printemps lui donnera le temps de réaliser ces consultations qu'il juge de première importance car, à son avis, les chances de l'un et l'autre camp auront de voir accepter leurs propositions par le reste du pays sont un élément capital du référendum.

C'est ce qu'a indiqué hier à l'Assemblée nationale le chef libéral alors qu'il commentait la déclaration du premier ministre Lévesque précisant la saison du référendum et les principaux éléments de l'échéancier référendaire.

Ces précisions de la part de M. Lévesque ont permis à M. Ryan d'apporter à son tour des précisions sur l'échéancier référendaire de sa formation politique. Ainsi il a indiqué que le congrès prévu pour l'automne afin de faire adopter par les militants libéraux des propositions de renouvellement du fédéralisme sera tout probablement reporté de un ou deux mois pour justement mener ces consultations amicales dont il a parlé.

Il se pourrait d'ailleurs que ce congrès prenne plutôt la forme d'une réunion du conseil général élargi du parti qui pourrait alors réunir une dizaine de délégués par comités. Un véritable congrès n'aurait lieu qu'après le référendum pour mettre alors à jour l'ensemble du programme du parti juste avant les élections. Une décision à cet égard sera prise au début de juillet lors d'une réunion du conseil exécutif, a indiqué M. Ryan en conférence de presse. Probablement qu'on arrêtera

alors la date ou du congrès ou du conseil général de l'automne.

Selon le chef libéral, c'est là la seule conséquence qu'aura pour le Parti libéral la décision du gouvernement de tenir le référendum au printemps. Pour le reste, a précisé M. Ryan, l'échéancier référendaire suivra son cours qui est d'ailleurs bien engagé puisque déjà on a commencé les travaux exploratoires en vue du regroupement des forces fédéralistes qui feront partie du comité du oui, lequel, rappelons-le, sera obligatoirement dirigé par le Parti libéral comme le précise la loi 92 sur le référendum. Les travaux de définition des propositions de réforme constitutionnelle suivent de leur côté leur cours

normal tel que planifié au point de départ.

Le chef de l'opposition officielle à l'Assemblée nationale avait d'ailleurs planifié son échéancier référendaire en prenant pour acquis que le référendum n'aurait pas lieu avant le printemps de 1980.

Le député d'Argenteuil l'avait affirmé à quelques reprises publiquement et c'est non sans un certain plaisir qu'il a souligné hier que ses prédictions se réalisent. Selon lui, il ne pouvait en être autrement, car d'une part le Parti québécois savait qu'en tenant le référendum à l'automne il était assurément défait, et d'autre part il savait que, conséquence de la défaite ré-

Voir page 6: Ryan

Une force de paix de l'OEA envisagée

Vance prie Somoza de faire place à un gouvernement de conciliation

WASHINGTON (d'après Reuter et AFP) — Durcissant le ton, les États-Unis ont appelé hier au remplacement du gouvernement du général Anastasio Somoza au pouvoir au Nicaragua et à l'envoi d'une force de maintien de la paix par les pays latino-américains.

Cet appel a été lancé par le secrétaire d'État américain, M. Cyrus Vance lors d'une réunion extraordinaire de l'Organisation des États américains (OEA) consacrée à la situation au Nicaragua en proie à la guerre civile.

M. Vance dans un discours vigoureux préparé à cette occasion a estimé que le gouvernement Somoza devait céder la place à un gouvernement de conciliation nationale formé de personnes jouissant de la confiance du peuple. Le conflit du Nicaragua devenu, selon M. Vance une véritable « guerre de destruction nationale », ne peut être réglé que par la formation d'un gouvernement qui rompra toutes les attaches avec le passé.

M. Vance a souligné que le nouveau gouvernement devrait « jouir du soutien et de la confiance d'un éventail aussi large que possible de la population », impliquant ainsi la présence des insurgés sandinistes dont certains éléments sont de tendance marxiste. Un représentant de l'opposition assistait d'ailleurs à cette réunion.

Le secrétaire d'État a réclamé à cet égard l'envoi immédiat au Nicaragua, par l'OEA, d'une délégation chargée de « faciliter la formation de ce gouvernement ».

Le secrétaire d'État a demandé d'autre part que les 27 membres de l'organisation

insistent pour l'instauration d'un cessez-le-feu au Nicaragua et à ses frontières et l'arrêt de toutes les livraisons d'armes et munitions dans ce pays.

Enfin, le secrétaire d'État a demandé la constitution d'une force de maintien de la paix interaméricaine, constituée par les pays membres de l'OEA, qui aiderait le gouvernement intérimaire à établir son autorité et à commencer la tâche de reconstruction.

De leur côté, les pays membres du

Pacte andin ont demandé « l'exclusion définitive du régime de Somoza ». Le ministre des Affaires étrangères du Venezuela, M. Jose Alberto Zambrano, parlant au nom du groupe (Venezuela, Colombie, Equateur, Bolivie et Pérou) a demandé l'instauration d'un gouvernement de transition représentatif des « secteurs démocratiques du pays » qui s'engagerait à organiser des élections libres le plus tôt possible afin de permettre la mise en place d'un gouvernement « authentique-

ment démocratique » au Nicaragua.

Le ministre des Affaires étrangères du Venezuela a en outre demandé « la garantie du respect des droits humains pour tous les Nicaraguayens sans exception ».

M. Zambrano a exprimé également la volonté des pays du Pacte d'apporter au peuple Nicaraguayen toute l'aide d'urgence destinée à le « soulager dans la catastrophe qu'il affecte » et « à mettre en marche les mécanismes internationaux de

Voir page 6: Vance

Aucun échéancier n'a été fixé (MacDonald)

Le transfert de l'ambassade ne constitue pas une priorité

OTTAWA (PC) — Le déménagement de l'ambassade canadienne en Israël de Tel-Aviv à Jérusalem ne constitue pas une priorité du gouvernement Clark, a déclaré hier le ministre des Affaires extérieures, Mme Flora MacDonald, au cours d'une conférence de presse à Ottawa, à propos de l'escalade des réactions négatives à la politique du nouveau gouvernement canadien à cet égard.

Mme MacDonald a réaffirmé que le gouvernement canadien est disposé à don-

ner suite à son engagement électoral, mais qu'aucun échéancier n'avait été fixé et qu'il faudrait attendre tous les milieux intéressés avant d'agir.

« Ce problème ne sera pas réglé au cours des prochains jours, et nous avons d'autres priorités », a-t-elle affirmé, précisant qu'il faut d'abord s'occuper de la question des réfugiés vietnamiens, du Sommet économique de Tokyo et de la Conférence des pays du Commonwealth à

Voir page 6: Ambassade



Mme Flora MacDonald

Le Canada accueillera cette année 1,000 réfugiés de plus

OTTAWA (PC) — Le gouvernement Clark a annoncé hier sa décision d'augmenter de 1,000 le contingentement de réfugiés que le Canada accueillera cette année, de manière à permettre l'entrée au pays d'un plus grand nombre de réfugiés vietnamiens.

Dans une déclaration conjointe, le ministre de l'Immigration, M. Ron Atkey, et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Mme Flora MacDonald, ont indiqué l'intention du gouvernement canadien de s'attaquer à la racine même du problème, soit « la politique d'expulsion inacceptable que pratique le gouvernement du Vietnam ».

Le Canada se propose à cet égard de convoquer une conférence internationale, tenue sous les auspices des Nations Unies, pour étudier l'ensemble du problème des réfugiés dans le Sud-Est asiatique.

La hausse du contingentement de réfugiés pour le Canada porte à 11,000 le nombre de réfugiés à accueillir pour l'année en cours, c'est-à-dire quelque 8,000 du Sud-Est asiatique, dont environ la moitié est déjà entrée, et 3,000 en provenance d'Europe de l'Est et d'Amérique latine.

Ce sont principalement le Québec, l'Ontario et l'Alberta qui accueilleront les nouveaux réfugiés, a dit M. Atkey, expliquant qu'avec l'approbation des provinces, le gouvernement avait décidé d'ajouter 1,000 personnes au contingentement de réserve de 2,000, qu'avait déjà fixé le gouvernement précédent.

M. Atkey a déclaré qu'il s'agissait là d'une première décision du gouvernement quant au nombre de réfugiés que le Canada est disposé à accueillir, ajoutant qu'on pourra réviser le programme de réétablissement des ré-

fugiés au gré des événements.

Il a indiqué qu'on compte actuellement de 350,000 à 400,000 réfugiés dans le Sud-Est asiatique.

En plus des 8,000 personnes en provenance d'Indochine que le Canada doit admettre cette année par le biais du programme du gouvernement pour les réfugiés, on en compte 2,000 autres qui sont accueillies grâce au parrainage de réfugiés par des particuliers et 2,000 en vertu des programmes de réunification des familles.

Le niveau annuel d'immigration a été fixé à 100,000 cette année au Canada.

D'autre part, Mme Flora MacDonald a expliqué que le Canada a fait part de sa vive inquiétude aux gouvernements de l'Indonésie, de la Malaisie et de la Thaïlande, leur demandant de

Voir page 6: Réfugiés

Rôtisserie

Au Poulet Doré

340 Est. rue
Sainte-Catherine
288-2441

près de Saint-Denis

chez VITO

Cuisine Italienne
authentique

La meilleure cave
à Montréal

ATMOSPHERE, TRADITION,
EXCELLENCE

735-3623

5412 Côte des Neiges
Montréal

Voir page 6: Jean-Talon

Lévesque s'engage à ne plus utiliser de fonds publics à des fins partisans

par Jean-Claude Picard

QUÉBEC — Manifestement agacé par tout le remous créé autour du sondage commandé par son ministre Claude Morin, le premier ministre, M. René Lévesque, s'est formellement engagé hier à ne pas mettre les fonds publics au service de son option en vue de la campagne référendaire qui s'amorce.

En contre-partie, M. Lévesque a cependant demandé au chef libéral, M. Claude Ryan, de faire en sorte qu'il n'y ait pas « une orgie de dépenses de fonds publics » de la part des partisans de la thèse fédéraliste.

Le premier ministre faisait alors référence aux nombreux rapports de presse qui indiquent ces jours-ci les liens extrêmement étroits qui unissent le comité Pro-Canada et le Centre sur l'unité nationale (groupe Tellier) qui est directement financé par le gouvernement fédéral.

Rappelant que M. Ryan avait déclaré, en février dernier, que le comité Pro-Canada devait travailler en étroite collaboration avec les partis fédéralistes du Québec, M. Lévesque a laissé entendre que le chef libéral avait l'autorité nécessaire pour mettre bon ordre au sein du camp fédéraliste et l'a pressé d'intervenir pour que cesse ce transfert de fonds publics fédéraux.

« Il ne suffit pas de se surprendre ou de déplorer ceci ou cela. Encore faut-il prendre les moyens pour que pareille pratique cesse », de dire le premier ministre en faisant allusion aux récentes déclarations de M. Ryan relativement à la subvention de \$125.000 versée à Pro-Canada par Air Canada et le Canadien National, deux sociétés de la Couronne fédérale.

Quoi qu'il en soit, le premier ministre s'est engagé de son côté à se montrer extrêmement scrupuleux quant à l'utilisation des fonds publics en vue de promouvoir la thèse gouvernementale au moment de la campagne référendaire.

« Le député d'Argenteuil voulait avoir des certitudes que tout l'appareil du gouvernement ne serait pas appelé à servir les intérêts du Parti québécois dans le référendum. Je peux lui dire qu'il a cette garantie, sans réticence aucu-

ne », d'affirmer hier M. Lévesque.

Comme preuve de sa bonne foi, le premier ministre devait indiquer, quelques instants plus tard, au cours d'une conférence de presse, que les tournées préréférendaires des membres de son gouverne-

ment seraient financées à même les fonds du Parti québécois.

Ces tournées prendront principalement appui sur le contenu du livre blanc que le gouvernement doit publier au plus tard cet automne. À partir de ce livre blanc, qui conti-

nera l'essentiel de la position gouvernementale, les ministres et députés du Parti québécois seront appelés, tout au cours des mois d'automne, à diverses tournées d'information à travers le Québec.

Or hier, le premier ministre a promis que toutes ces tour-

nées seront défrayées par le PQ, sauf lorsqu'elles coïncideront avec des événements qui touchent directement et explicitement le travail ministériel.

Quant au sondage sur la souveraineté-association commandé par le ministre Claude Morin, et qui a fait grand bruit au cours des derniers jours, M. Lévesque a affirmé que ce type de consultation « n'aurait probablement pas de lendemain ».

Même s'il l'a fait un peu mollement, il a toutefois défendu cette initiative de son ministre des Affaires intergouvernementales en soulignant que le gouvernement fédéral avait utilisé à maintes reprises

les fonds publics pour connaître le sentiment des Québécois et que la commission Pepin-Robarts n'avait été rien d'autre qu'une immense et très coûteuse consultation publique.

Quant à M. Ryan, il a affirmé en fin de journée hier qu'il n'était que le chef du PLQ et qu'il n'avait pas le pouvoir ni le goût de devenir le censeur de tous les gestes posés par les partisans du fédéralisme.

Selon lui, son parti n'a pas plus de pouvoir sur la fondation Pro-Canada que le gouvernement n'en a sur les centrales syndicales, même si ces dernières ont appuyé le PQ aux dernières élections.

La voie est libre pour les partielles

QUÉBEC (PC) — Les élections complémentaires dans Prévost et Beauce-Sud auront lieu avant la fin de septembre.

C'est la seule indication qu'a donnée hier matin le premier ministre, M. René Lévesque, en réponse aux questions que lui posaient le chef de l'opposition officielle.

M. Claude Ryan voulait connaître la date de ces élections devenues nécessaires en raison du décès de M. Jean-Guy Cardinal et du départ de l'Assemblée nationale de M. Fabien Roy.

« Il n'est pas question de retarder indûment la tenue de ces élections car il ne doit y avoir aucun lien avec la tenue cet automne du débat référendaire », a souligné le premier ministre.

Quant au moment où sera annoncée la date de ces partielles, M. Lévesque s'est contenté de dire que ce ne sera sûrement pas en juillet, et probablement dans les délais prévus par la loi, c'est-à-dire dans les 30 jours précédant la tenue du scrutin.

Il est possible qu'un troisième comté devienne sous peu sans représentant, celui de Maisonneuve détenu par le ministre d'État à la réforme électorale et parlementaire, M. Robert Burns.

La révision de la carte électorale confiée à une commission apolitique

par Bernard Descôteaux

QUÉBEC — Prenant modèle sur ce qui se fait à Ottawa, le gouvernement Lévesque se propose de confier à une commission de trois membres tous les pouvoirs nécessaires à la révision, entre chaque élection, de la carte des districts électoraux, une prérogative que partageait actuellement le gouvernement et l'Assemblée nationale.

Le ministre d'État à la réforme électorale et parlementaire, M. Robert Burns, présentait hier à l'Assemblée nationale un projet de loi en ce sens. Fait peu courant, les députés libéraux et unionistes votaient contre son dépôt en première lecture, pour manifester certaines réserves.

Ce projet de loi portant le numéro 10 et instituant la Commission de la représentation électorale, était accompagné d'un autre projet, le numéro neuf, révisant en entier la Loi électorale du Québec, chose qui n'avait pas été faite depuis 1945 de façon aussi complète.

Ces deux projets de loi constituent les derniers éléments de la réforme électorale qu'avait entreprise M. Burns avec la Loi sur les consultations populaires et la Loi sur le financement des partis politiques. Il appert toutefois qu'il s'agira d'une entreprise qui devra être complétée par un autre que M. Burns puisque ce dernier doit confirmer sous peu qu'il démissionne de son poste, si bien que ces deux dernières mesures devront être défendues par un autre ministre quand le moment sera venu de les discuter.

Le plus important des deux projets de loi, et celui qui préoccupera le plus les députés, car il vient modifier de vieilles habitudes, est le projet de loi 10.

Actuellement, la révision de la carte électorale se fait selon le scénario suivant: la Commission permanente de la réforme des districts électoraux, entre chaque élection, dresse un projet de révision de la carte électorale selon certains critères d'équilibre définis par la loi, afin d'adapter cette carte à l'évolution démographique du Québec.

Ce projet était déposé devant l'Assemblée nationale, on en discutait en commission parlementaire pour permettre aux députés de faire valoir leurs doléances puis la commission présentait un second rapport qui revenait devant l'Assemblée sous forme de projet de loi. A toutes fins utiles, c'est le gouvernement qui

tranchait et disait à la commission quels éléments de réforme il fallait inclure dans le projet de loi. C'est aussi le gouvernement qui décidait quand serait présenté le projet de loi, si bien que la réforme pouvait ne pas avoir été approuvée lorsque venait le temps de déclencher l'élection, qui se déroulait sous l'empire de l'ancienne carte, comme ce fut le cas en 1976.

Le projet de M. Burns apporte à la procédure actuelle un changement fondamental. La nouvelle commission aura tous les pouvoirs de décision. La procédure proposée est la suivante: dans l'année qui suit l'élection, la commission présente un projet de révision qui sera rendu public à l'Assemblée et discuté en commission parlementaire mais qui fera également l'objet d'audiences publiques à travers le Québec. A la suite de cette discussion publique de son projet, la nouvelle Commission de la représentation électorale décidera des nouvelles limites des circonscriptions électorales. Sa décision une fois publiée, sera finale et s'appliquera à l'élection suivante.

En ce moment, la révision de la carte électorale est toujours en suspens. Entreprise par l'actuelle Commission permanente, celle-ci a déposé un projet de révision qui n'a cependant pas encore passé le stade de l'étude en commission parlementaire. Le projet de loi 10 prévoit toutefois que la nouvelle commission reprendra le travail là où il aura été laissé mais en adoptant une nouvelle carte au plus tard le 31 mars 1980.

Ce projet de loi s'inspire beaucoup de l'expérience en cours à Ottawa depuis une dizaine d'années où on a dépolitisé la révision de la carte électorale en donnant tous les pouvoirs à une commission indépendante. Le programme du

Parti québécois prévoyait la même chose.

La commission qui sera créée sera composée de trois personnes nommées par l'Assemblée nationale par un vote des deux tiers. Elles seront nommées pour cinq ans.

L'opposition tant libérale qu'unioniste a voté contre le dépôt de ce projet de loi, en première lecture, pour protester contre la décision du gouvernement de ne pas convoquer de commission parlementaire pour étudier le projet de révision de la carte électorale déposé il y a plus d'un an par l'actuelle Commission de révision. Les députés de l'opposition auraient aimé pouvoir en discuter le plus rapidement possible, même si cette discussion aura lieu une fois le projet de loi 10 adopté. On y voit un accroc à la procédure parlementaire.

Ce geste symbolique n'engage pas l'attitude de l'opposition quant au projet de créer une commission décisionnelle. Pour un, le député de Laval et critique de Parti libéral en matière de réforme électorale, M. Jean-Noël Lavoie, a dit ne pas voir d'objections fondamentales à ce projet à première vue.

Le projet de loi 9 sur la Loi électorale devrait pour sa part recevoir un appui général de tous les partis puisqu'il fut élaboré en consultation étroite avec les députés de toutes les formations politiques présentes à l'Assemblée nationale. Ce projet contient plusieurs modifications dont les plus importantes avaient déjà été annoncées par M. Burns.

Il propose de donner le droit de vote à la plupart des personnes qui, actuellement, n'ont pas ce droit, comme les juges, le protecteur du citoyen, les substitués au procureur général, les détenus purgeant des peines de plus de deux ans, les directeurs du

scrutin dans les comtés, les malades mentaux sauf ceux qui sont en cure fermée ou dont la maladie a été reconnue juridiquement.

Le directeur général des élections verra par ailleurs son rôle et ses pouvoirs accrues. Celui-ci sera nommé par un vote des deux tiers de l'Assemblée nationale, et il ne sera plus nécessaire d'être avocat pour occuper ce poste. On lui donne dans ce projet des pouvoirs accrues d'enquête, de recommandation à l'Assemblée nationale et de réglementation, moyennant l'approbation de la commission permanente de l'Assemblée nationale.

Signalons que le directeur général pourra destituer un directeur de scrutin dans les comtés. Une nouvelle procédure est par ailleurs prévue pour nommer ces personnes, qu'on appelle actuellement présidents d'élections de comté. Plutôt qu'ils soient nommés par le gouvernement, le directeur général organisera un concours public, retiendra trois candidatures, qui seront soumises au gouvernement pour choix final.

Au chapitre des candidats, il est prévu que l'on abandonne la pratique du dépôt de \$200. Par contre, les candidats devront dorénavant recueillir 100 signatures d'appui au lieu de 25 pour être reçus candidats. On établit par ailleurs une inéligibilité formelle à l'endroit des députés fédéraux et des juges.

À propos de la période électorale, un changement important consistera à rendre obligatoire la tenue d'élections partielles au plus tard sept mois après que la vacance d'un siège soit survenue. On abolit par ailleurs le vote prépondérant du directeur d'élection en cas d'égalité des voix. Dans un tel cas un nouveau scrutin sera ordonné.

Référendum québécois

Clark aurait préféré l'automne

OTTAWA (PC) — Le premier ministre du Canada, M. Joe Clark, a accueilli hier avec un brin de déception l'annonce de la tenue, le printemps prochain, du référendum québécois.

« J'aurais préféré que M. Lévesque opte pour l'automne, car cela aurait eu pour

effet de dissiper beaucoup plus rapidement le climat d'incertitude que connaît le Québec depuis trop longtemps; il en a décidé autrement, et c'est son droit », a dit M. Clark dans un communiqué remis à la presse.

Le premier ministre a indiqué que d'ici le printemps, le

gouvernement fédéral aura amorcé le processus de changement que réclament tous les Canadiens, rappelant qu'au cours de la campagne électorale, il s'était engagé à « donner un nouveau visage au fédéralisme ».

« Le printemps prochain, les Québécois auront à choisir

entre une option encore imprécise et un fédéralisme adapté à la réalité des années 1980 », a affirmé M. Clark, se disant convaincu qu'on optera pour le Canada.

De son côté, le leader de l'opposition, M. Pierre Trudeau, a affirmé qu'il ose espérer que la forme de la question soumise à la population soit « claire et courageuse, de manière à dissiper le climat d'incertitude qui pèse depuis déjà trop longtemps sur la vie individuelle et collective des Québécois ».

Le chef libéral a indiqué que son parti, à l'époque où il était au pouvoir, avait prévu une stratégie pour la campagne référendaire.

Les résultats des élections nous forcent à revoir nos positions, mais il est d'ores et déjà entendu que nous travaillerons en étroite collaboration avec les groupes fédéralistes, sous la coordination du comité parapluie prévu par la loi référendaire, tout en conjuguant nos efforts avec les libéraux québécois, a dit M. Trudeau.

autre le serait incessamment.

Les congédiements survenus chez les contractuels pourraient entraîner un conflit plus large, qui pourrait éventuellement toucher les professionnels des différents services des nouvelles. En effet, les contractuels actuellement menacés demandent à faire partie du même syndicat que les journalistes des nouvelles même s'ils seraient regroupés dans une section autonome.

Radio-Canada

Des journalistes débraient

par Louis-Gilles Francoeur

Une vingtaine de journalistes des émissions *Présent*, en instance d'accréditation devant le Conseil canadien des relations de travail (CCRT), ont tenu une « journée d'étude » hier pour se pencher sur le cas de leurs trois collègues, à qui le non-renouvellement de leurs contrats a été annoncé la semaine dernière.

Deux des journalistes contractuels en cause travaillaient pour le *Présent* national et l'autre pour le *Présent* québécois. Ils avaient respectivement une, quatre et sept années d'ancienneté à Radio-Canada. Le non-renouvellement de leur contrat, qui leur fut annoncé verbalement, donnera vraisemblablement lieu à des plaintes de congédiements illégaux pour activités syndicales au cours des prochains jours.

Le débrayage des collègues

de ces journalistes congédiés survient en plein milieu du vote d'accréditation ordonné par le CCRT pour vérifier qui, de la CSN ou de l'Union des artistes, les représentera à l'avenir. Pour l'instant, les réalisateurs des *Présents* ont fait des représentations auprès de la direction car ils sont d'avis que les personnes remerciées sont compétentes et mal évaluées dans les circonstances.

Selon les journalistes en débrayage hier, des congédiements semblables se sont produits lors de la première tentative de syndicalisation en 1974 et jamais depuis. Ils ont en outre souligné que le contexte politique actuel porte Radio-Canada à renforcer ses contrôles sur les journalistes. Au moins une journaliste de *Présent* a quitté cette émission pour Radio-Québec pour des motifs professionnels. Les journalistes ont d'autre part eu vent qu'un autre collègue de *Ce Soir* avait été avisé de son départ prochain et qu'un

NOUVEAUTÉS AUX ÉDITIONS DU BORÉAL EXPRESS

TOLFREY

Un aristocrate au bas-Canada

Traduit et présenté par PAUL-LOUIS MARTIN

La société québécoise du début du 19^e siècle vue par un aristocrate épique. Un récit qui passionnera non seulement ceux qui s'intéressent à l'histoire, mais aussi tous les amateurs de chasse et de pêche.

221 pages

\$8.75

LA PÊCHE SUR LE SAINT-LAURENT

Répertoire des méthodes et des engins de capture.

PAR MARCEL MOUSSETTE

Une analyse systématique des méthodes et des engins de la pêche commerciale et artisanale utilisés sur le Saint-Laurent depuis les débuts de la colonisation jusqu'à nos jours.

212 pages

\$8.75

Distribution: Diffusion Dimedia, 539 Lebeau, V. Saint-Laurent H4N 1S2

salut Québec!

le vendredi 22 juin

12h15: Jean Gius et Nicolette

21h: La Turlutaine

le samedi 23 juin

12h: Le dernier Samedi Jeunesse de la saison

le dimanche 24 juin

20h30: Sur La Place, grand spectacle télédiffusé à travers le Canada, avec nos meilleurs artistes. Laisser-passer nécessaires.

Au Complexe Desjardins on s'sent bien

En Celsius combien ça fait, \$100 000?

Un gros lot de plus de \$100 000 chaque vendredi

6/36

Plan d'urgence canadien pour la chute du Skylab

par Patricia Poirier

OTTAWA (PC) — Il y a deux chances sur 100 pour que le laboratoire spatial américain Skylab tombe sur le territoire canadien le mois prochain, et le Service fédéral de planification d'urgence a mis au point un programme d'intervention dans cette éventualité.

Hier, lors d'une session d'information, Mme Lesley Lynne, du Service de planification, a tenu à souligner que les chances pour que des débris de Skylab s'écrasent au pays sont vraiment « minimes ».

On sait que la NASA, l'organisation spatiale américaine, prévoit que le laboratoire de 79 tonnes tombera sur terre entre le 7 et 17 juillet. Les autorités croient,

pour l'instant, que la date fatidique sera le 12 juillet.

Cependant, Mme Lynne a tenu à préciser que personne ne peut prévoir quand, avec certitude, et surtout où les morceaux de l'engin s'écraseront.

Le vaisseau spatial, qui commence à se désintégrer à cause du phénomène du vieillissement, décrit un orbite autour de la terre toutes les 87 minutes, selon une bande diagonale comprise entre 50 degrés nord et 50 degrés sud. Cette bande va jusqu'à la région Winnipeg au nord, et jusqu'à la Nouvelle-Zélande, au sud.

C'est ainsi que pendant 22 minutes chaque jour, Skylab passe au-dessus du Canada et au-dessus des villes de Calgary,

Vancouver, Winnipeg, Toronto, Ottawa et Montréal.

L'engin spatial pèse 76 tonnes métriques et mesure 29 pieds de longueur. Il est environ de la grosseur d'une maison unifamiliale de trois chambres à coucher.

Contrairement au satellite de surveillance, Cosmos 954, qui s'est écrasé au cours de l'hiver 77 dans les Territoires du Nord-Ouest, le Skylab n'est pas doté de puissance nucléaire.

Les experts savent toutefois que certaines parties du vaisseau ne se désintègreront pas dans l'espace et pourraient causer des dégâts et même des blessures.

Il pourrait y avoir 500 morceaux de débris mais seulement huit, pesant entre huit et 24 tonnes, pourraient causer des

dommages importants. Lorsque les débris s'écraseront au sol, ils pourraient s'étaler sur un sillon de 6,200 kilomètres de longueur par 160 kilomètres de largeur.

Les débris de Skylab pourraient-ils blesser quelqu'un? « Je crois qu'une personne serait très malchanceuse si elle se trouvait dans le sillon des débris de Skylab », s'est contenté de dire Mme Lynne, qui a tenu à tout prix à rassurer les gens en disant que beaucoup de déchets spatiaux retombent sur la terre chaque mois et qu'il n'y a pas d'accident.

Les statistiques indiquent qu'il n'y a qu'une chance sur 600 milliards pour que les morceaux du vaisseau spatial heurtent un humain.

Skylab a été lancé au coût de \$2.6 milliards en mai 1973 et l'engin est tombé en désuétude beaucoup plus rapidement que prévu à cause d'une activité solaire très élevée.

Au mois de février 1974, la NASA a annoncé qu'elle devait renoncer au laboratoire spatial: il y avait des complications et le développement du programme de navette était en retard sur l'horaire.

Mercredi, les experts du centre spatial de Houston ont réussi à réaliser la position de Skylab afin de le stabiliser et de le rendre plus facile à contrôler lors de son retour sur la terre.

Les scientifiques de Houston et les ex-

perts du NORAD, qui s'occupent de la défense aérienne de l'Amérique du Nord, surveillent le vaisseau spatial, et prédiront son entrée au sol à quelque 24 heures près. Cependant, ils comptent sur la population pour signaler l'écrasement des débris, une fois que l'engin aura franchi l'atmosphère terrestre.

Mme Lynne a affirmé que les personnes qui verront les signaux lumineux ou autres, devront avertir le service de police de leur localité.

L'organisation de planification d'urgence interviendra et s'occupera de coordonner le programme de secours s'il est nécessaire. Il n'est cependant pas question d'évacuer certaines villes et les avions pourront continuer de voler.

\$1 milliard pour l'assurance-maladie en 1978-1979

La présentation de la carte-soleil sera obligatoire dès le 1er novembre

par Marie Laurier

À compter du 1er novembre prochain, tous les résidents du Québec devront obligatoirement présenter leur carte-soleil chaque fois qu'ils recevront des services assurés en vertu du régime de l'assurance-maladie. Ces services auront frisé le milliard de dollars au cours du dernier exercice financier, soit \$908,572,224.

C'est ce qu'a déclaré hier à Montréal le Dr Martin Laberge, président de la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ) tandis qu'à Québec le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, déposait le 10e rapport annuel de la Régie à l'Assemblée nationale.

La décision d'exiger la présentation de la carte d'assurance-maladie qui sera assortie d'une vaste campagne de publicité dans les médias d'information et d'un film à la disposition de quiconque veut connaître les services et les programmes de santé, fait suite à l'adoption, le 15 février dernier, de la Loi 84 modifiant la Loi de la Régie de l'assurance-maladie. L'article 11 stipule que les bénéficiaires doivent présenter leur carte-soleil, à défaut de quoi ils devront assumer les frais engagés et demander ensuite un remboursement à la Régie.

Le remboursement pourra être effectué à la condition toutefois que la RAMQ ait obtenu du bénéficiaire ou du professionnel concerné les renseignements jugés nécessaires pour justifier le paiement. Cette disposition ne concerne pas le professionnel de la santé, soumis à l'application d'une entente, et il pourra être rémunéré lorsque son patient a oublié de présenter sa carte.

Quelques exceptions sont cependant prévues dans la loi pour certains bénéficiaires qui ne seront pas tenus de présenter leur carte: un bébé âgé de moins d'un an, un usager dont l'état de santé exige des soins urgents, un adolescent de plus

de 14 ans et de moins de 18 ans recevant des services assurés sans l'autorisation de ses parents et le citoyen résidant dans un centre d'accueil ou un centre hospitalier pour y recevoir des soins prolongés.

La loi se réserve une provision pour des cas qui pourraient être précisés plus tard par règlement.

Par la même occasion, le Dr Laberge a présenté à la presse le 10e rapport annuel de la RAMQ — les statistiques feront l'objet d'un autre document qui sera rendu public au mois d'octobre — qui affiche les points saillants suivants:

■ Le coût des programmes d'assurance-maladie s'est élevé en 1978-1979 à \$78,307,289, une augmentation de 5.7% par rapport à l'année précédente, et à

\$127,264,935 pour les programmes que la Régie administre pour le compte du MAS, si bien que le coût total des programmes administrés par la RAMQ se chiffre par \$908,572,224.

■ Les frais d'administration se sont élevés à \$39,705,225, ce qui représente 4.3% du coût de tous les programmes, comparativement à 4.7% l'année dernière. « Cela s'explique, de dire le Dr Laberge, par une diminution de 10.5% des effectifs et une augmentation de la productivité du personnel. » Ce dernier compte maintenant 1,585 employés, alors qu'il y en avait 2,400 en 1977-1978.

Enfin, la RAMQ reçoit chaque semaine 900,000 demandes et sur ce nombre procède à 7,000 vérifications.

Divers facteurs justifient l'augmentation de 5.7% qui est en deça même du vœu exprimé par le gouvernement, qui souhaitait que les frais ne s'élèvent pas de plus de 9%. Parmi ces facteurs, le Dr Laberge souligne la mise sur pied de nouveaux programmes, l'expansion des programmes existants, une hausse de consommation des soins et services, de l'ordre de 4%, et l'augmentation des émoluments versés aux professionnels.

Le film lancé hier et qui est destiné à renseigner les quelque six millions de bénéficiaires de la RAMQ s'intitule *Nous vous aidons en santé*. De nouveaux dépliants portant sur chacun des programmes seront également à la disposition du public dans différents endroits.

Georges Lemay jugé coupable de trafic de drogue et conspiration

par Bernard Morrier

Georges Lemay, cerveau d'un cambriolage de plusieurs millions de dollars commis dans une succursale de la Banque de la Nouvelle-Écosse, à Montréal, en 1961, a été reconnu coupable hier de deux des trois accusations le reliant au commerce des narcotiques.

Le procès, qui avait débuté le 22 mai, devant le juge Jean-Paul Bergeron de la Cour supérieure, s'est achevé sur un verdict de culpabilité pour conspiration et trafic d'une drogue à usage restreint, le PCE (phényl-cyclohexyl-éthylamine). Lemay a cependant été acquitté d'une accusation de possession de ce composé chimique.

Le juge Bergeron décidera de la date du prononcé de sa sentence le 3 juillet prochain, après avoir entendu les représentations du procureur de l'accusé, Me Michel Vlemminckx, et celles de la Couronne, représentée par Me Jacques Letellier.

Lemay avait été appréhendé le 26 janvier dernier en compagnie de son présumé complice, Pierre Quintal, âgé de 47 ans. Toutefois, ce dernier avait été abattu le 8 mai dernier alors qu'il quittait le bureau d'un avocat dans un édifice de la rue Cherrier. Il est à noter que, durant toute la durée du procès de Lemay, ce fait n'a jamais porté à la connaissance des sept femmes et cinq hommes qui composaient le jury.

Seule la photo de Quintal a été vue par chacun des jurés mais en la leur exhibant, Me Letellier a affirmé qu'il s'agissait d'identifier le complice de Lemay.

C'est le caporal Roland Sugrue, de la Gendarmerie royale du Canada, qui a constitué le principal témoin à charge dans ce procès, en racontant les circonstances entourant l'arrestation de Lemay et Quintal.

Lemay avait été trouvé en possession

d'un sac vide de 25 kilos de lactose et de formules chimiques déchirées. Par la suite, une incursion dans un entrepôt de Rivière-des-Prairies permit de constater que les deux individus se servaient de l'endroit comme laboratoire, compte tenu de la présence d'alambics, de produits chimiques et de barils de métal de différentes grosseurs.

Le caporal Sugrue avait ajouté qu'on avait saisi sur les lieux suffisamment de drogue pour fabriquer 25,000 comprimés de PCE, valant sur le marché clandestin \$115,000.

Lors du vol perpétré à la BNE le 1er juillet 1961, plusieurs centaines de coffrets de sûreté avaient été éventrés, permettant à Lemay et ses complices de mettre la main sur des sommes d'argent importantes et une quantité inestimable

de bijoux.

Officiellement, le vol fut évalué à \$633,000 mais la police avait plutôt affirmé que les sommes et bijoux disparus valaient au bas mot plus de \$4 millions, plusieurs locataires de coffrets ayant refusé de divulguer le montant de leurs valeurs dérobées. Lors de son procès qui vient de se terminer, Lemay a déclaré qu'il y a bien longtemps que le dernier cent de ce vol avait été dépensé.

On se souviendra que Lemay fut longtemps en liberté après ce méfait, jusqu'à ce que la police le repère en Floride, après que sa photo eut été transmise à la télévision au cours d'une expérience par satellite. Ramené au Canada, il avait subi son procès et, en janvier 1969, il avait été condamné à huit ans de prison. Mais il fut élargi au bout de cinq ans.

Police de la CUM: une première femme en 34 ans

Pour la première fois depuis 1945, une femme de 22 ans, Christine Forcier, est devenue officiellement hier membre de la force policière de la Communauté urbaine de Montréal. D'ici quelques jours, elle se joindra aux équipes régulières de patrouille du poste 51, dans le quartier Rosemont.

Comme tous les autres policiers, l'agent Forcier sera armée et travaillera également sur les relèves régulières, c'est-à-dire le jour, le soir et la nuit.

Lors d'une brève cérémonie de présentation hier, au quartier général de la police de la CUM, le directeur, M. Henri-Paul Vignola, tout en expliquant que Mlle Forcier était au nombre des 20 nouveaux policiers qui venaient d'être engagés, a affirmé que, d'ici la fin de l'année, son service complètera une centaine de nouveaux venus, pour éventuellement atteindre le plafond établi de 4,893 policiers. Il a ajouté que son service allait également compter d'autres policiers féminins.

Sur l'avant-dernière liste de candidatures contenant 45 postulants, une seule femme s'était inscrite. La dernière fois cependant, sur un total de 60 candidats policiers, on dénombrait 10 femmes.

M. Vignola a soutenu que les possibilités d'avancement pour une femme, dans son service, sont les mêmes que celles de tous les autres policiers. « A titre de membre à part entière, la femme policier pourra tout aussi bien oeuvrer dans diver-

ses escouades ou dans toutes les autres fonctions que peut normalement remplir un policier », a-t-il terminé.

AUJOURD'HUI

De 18 h à 17 h demain, marathon de réanimation cardio-respiratoire, organisé par le Comité pour l'avancement des paramédiques, aux Galeries d'Anjou.

Le congrès de l'Association canadienne de la construction se poursuit à l'hôtel Skyline d'Ottawa.

À compter d'aujourd'hui, et jusqu'à dimanche, congrès de l'Association des amateurs d'astronomie, au Séminaire de Saint-Hyacinthe.

À 9 h, clinique d'information de la Croix-Rouge pour toute personne engagée dans l'animation d'activités aquatiques pour les enfants d'âge préscolaire, à la piscine Armand Racicot, 735 rue Saint-Jean, à Longueuil.

Les collectes itinérantes de la Croix-Rouge sont: au 3e étage de la Tour nord du complexe Desjardins, ministère du Revenu du Québec, de 11 h à 14 h; chez Gibault Automobile, 150, boul. Taschereau à Laprairie, de 14 h 30 à 17 h; de 18 h 30 à 20 h 30; et à l'arena de Boisbriand, 999 Grande-Allée, de 14 h 30 à 17 h, et de 18 h 30 à 20 h 30.



Ce bambin a eu un petit accès de mélancolie en retrouvant un de ses coins préférés, hier à Terre des Hommes, mais la bonne humeur a vite repris ses droits, et c'est sous un soleil resplendissant qu'il a fêté, avec 15,000 autres enfants de la CECM, l'ouverture officielle de la saison 1979 de TdH.

(Photo: Jacques Grenier)

Fraude sur les adresses dans la construction: 15 ouvriers inculpés

par Louis-Gilles Francoeur

Le ministère de la Justice autorisera d'ici quelques jours une quinzaine de poursuites pour fraudes et usage de faux contre autant de travailleurs de la construction qui, par de fausses adresses, ont pu obtenir des frais de voyage et de pension en vertu du décret de la construction aux dépens de leur employeur.

C'est ce qu'a confirmé hier le procureur spécial affecté au dossier de la construction, Me Henry Keyserlingk, qui a précisé que les enquêtes dans cette affaire sont le fait des membres de l'escouade des fraudes économiques de la Sûreté du Québec.

Une enquête similaire sur un autre cas s'est soldée par une série de 17 accusations contre des employés de la construction en 1978, qui travaillaient sur un chantier de Port-Cartier. Le procès de ces 17 personnes doit débuter à l'automne.

Me Keyserlingk a précisé que le ministère de la Justice fera des recommandations aux deux parties qui négocient présentement le futur décret de la construction afin de permettre l'implantation de « contrôles plus rigoureux ». Le ministère, qui ne veut pas intervenir dans le processus même de la négociation, veut ainsi éviter la répétition de tels accords, qui conduisent dans le cas présent à des accusations de nature criminelle.

Les événements qui donnent lieu à la nouvelle série d'accusations sont survenus entre mai et décembre 1977 sur un chantier d'Arvida. Me Keyserlingk a indiqué que « d'autres enquêtes sont en cours dans des affaires semblables » de sorte qu'il est permis de penser que les dispositions actuelles du décret donnent lieu dans ce cas à un véritable système de fraude.

Le décret de la construction prévoit à son article 25 que l'employeur doit payer des primes allant jusqu'à \$10 par jour à ceux qui demeurent trop loin de leur travail. Si l'employeur n'offre pas de camp de logement, le décret spécifie les conditions de remboursement des frais de pension aux abords du chantier. Enfin, le temps consacré au transport est rem-

boursé dans certains cas.

Il semble, d'après les enquêtes effectuées, que les personnes en cause ont déclaré des adresses fictives qui situaient leur domicile à de fortes distances des chantiers alors qu'il n'en était rien. De la sorte, l'employeur devait rembourser les frais normalement prévus au décret même si dans la réalité, la personne en cause pouvait demeurer à côté d'un chantier.

Pour arriver à ses fins, l'employé devait déclarer de fausses adresses à son employeur et aussi à l'Office de la construction afin que les déclarations du patron à son sujet coïncident avec les données inscrites dans son dossier à l'OCQ.

Un déraillement à Brome: 200 personnes évacuées

BROME OUEST (PC) — Un chauffeur de camion a été tué à un passage à niveau où il attendait patiemment que la voie soit libre quand son véhicule a été embouti par un camion chargé de bois.

L'impact a provoqué le déraillement de 15 wagons dont un wagon-citerne chargé de gaz propane. En raison d'une fuite de gaz, la police a fait évacuer quelque 200

personnes demeurant dans un rayon d'un mille carré du lieu de l'accident à cause des dangers d'explosions toujours possibles.

Le corps du malheureux chauffeur, dont l'identité demeure inconnue pour l'instant, a été retiré par la police de la cabine démolie. Selon les enquêteurs, une autre personne aurait été blessée dans cette tragédie.

Les 15 wagons, empiétés sur une pelouse en face d'une maison de retraite pour personnes âgées, ont bien failli s'immobiliser dans un ruisseau se jetant dans une rivière d'où la ville de Cowansville puise son eau potable.

En conséquence, la Sûreté provinciale a émis un avertissement recommandant à la population de ne pas boire d'eau même en la faisant préalablement bouillir.

Des experts en explosif de Montréal ont été dépêchés sur les lieux à bord d'un hélicoptère en même temps que des représentants du Canadien Pacifique, de la Commission canadienne des transports et d'une compagnie de produits chimiques non identifiée. Des représentants d'Environnement Canada se sont également rendus sur les lieux.

Pour réduire les possibilités d'explosions, les policiers ont arrosé les wagons dérailés de produits chimiques. De l'équipement de pompage a également été dépêché de Montréal pour transvaser dans d'autres wagons-citernes les produits contenus dans les wagons accidentés.

SAQ: le syndicat fait une concession sur les horaires

Le syndicat des employés de magasin de la SAQ a affirmé avoir fait une nouvelle proposition à l'employeur, à savoir maintenir le statu quo sur les horaires de travail, ce qui est, à son avis, « inférieur » aux propositions qu'il avait formulées plus tôt cette semaine après les avoir fait approuver par le ministre de la Fonction publique, M. Denis DeBellevue.

On se rappellera que la proposition soumise par le syndicat au ministre et approuvée par ce dernier, a été rejetée cette semaine par la SAQ, dont M. DeBellevue est responsable.

Le syndicat a précisé qu'il avait réitéré son offre de trêve afin de permettre aux Québécois de « mouiller » un peu leur fête nationale. Il posait cependant comme

condition l'acceptation du statu quo sur les horaires de travail. Dans cette optique, la SAQ aurait ouvert ses 177 magasins actuellement fermés. 120 à cause de grèves et 55 par des lock-outs. La SAQ aurait été prête de son côté à rouvrir ceux de ses magasins dont les stocks ne sont pas épuisés, c'est-à-dire que 40 environ seraient restés fermés.

Selon le syndicat toujours, la SAQ s'est contentée de réitérer à la table de négociation qu'elle n'entendait pas changer sa position sur les horaires de travail, ce qui écarte l'idée d'une réouverture des 177 magasins touchés par ce conflit. La SAQ compte 300 magasins environ à travers le Québec.

Le pirate capitule en Irlande

SHANNON, Irlande (Reuter) — Un nationaliste serbe, Nikola Kavaja, s'est livré hier à la police irlandaise sur l'aéroport de Shannon, après avoir successivement détourné deux avions de la compagnie American Airlines.

L'homme s'est livré sans opposer de résistance après avoir obtenu qu'un Boeing 707 assurant la liaison New York-Afrique du Sud, avec escale technique à Shannon, le prenne à son bord. Le pirate a jeté en descendant de l'appareil la sacochette pleine de bâtons de dynamite qu'il transportait.

Le drame a commencé mercredi lors d'un vol New York-Chicago par un Boeing 727. Kavaja était conduit à Chicago afin d'y être jugé pour avoir projeté d'assassiner des diplomates yougoslaves. Il avait immédiatement exigé la libération d'un prétre serbe qui devait également passer en jugement hier pour le même motif.

Après avoir libéré les passagers à Chicago, le pirate obligea l'équipage à le ramener à New York où il obtint le Boeing 707 et un autre équipage.

INVITATION À LA

MESSE de la ST-JEAN

PRÉSIDÉE PAR MONSIEUR
PAUL GRÉGOIRE
Archevêque de Montréal

LE 24 JUIN À 11 HRES À L'ÉGLISE
ST-JEAN-BAPTISTE
(ANGLE RACHEL & HENRI-JULIEN)
& SUIVIE D'UNE

Fête populaire

Une décision sereine et juste

DANS une déclaration empreinte de sérénité, le premier ministre vient d'annoncer que le référendum aura lieu au cours du printemps prochain. Le texte (qu'on lira ci-dessous) est exempt de toute confusion et débarrassé des ambiguïtés qui, tant de fois depuis un an, ont marqué les interventions du gouvernement sur le choix de la date, sur le sens de la question, sur les conséquences de la décision. Cette fois, les intentions sont limpides. Quand il parle comme il a fait hier, M. Lévesque est vraiment le premier ministre de tous les Québécois. On espère que cette clacitité dans le ton, cette lucidité dans l'analyse, ce respect des convictions de l'adversaire, cette aptitude enfin à s'élever au-dessus des divisions de partis seront désormais les caractéristiques dominantes du chef du gouvernement jusqu'à la consultation historique.

De M. Lévesque, on attendait qu'il arrête sa décision quant au moment du référendum en tenant compte, moins des avantages tactiques que son parti peut tirer d'un scrutin d'automne ou de printemps, que de l'intérêt général du peuple. C'est d'abord à celui-ci qu'il a songé en décidant de fixer la consultation au printemps, c'est-à-dire en accordant à tous les groupes intéressés, sans oublier le sien, un indispensable délai de préparation, de définition, d'explication. Il a pris la meilleure décision.

Il est vrai qu'un référendum hâtif aurait mis un terme à l'indécision qui entoure le choix du peuple. Mais un référendum précipité dont la question ne serait pas suffisamment expliquée, un référendum qui ne serait pas précédé d'une campagne offrant à tous les groupes la chance d'exposer complètement leurs points de vue, un référendum organisé hâtivement en raison d'un calendrier trop court aurait des conséquences infiniment plus graves que l'indécision actuelle. C'est du reste une indécision qui tend à se dissiper dès que sont connues les échéances révélées hier. Celles-ci chassent l'incertitude. On sait maintenant, de façon certaine, qu'un livre blanc définissant la position du gouvernement sera déposé cet automne, que l'Opposition libérale fera connaître sa politique à la rentrée et en éprouvera la valeur auprès d'autres gouvernements, que

les citoyens enfin seront appelés à voter dans 10 ou 11 mois.

Le débat référendaire, précise M. Lévesque, peut commencer pour de bon. Mais un débat n'est vraiment engagé que si toutes les données sont connues. Or ni le Parti québécois ni le parti libéral, premier et principal défenseur de l'option fédérale, n'ont complété leurs dossiers. M. Lévesque l'a reconnu qui soulignait hier l'intention de son groupe d'explicitier le projet souverainiste dans un document public qui sera la position du gouvernement. Le chef du parti libéral a lui aussi admis que la décision annoncée hier le sert puisqu'elle lui permet d'étendre sur une plus longue période son propre échéancier référendaire, en particulier de procéder avec tout le temps voulu aux consultations qu'il compte entreprendre auprès des autres gouvernements pour recueillir leurs réactions et son projet de renouvellement du fédéralisme.

En effet, la formule de réforme que soumettra le PLQ aux citoyens sera d'autant plus recevable ici qu'elle aura été préalablement examinée et jugée acceptable par les autres provinces et le gouvernement central. Or une telle opération eut été difficilement réalisable si le référendum avait eu lieu cet automne. Les libéraux doivent d'abord achever la rédaction de leur document, le diffuser parmi les militants, convoquer un congrès spécial pour l'étudier et, une fois adopté au Québec, en saisir quelques-uns sinon tous les premiers ministres du Canada anglais qui voudront l'examiner et le modifier dans certaines cas avant de donner leur accord.

Avec raison, M. Lévesque a mesuré l'envergure et l'importance de cette entreprise que les partis de l'opposition n'auraient pu mener à terme de façon satisfaisante cet automne. Le premier ministre a donc conclu que les Québécois, à l'heure de faire un choix aussi crucial, devaient être mieux informés sur le fédéralisme renouvelé, cette option qu'il combat pour sa part. Il y a dans cette attitude un esprit remarquablement démocratique et libéral.

Quand il se refuse à « prendre les autres de vitesse », M. Lévesque pense aussi aux propositions constitutionnelles que le gouvernement de M. Clark a pris la décision de déposer au cours d'une conférence fédérale-provinciale,

prévue pour l'automne. On peut entretenir beaucoup de doutes quant à l'originalité de ces propositions, quand à leur incidence sur les positions connues du gouvernement de M. Lévesque, mais il est indiscutable que la nouvelle équipe conservatrice doit pouvoir faire connaître aux Québécois ses perspectives et ses orientations sur l'avenir du pays avant le référendum.

Le premier ministre invoque d'autres arguments qui ont aussi leur importance et dont il a heureusement tenu compte avant de prendre sa décision. À tous ceux qui redoutaient des affrontements entre l'État et son personnel du secteur public, affrontements qui risquent de se produire à l'automne justement, il répond que son gouvernement veut précisément conclure des ententes avec ces employés dans les mois qui viennent. Or il ne serait pas dans l'intérêt des Québécois « que viennent se heurter, comme s'ils étaient contradictoires, les intérêts légitimes des travailleurs de l'État, à l'intérêt global de la collectivité toute entière ». Bref, ne mêlons pas les négociations à la question nationale! Il y a dans ces quelques phrases, dont on ne peut contester la vérité, une indéfinissable candeur qui le dispute à l'habileté politique.

Un dernier argument, moins percutant certes, mais qui viendra rappeler au peuple que le gouvernement doit gouverner, donc légiférer: le référendum étant reporté au printemps prochain, l'Assemblée nationale pourra procéder à l'adoption des projets de loi annoncés ou déjà à l'étude qu'elle n'aurait pas eu le temps d'examiner si la consultation avait eu lieu cet automne.

Enfin, M. Lévesque confirme une fois de plus que son gouvernement, par ce référendum, invitera la population à lui voter un « mandat » de type exploratoire en vue de rapatrier tous les impôts et les pouvoirs législatifs tout en offrant au Canada le maintien de liens économiques. C'est dire que cette consultation n'est sans doute que la première étape d'un long processus. D'où l'importance de conserver le calme et de préserver l'atmosphère réfléchie que souhaite M. Lévesque et dont le Québec, avec la patience, aura grand besoin.

Michel ROY

Un début de la politique du livre

On ne saurait qualifier de « politique du livre » le mince projet de loi que le ministre des Affaires culturelles, après de longs mois de consultations et de révisions d'avant-projets, vient de déposer à l'Assemblée nationale. Beaucoup moins ambitieux que les esquisses qui avaient suscité la crainte d'une sorte de contrôle ministériel du livre au Québec, le texte n'est au total qu'un assemblage d'amendements aux politiques actuelles. Cette prudence, que d'aucuns taxeront de timidité, vaut beaucoup mieux que les excès antérieurs. Si le ministre s'y est résigné, après avoir longuement exploré d'autres voies, c'est probablement qu'un gouvernement, si préoccupé qu'il soit de questions culturelles, peut difficilement faire plus: le livre est un produit sur un marché, la lecture est une activité individuelle, et le dynamisme du réseau éditeur-distributeur-libraire-client ne saurait être insufflé de l'extérieur.

Le gouvernement peut toutefois se préoccuper d'incitation et ce n'est que l'automne prochain, quand les ministères de l'Éducation et des Affaires culturelles feront connaître leur plan conjoint pour le développement des bibliothèques scolaires et publiques, qu'on pourra juger de la vigueur de ses intentions. Parmi les nombreux ratrappages qu'on imposés au Québec les réels des années soixante, il faut bien admettre qu'on a collectivement oublié celui-là. L'action gouvernementale, justifiée cette fois, ne devrait pas se limiter à la seule augmentation des budgets d'acquisition, comme on semble l'annoncer, mais présenter un véritable plan de redressement des bibliothèques publiques et institutionnelles, touchant notamment leur accessibi-

lité, la mise en commun des ressources, et les services régionaux.

Pour l'heure, la politique du livre se résume donc à une politique dite « d'agrément » des libraires, éditeurs et distributeurs. Leurs entreprises devront être propriétaires d'intérêts québécois à 100% pour obtenir certains avantages, subventions gouvernementales dans les deux derniers cas, et commerce avec le gouvernement et les organismes publics dans le premier cas.

Ce protectionnisme, qui semble absolu, cache un compromis, puisque le commerce du manuel scolaire est totalement « libéré », alors qu'il appartenait depuis plusieurs années aux librairies agréées, qui devaient être québécoises à 50% selon l'ancienne définition de l'agrément. Le projet de loi élimine donc des rangs des libraires agréés les « grands » du livre étranger, notamment les trusts français, qui s'étaient associés avec des intérêts québécois pour profiter de la politique d'agrément. Mais il leur laisse le marché qu'ils dominent déjà, celui du manuel scolaire.

Tout cela est assez réaliste et sage même si s'en trouvent déçus les éléments les plus « nationalistes » des milieux du livre. Les librairies québécoises, possédant désormais le marché captif non seulement des bibliothèques publiques mais aussi des organismes gouvernementaux et des institutions scolaires, pourront rattraper les profits souvent très théoriques qu'elles obtenaient des manuels scolaires. Quant à ces derniers, c'est réver pour l'instant que de croire que les manuels québécois pourront

bientôt s'acquerir le marché. Même les subventions gouvernementales à l'édition scolaire québécoise ne pourront que très graduellement modifier les règles du jeu.

Le texte qu'a déposé mardi M. Vaugeois n'est plus d'esprit tâtillon, coercitif et centralisateur comme ses versions préliminaires. Il renonce heureusement à l'idée d'obliger tout éditeur, distributeur, libraire, à détenir un permis gouvernemental, et réduit de beaucoup les dispositions de contrôle. Dans un domaine où la liberté d'expression est cruciale, le gouvernement a choisi la seule voie possible. Même en admettant que le marché du livre, et notamment du livre québécois, reste difficile et peu assuré au Québec, il faut limiter les béquilles culturelles au minimum. La dépendance du milieu de l'édition à l'égard des subventions gouvernementales de tous ordres, par exemple, prouve depuis de nombreuses années de maigre production que les muses réagissent peu aux égards venus d'en haut.

Il faudra surveiller de près les projets de règlement que le texte annonce un peu partout et qui semblent devoir donner au ministre le pouvoir d'interpréter les articles de la loi à sa volonté, en le laissant maître des définitions, exceptions et autres problèmes non résolus de la politique du livre. Ainsi livré, le projet de loi n'est qu'un texte partiel, dont les nombreuses annexes à venir pourraient facilement changer le sens plus libre qu'on lui a donné.

Lise BISSENETTE

DOCUMENT

Le référendum au printemps

Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a annoncé hier à l'Assemblée nationale que la consultation référendaire sur l'avenir du Québec aura lieu au cours du printemps 1980. Nous reproduisons ici le texte de son allocution.

Nous voici au deuxième volet de la promesse que nous faisons aux Québécois lors de la campagne électorale: c'était d'abord de faire de notre mieux pour être un vrai et bon gouvernement, et puis ensuite, par un référendum tenu au cours de ce mandat, de nous consulter tous ensemble sur notre avenir national.

L'ordre qu'il fallait remettre dans les finances et l'administration, les réformes qu'il fallait effectuer et les engagements électoraux que nous avions à remplir, tout cela nous a obligés en conscience, pendant deux ans et plus, à tâcher à peu près exclusivement de réaliser le genre d'action gouvernementale que les électeurs exigeaient en premier lieu, et sur lequel ils ont d'ailleurs le droit de compter jusqu'au bout.

D'autre part, les projets de réforme constitutionnelle de l'ex-gouvernement d'Ottawa et l'hésitation interminable qui a précédé le scrutin fédéral, n'en finissaient plus de brouiller les cartes et de faire gaspiller beaucoup de temps et d'énergie en entretenant la confusion. Cette échéance électorale est désormais chose du passé, et les Québécois savent qui va les gouverner à Ottawa. A mi-chemin de notre propre mandat, le débat référendaire peut maintenant commencer pour de bon.

Ce n'est pas trop tôt, mais ce n'est pas non plus une raison pour partir comme des fusils sans plaque. Car c'est un choix historique que nous attend à la fin de ce débat. Le gouverne-

ment souhaite par conséquent que cette décision se prenne dans les meilleures conditions possibles, sans bouculade précipitée comme sans retard excessif.

Les dernières semaines m'ont permis de consulter beaucoup de monde sur ce moment le plus approprié. Comme les avis étaient partagés, j'ai essayé, en mettant de côté les calculs tactiques, de m'attacher à découvrir ce qui correspondrait le mieux à l'intérêt d'un peuple pour lequel cette brève journée de décision sera tellement cruciale.

La conclusion qui s'est imposée, c'est qu'il ne serait pas correct de brusquer les choses. Il faut laisser aux Québécois le temps nécessaire pour réfléchir à toutes les options qui leur seront présentées, et bien sûr que d'abord ces options ou ces perspectives puissent devenir parfaitement claires, afin qu'on puisse choisir en toute connaissance de cause. Or, nous n'en sommes pas encore là et, sauf erreur, nous ne pourrions y arriver que dans quelques mois à tout le plus.

Le Parti québécois, à son dernier congrès, a précisé à maints égards son projet de souveraineté-association et la démarche qu'il propose aux Québécois et aux Canadiens pour le réaliser. Nous avons l'intention d'explicitier encore davantage ce projet dans une position du gouvernement qui deviendra de fait l'objet de la consultation populaire.

Malheureusement, chez les tenants du régime fédéral, les choses sont moins avancées. L'opposition officielle s'est engagée à faire connaître sa conception du fédéralisme vers octobre ou novembre. Il est dans l'intérêt de tous que cela puisse être connu, discuté et évalué avant le référendum. Il en va de même pour les propositions constitutionnelles que le nouveau gouvernement de M. Clark a promis de mettre au point au cours des prochains

mois. Par conséquent, il me semble que nous ne devons pas essayer de prendre les autres de vitesse. Il faut que chacun ait le loisir de mettre enfin clairement toutes ses cartes sur la table. Le moment est venu pour tous de se brancher.

À mon sens, l'automne qui vient doit donc servir de période de mise au point et de réflexion sur l'avenir du Québec et de ses relations avec le Canada.

C'est une perspective qui offre aussi l'avantage pas du tout négligeable de permettre à l'Assemblée nationale, si elle le veut bien, de procéder normalement à l'adoption du programme législatif annoncé dans le message inaugural et le discours du budget. La vie n'arrête pas, ni les problèmes qui se posent et qui n'acceptent pas de moratoire. Le gouvernement, en tout cas, a le devoir de garder pour ainsi dire la voiture en marche en même temps qu'on discute du moteur le plus indiqué pour l'avenir. C'est ainsi que plusieurs lois importantes sont encore inscrites au feuillet, et d'autres s'y ajouteront à la rentrée, dont celles qui concernent le développement économique et la réforme de la fiscalité municipale pour le 1er janvier prochain.

Alors, si vous dire qu'on espère également profiter de l'automne, en y mettant tout ce que nous pourrions, pour conclure les négociations avec les employés des secteurs public et parapublic; car il ne faudrait pas que viennent se heurter, comme s'ils étaient contradictoires, les intérêts légitimes des travailleurs de l'État à l'intérêt global de la collectivité tout entière. La question de l'avenir national, ces travailleurs devraient pouvoir eux aussi y penser comme citoyens, dans le climat le plus serein possible.

Voilà donc pourquoi nous avons décidé que le référendum aurait lieu au cours du printemps prochain. Ce qui veut dire que le débat à l'Assemblée

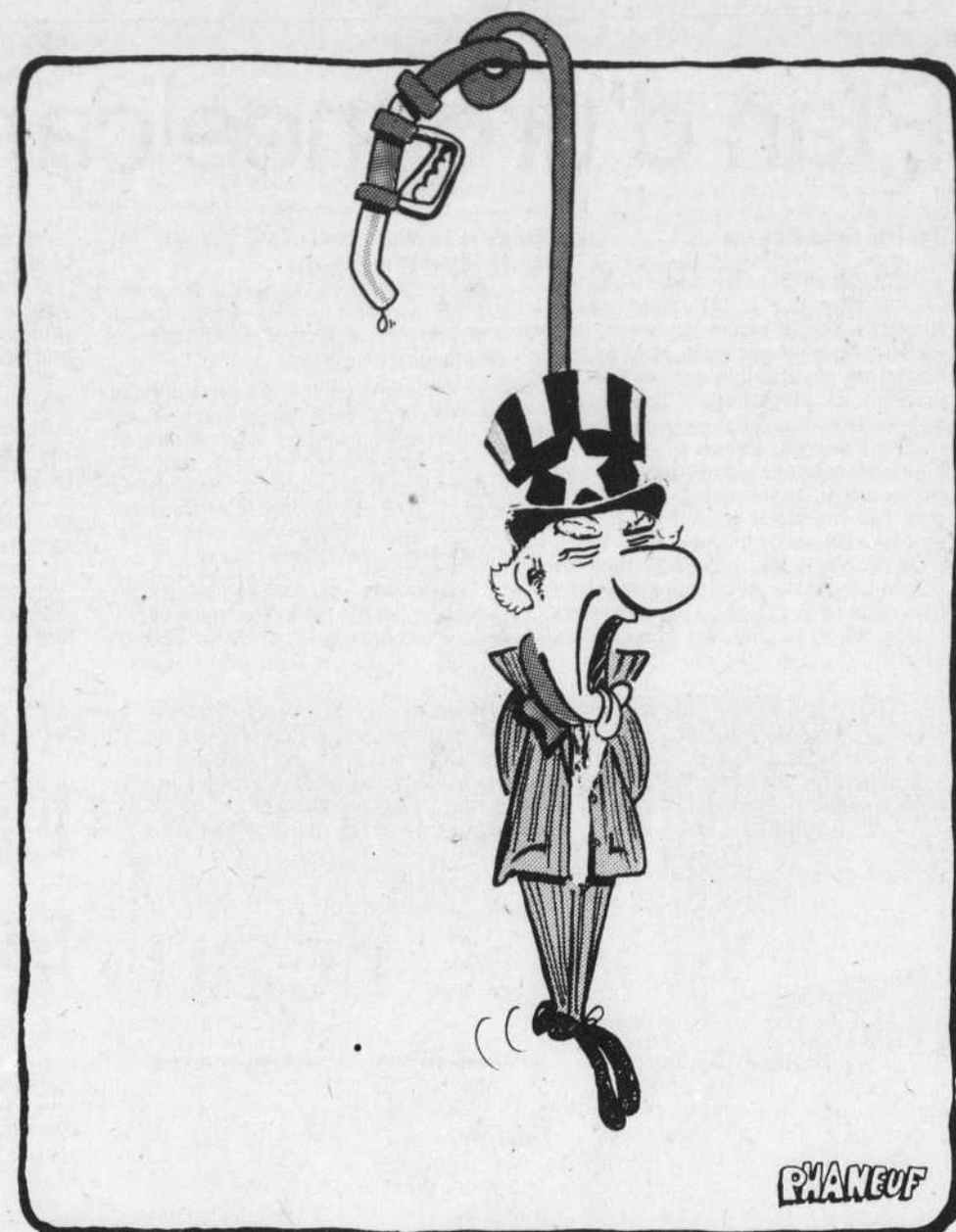
nationale sur le texte de la question devrait normalement avoir lieu vers le début de l'année qui vient.

D'ici là, au plus tard à la rentrée parlementaire de cet automne, le gouvernement publiera une position officielle pour définir non seulement le pourquoi et le comment, mais le contenu définitif de l'option qu'il soumettra aux citoyens. Ainsi sera connue toute la substance de la question éventuelle.

Quant à la formulation précise de celle-ci, telle qu'elle apparaîtra sur le bulletin de vote, nous comptons la faire connaître à la Chambre avant l'ajournement des Fêtes, dès que le programme législatif de l'année aura été rempli. Mais justement parce que ce libellé doit d'abord être approuvé par l'Assemblée nationale, il va de soi qu'il ne pourrait être final avant qu'on n'en ait débattu.

Il devrait suffire pour aujourd'hui de répéter à nouveau qu'il portera pour l'essentiel et quoi qu'il advienne, sur l'option du gouvernement, c'est-à-dire un mandat pour rapatrier tous nos impôts et nos pouvoirs législatifs tout en maintenant les liens économiques avec le Canada.

Voilà donc comment nous envisageons ce grand débat référendaire qui amènera le Québec à se prononcer librement, pour la première fois de son histoire, sur l'orientation nationale qu'il désire. Ce débat, il s'engage vraiment en cette première journée de l'été, et compte tenu de son importance et de la complexité des enjeux, il sera relativement court. Nous souhaitons tous, j'en suis sûr, qu'il puisse se dérouler dans le calme et une atmosphère réfléchie, parce qu'il doit définir les chances d'avenir de tout un peuple, et qu'il se situe par conséquent au-dessus des partis et au-delà des considérations à courte vue, et tout particulièrement des préoccupations électorales.



LE TRES AU DEVOIR

■ Molière en 250 minutes

(Lettre à M. André Guérin, président du Bureau de surveillance du cinéma)

Si l'on en croit l'article de Serge Dussault (*La Presse*, 12 mai 1979), c'est à contre-cœur, à la suite de pressions exercées par Denis Héroux, que la réalisatrice Ariane Mnouchkine se serait résolue à réduire sensiblement le métrage de son film *Molière*. La version originale fait 250 minutes, la version projetée à Montréal faisant 192 minutes. Il s'agit donc d'une amputation de 58 minutes, soit de près du quart de l'oeuvre. Que

l'opération se soit déroulée dans le plus grand respect des règlements de la loi sur le cinéma et avec l'accord du producteur français, je n'en ai jamais douté. Mais il n'en reste pas moins que le public québécois se voit condamné à ne connaître qu'une version écourtée d'une heure de ce premier film d'un grand metteur en scène de théâtre qui constituait l'an dernier la révélation du Festival de Cannes. Et je suis bien convaincu que les spectateurs susceptibles de s'intéresser à Molière, à son époque et à la démarche profondément originale d'Ariane

Mnouchkine sont tout à fait capables de quatre heures d'attention.

Il ne s'agissait donc pas, dans mon article du 26 mai dernier, de rendre le Bureau de surveillance responsable de cette mutilation mais bien plutôt d'attirer son attention sur cette nouvelle forme de censure exercée cette fois par les distributeurs. Car si ce n'est pas au BSQ de se préoccuper de l'intégrité des films projetés au Québec, c'est à qui, je vous le demande?

Francine LAURENDEAU

Outremont, 21 juin

■ Pas de lait dans les garderies!

(Lettre adressée à M. Jean Garon, ministre de l'Agriculture du Québec)

Je suis bien content que le gouvernement ait décidé qu'au lieu de se débarrasser des excédents de lait on en fasse profiter les enfants dans les écoles, car au prix où il se vend il y a bien des familles qui ne peuvent pas se payer le luxe de donner du lait à leurs enfants, autant qu'ils en ont besoin pour leur croissance.

Mais lorsque M. Garon dit que les enfants de garderie ne bénéficieraient pas de ce programme « car les enfants de cet âge (2 à 5 ans) ont plus de chances de boire du lait à la maison », je ne comprends pas. Les gens ayant des enfants en bas de six ans qui vont en garderie seraient-ils une catégorie privilégiée qui peut plus se payer du lait que les autres? Ou s'imaginent-ils qu'on les maintient au sein jusqu'à l'âge de 5 ans? Comment peut-on être si loin de la réalité quotidienne des gens pour tenir des propos pareils?

Pourtant c'est élémentaire: les enfants de 2 à 5 ans sont en pleine période de croissance. Ceux qui fréquentent les garderies cinq jours par semaine et entre 8 et 10 heures par jour ont encore moins de chances que les enfants de maternelle de boire du lait à la maison...

Disons plutôt que M. Garon s'inscrit en plein dans la ligne de son gouvernement dont la politique du bout des lèvres

est: « Mais oui on est pour ça les garderies », mais dont les actes nous démontrent le contraire. À titre d'exemple, la nouvelle politique de la petite enfance qui sera déposée le 21 juin, selon M. Lazure, et qui représente un net recul par rapport à ce qu'on a actuellement.

Et ce qu'on a actuellement ce n'est pas grand chose.

Selon le rapport annuel 1977-78 (pages 60-61) du ministère des Affaires sociales, le gouvernement a dépensé pour les garderies \$7,373,293; selon ces mêmes chiffres 13,271 enfants ont une place en garderie. (Il y en a 150,000 de 0 à 5 ans dont la mère travaille et qui se font garder, donc moins de 10% ont une place en garderie). Donc, cela signifie que le gouvernement a dépensé en 1977-78 \$11.11 par semaine et par enfant. Les mères de ces enfants doivent sans doute rapporter bien plus au gouvernement en impôts. Si l'on sait que le coût d'une garderie où les parents font des tâches bénévoles après leur travail, où les travailleurs reçoivent \$150. brut par semaine de 35 heures et + et où, pour le moment, on ne paye ni loyer ni électricité ni chauffage le coût, dans ces conditions est de \$60./semaine par enfant. Dans des conditions « normales » sans bénévolat, avec des salaires plus décents, en achetant le matériel dont nous avons besoin, il en coûterait le double.

Nous rejoignons les chiffres que le gouvernement a calculé après étude.

C'est quoi qui comble la différence? C'est bien sûr les parents, et les moniteurs, qui doivent parfois se priver de salaires. Ce sont ces mêmes parents qui sont supposés avoir plus « la chance de donner du lait à leurs enfants ». Non M. Garon, les parents des enfants en garderie n'ont pas plus de moyens que ceux de maternelle; si on envoie nos enfants en garderie c'est parce qu'on n'arrive pas et qu'il faut aller travailler. Mais votre gouvernement n'est pas pour ça et il fait tout pour inciter les femmes à rester au foyer ou à y retourner. Les femmes ne sont pas dupes, mêmes les femmes de votre parti sont conscientes que pour vous nos problèmes ne sont pas votre priorité. Mais comptez pas sur nous pour augmenter la natalité ni pour voter oui au référendum. Nous ne voulons pas vivre dans un pays où nos droits seraient encore bafoués en français et mis sur la table.

Finis les rapports et les commissions d'études sur la condition de la femme.

Pour nous les femmes c'est le temps de s'organiser et d'agir.

Elena SOLDEVILA
Monitrice de garderie
populaire et parent de 2 enfants à l'élémentaire

Montréal, 19 juin

■ Les réfugiés vietnamiens doivent être bienvenus

Les déclarations du vice-premier ministre malais Dattuk Mahathir Mohamed, suivant lesquelles nos pays s'approprient à rejeter à la mer plus de 76,000 réfugiés vietnamiens ont soulevé un tollé de protestations. Avant d'accuser le gouvernement malais d'inhumanité, il conviendrait peut-être d'examiner la situation.

La Malaisie est débordée par le problème de l'exode vietnamien. Au cours de ces derniers mois, plus de 700,000 personnes ont fui le Vietnam, la plupart sur des esquifs de fortune et dans des conditions que bien peu d'entre nous seraient capables d'imaginer. Sur ce nombre, environ la moitié sont mortes noyées, tuées par des pirates ou ont tout simplement succombé à la maladie, à la faim et à la soif. Les survivants arrivent dans un état de désorganisation et de dénuement qui les rend à peu près totalement dépendants du pays qui doit leur

servir de refuge. Comment réagiraient les Québécois si on les forçait d'accueillir chaque jour plusieurs milliers de réfugiés démunis?

Rien ne permet de croire que cette vague va diminuer. Nous assistons à une tragédie collective qui prend de jour en jour des allures de génocide.

L'ONU doit accroître rapidement son assistance pour faire cesser cette hécatombe. Le Canada, s'il a la moindre prétention humanitaire, doit augmenter des maintenant ses quotas de réfugiés. Cette mesure aurait de bonnes chances d'avoir un effet d'entraînement sur les autres pays bien nantis. Le Québec, par son ministère de l'Immigration, doit participer lui aussi à ce sauvetage. Les citoyens québécois, comme tout le monde, ont à faire face, bien sûr, à toutes sortes de problèmes, certains fort douloureux. Mais que sont ces derniers si on les compare au sort de ces milliers d'hommes, de femmes et d'enfants

promis à une mort atroce ou à une vie qui n'est plus qu'une longue agonie.

Yves BEAUCHEMIN
Viviane SAINT-ONGE
Dr Huguette DEMERS
François GENDRON
Longueuil, 18 juin

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2V 1X1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: \$55. par année: six mois: \$36; trois mois: \$24. À l'étranger: \$70. par année: six mois: \$36; trois mois: \$27. Édition du samedi: \$19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$150 par semaine. Tarif de rabonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

Les européistes contre l'Europe

LES élections du 10 juin ont donné la victoire aux européistes, c'est-à-dire aux partisans d'une Europe supranationale.

Presque tous les démocrates-chrétiens et les libéraux relèvent de cette obédience, ainsi que la plupart des socialistes. Même les communistes italiens penchent de ce côté. L'Europe des patries n'attire guère que les gaullistes, les conservateurs britanniques, le Flanna Fail Irlandais, les communistes français, divers Danois et quelques éparpillés, notamment des travaillistes et des « cérésiens ». La disproportion des deux groupes est considérable. Le premier l'emporte nettement sur le second. Il dispose d'une écrasante majorité. Il a le soutien de la Commission, de la Cour de justice, de la plupart des fonctionnaires de Bruxelles.

Les européistes ont ainsi les moyens de parvenir à leurs fins. Certes, ils ne peuvent guère obtenir la révision des traités qui serait nécessaire pour étendre les pouvoirs des autorités communautaires: elle exigerait un accord de tous les États, que ni la France, ni la Grande-Bretagne, ni le

par
Maurice Duverger

Le Monde

Danemark ne sont disposés à donner. Mais on pourrait réclamer que les textes actuels soient respectés par les gouvernements, lesquels ne le font pas. Depuis 1969, la plupart des décisions devraient être prises à la majorité, au conseil des ministres et au conseil européen. En pratique, l'unanimité reste toujours exigée. L'Assemblée de Strasbourg dispose ainsi d'un bon terrain d'attaque. En demandant le respect du droit communautaire, elle soulèverait une tempête majeure. L'histoire montre que les Parlements peuvent accroître leurs pouvoirs en suscitant des crises de ce genre.

Elle montre aussi que ces crises doivent mobiliser les opinions publiques pour atteindre un tel résultat. À cet égard, les européistes demeurent paralysés, parce qu'ils sont seulement d'accord sur un outil, sur une procédure, sur une technique

juridique, non sur le fond. Si l'on veut associer les peuples aux débats de Strasbourg, ceux-ci devront porter sur le fond des choses, sur le contenu des décisions, et non sur leur mécanisme.

Sur ce point capital, la division n'est pas entre européistes et nationalistes, mais entre droite et gauche.

L'Assemblée communautaire est écartelée par deux oppositions croisées comme l'Assemblée française. Pour construire une Europe des travailleurs, François Mitterrand et Enrico Berlinguer, partisans d'un pouvoir européen puissant, sont plus proches de Georges Marchais et des travaillistes britanniques qu'autres socialistes, partisans de l'Europe des patries, que des démo-chrétiens et des centristes, partisans d'une Europe à la fois libérale et supranationale. La situation est encore plus complexe, puisque certains sociaux-démocrates sont farouchement attachés à l'économie de marché, qui les pousse du côté droit, tandis que les gaullistes défendent une sorte de keynésisme qui les incline du côté gauche. Dans une si grande confusion, on

ne peut guère découvrir un objectif qui permettrait une mobilisation efficace de la majorité européiste, en justifiant un accroissement des pouvoirs communautaires.

D'autant que leurs divisions respectives gênent plus les supranationaux que les nationalistes, parce que le désaccord paralyse l'innovation et favorise l'immobilité. Quand les chevaux tirent à hue et à dia, la voiture reste sur place. Cela convient aux partisans de l'Europe des patries, qui peuvent s'accommoder du système actuel, où des traités trop en avance sur les mentalités sont corrigés par la règle de l'unanimité au conseil des ministres et au conseil européen, et par la liberté que prendront nécessairement les États de ne pas appliquer les décisions de la Cour de justice qu'ils trouveront inacceptables (saluons les récentes déclarations de M. François-Poncet à cet égard). Cela pénalise les européistes, qui doivent changer le statu quo.

Il y a plus grave: c'est la contradiction fondamentale qui déchire aujourd'hui la majorité des européistes, écartelés entre

leur foi dans des institutions supranationales et leur foi dans l'économie de marché. La première les pousse à installer un moteur super-puissant sur le véhicule Europe; la seconde, à l'empêcher d'avancer. D'un côté, ils souhaitent doter la Communauté d'importants moyens d'action; de l'autre, ils veulent qu'elle n'agisse point. Plus exactement, ils ne lui assignent que des objectifs négatifs. Dans leur esprit, elle doit détruire les obstacles que les États opposent à la libre concurrence des entreprises et à la libre circulation des marchandises, à l'intérieur de la Communauté et dans ses rapports avec l'extérieur: le but final étant d'établir une vaste zone de libre-échange, occidentale sinon mondiale. Cela fait, l'Europe supranationale regardera les bras croisés l'extension du chômage sur le continent et l'envahissement par la concurrence des pays à bas salaires et à faible protection sociale.

En pleine crise économique, une telle perspective ne paraît guère attirante. Le serait-elle dans d'autres circonstances? On peut en douter. Les citoyens de base

perçoivent assez bien les contradictions que leurs dirigeants politiques s'épuisent à masquer. M. Jacques Chirac perd des plumes en concentrant ses feux sur le président de la République, alors que la doctrine gaulliste en fait la pierre angulaire de l'État. M. François Mitterrand n'est pas très bien compris quand il vilipende la social-démocratie à Metz et s'allie avec elle à Strasbourg. Les européistes ne soulèvent pas l'enthousiasme communautaire quand ils proposent de construire de puissantes institutions européennes afin d'ouvrir l'espace européen à tous vents et à tous carnassiers, c'est-à-dire de rendre finalement inutiles les appareils supranationaux qu'ils prétendent renforcer.

Sauf l'Irlande, les neuf États qui ont voté le 10 juin ont des gouvernements capables de mener une politique économique dynamique. S'ils ont glissé ces dernières années vers le néo-libéralisme au lieu de poursuivre dans la voie de Keynes, ils n'ont pas détruit les mécanismes qui permettraient de reprendre celle-ci. Ils n'ont pas plus bouleversé les systèmes de sécurité sociale et les secteurs nationalisés. Tout cela pourrait être remis en marche demain, en cas de changement de majorité ou simplement de politique. Les promoteurs de la Communauté n'imaginent pas que ces moyens d'intervention publique puissent être abolis. Ils rêvaient de les transférer au niveau supranational. Le Marché européen ne devait pas être la « passoire » que M. Debré lui reproche d'être devenu; mais un ensemble où tout circulerait sans obstacle intérieur contre la sur-puissance du géant américain et la sur-exploitation dans les pays en développement. Commission et Conseil de Bruxelles devaient disposer de pouvoirs d'intervention économique non seulement analogues à ceux enlevés aux États nationaux mais plus puissants grâce à l'étendue de leur domaine d'action.

Tout a changé depuis que les européistes se sont plus ou moins convertis aux doctrines des « Chicago's boys », réduisant les institutions supranationales aux fonctions d'une sorte de bulldozer chargé d'aneantir les pouvoirs des États sans les remplacer par des pouvoirs communautaires. Ainsi serait réalisé le rêve des bourgeoisies de Louis-Philippe: un système ultra-libéral où l'autorité publique est confinée dans des fonctions de police et d'établissement de services collectifs bon marché pour les entreprises et chers pour les usagers individuels. Tel n'était pas l'objectif de Jean Monnet, ni de Robert Schuman, ni d'Alcide De Gasperi, plus proches des politiques de la libération, interventionnistes et planificatrices. En réduisant à une caricature le projet d'Europe des pères fondateurs, les fils prodiges lui ont enlevé son agrément, ce qui les a privés d'efficacité.

Le fléau des accidents routiers

par
Robert de Coster

Président de la Régie de l'assurance-automobile du Québec, M. de Coster faisait récemment, à Montréal, un bilan des interventions de la Régie en matière de prévention des accidents routiers. De son allocution, nous avons retenu la saisissante description de l'ampleur particulière de ce problème au Québec.

EN créant la Régie de l'assurance-automobile, le législateur lui a confié la mission de maintenir au meilleur coût possible l'assurance-automobile sans concession quant à son efficacité. Nous avons réussi en ce début d'une deuxième année d'exercice, malgré le contexte inflationniste dans lequel nous vivons, à maintenir la même structure de tarification. Mais le seul véritable espoir que nous avons de prévenir la croissance des coûts et, à plus forte raison, de les réduire éventuellement, est d'agir sur la fréquence des accidents de la route.

L'intervention de la Régie en matière de prévention routière vise donc essentiellement cet objectif ultime: réduire de façon significative le nombre et la gravité des accidents et, par conséquent, alléger les souffrances et les inconvénients majeurs qui en résultent pour les victimes et atténuer le coût astronomique que représentent les accidents pour la collectivité québécoise.

Ce n'est pas à la légère que j'emploie le mot fléau pour décrire la situation. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) parle des accidents de la route en termes d'épidémie. Depuis l'apparition de l'automobile, au début du siècle, 5 millions de personnes sont mortes dans des accidents de la route, et, à chaque heure, il se produit dans le monde, 200 accidents mortels.

Aux États-Unis seulement, le nombre d'accidents mortels a atteint 55.000 par année, quoique le port de la ceinture de sécurité et la réduction des limites de vitesse à 55 m/h aient abaissé à 45.000 le nombre de gens tués sur les routes annuellement, ce qui demeure tout de même effarant. Si on tient compte que pour chaque personne qui trouve la mort dans un accident, quelque 12 autres subissent des blessures souvent très graves, on a une idée de l'ampleur du phénomène.

Or, non seulement le Québec n'échappe pas à la règle, mais l'épidémie des accidents de la route y sévit avec encore plus d'acuité que dans les autres pays industriels.

De 1967 à 1978, on dénombrait au Québec, 21.299 personnes tuées dans des accidents et 20.114 en Ontario. Comme la population ontarienne est plus forte que celle du Québec, le taux des victimes de la route donne une meilleure idée de notre situation que les chiffres absolus. Ainsi, le taux de victimes par 100.000 de population, pour cette période, est de 29,1 au Québec comparativement à 21,4 en Ontario.

Au cours des trois dernières années, 490 personnes ont perdu la vie dans des accidents survenus sur le territoire de la communauté urbaine de Montréal, alors que le Toronto métropolitain enregistrait 228 pertes de vie pour une population plus nombreuse de 300.000 personnes.

Encore là, le taux par 100.000 habitants nous renseigne quant à notre position: le taux pour Montréal est de 7,3, celui pour Toronto 3,4. Toute proportion gardée, la circulation automobile est de deux fois plus mortelle à Montréal qu'à Toronto.

Loin de se résorber, le phénomène tend à s'aggraver d'une année à l'autre. Qu'on en juge: en 1977, on enregistrait au Québec 1.317 accidents mortels, 30.786 accidents avec blessures corporelles 139.896 accidents avec dommages matériels, pour un total de 171.999. Dans ces catastrophes, 1.556 personnes étaient tuées et 43.812 subissaient des blessures. En 1978, selon des données préliminaires, il s'est produit 1.478 accidents mortels, 40.395 accidents avec blessures corporel-

les, 172.354 accidents avec dommages matériels seulement pour un total de 214.227. Le nombre des décès passait à 1.765 et celui des blessés à 47.469. Si on compare les deux années, on voit une augmentation sur tous les tableaux, en dépit du fait que le nombre des véhicules immatriculés au Québec ait diminué de 200.000 en 1978 par rapport à l'année précédente. Je crois pertinent de rappeler ici les paroles de M. James Bamber, journaliste à Radio-Canada, qui déclarait que chaque année, c'est la population d'un village de 1.500 habitants, hommes, femmes et enfants qui disparaît, rayée de la carte, et qu'en 10 ans, on a tué sur les routes l'équivalent de la population de Lévis, soit 18.000 personnes.

Et puisque nous sommes en veine de comparaisons, disons que c'est l'équivalent de la population d'une ville de la taille de Granby soit plus de 50.000 personnes, qui se retrouvent à l'hôpital à chaque année et dont un grand nombre cesse, par la suite, de contribuer, parfois pour des années, à la vie collective et qui, surtout, endure des souffrances et subit les conséquences inhérentes à des drames qui auraient pu, dans la grande majorité des cas, être évités.

Il est impossible de quantifier ce que représente cette tragédie quotidienne sur le plan humain, ni de mesurer les pertes qui en découlent pour des individus dont toute l'existence a été bouleversée en une fraction de seconde. On peut toutefois se faire une idée de l'ampleur du phénomène si on considère que la contribution des Québécois à l'assurance automobile est estimée à plus de \$900 millions par année.

Les accidents routiers sont attribuables à trois facteurs: l'environnement, le véhicule et le comportement des conducteurs. Ces derniers, par leur attitude face aux lois et la collectivité, en sont les grands responsables, puisqu'ils provoquent plus de 85% des accidents. Et pourtant, on découvre que les solutions appliquées jusqu'à maintenant tiennent plus de l'ingénierie que des sciences du comportement humain. C'est ainsi que depuis quelques décennies, les gouvernements qui se sont succédés au Québec ont investi des sommes considérables dans l'établissement et l'entretien d'un réseau routier qu'ils voulaient moderne et bien adapté aux impératifs du développement économique. On a construit des ponts, des autoroutes, amélioré les routes secondaires, repensé et modifié la signalisation routière. Le ministère des Transports a doté son service de voirie d'un matériel roulant efficace qui intervient durant l'hiver pour débayer et entretenir les voies publiques. Hormis quelques « points noirs » du réseau qui demandent une attention particulière, on ne voit guère ce qui pourrait être fait pour améliorer l'environnement

routier de manière spectaculaire.

Par ailleurs, nous avons assisté depuis quelques années à la naissance d'un fort courant d'opinion, particulièrement dynamique aux États-Unis, et qui s'est répété chez nous, devant les risques inhérents à la conception de certains, sinon de la majorité des véhicules automobiles. Des groupes se sont formés qui ont réclamé et obtenu des législateurs, une plus grande sévérité face aux fabricants. Ceux-ci se sont vus imposer des normes de conception et de construction de leurs produits visant à les rendre plus sûrs. C'est ainsi que l'on a vu se généraliser l'installation de ceinture de sécurité, de colonnes de direction télescopiques, de tableaux de bord coussinés et de freins à disques, pour ne citer que ces exemples.

Et l'on ne compte plus le nombre de véhicules rappelés depuis quelques années, leurs fabricants étant tenus de corriger des vices d'assemblage nettement dangereux et récemment, certains modèles de pneus étaient carrément retirés du marché. Le souci d'éliminer les véhicules potentiellement dangereux s'est également manifesté au sein des forces policières. Ainsi, on a vu plusieurs corps de police municipaux et principalement la Sûreté du Québec se lancer dans de grandes offensives contre ce qu'on appelle en langage populaire les « minoues ». Des milliers de véhicules ont alors subi un examen technique et leurs propriétaires enjointes soit d'effectuer les réparations qui s'imposaient, soit de les mettre au rancart, tout simplement.

Il est facile de constater que les efforts vigoureux et soutenus ont amené des améliorations sensibles de l'environnement routier et de la qualité des véhicules, du moins en ce qui regarde la sécurité.

Comment alors expliquer que l'accident mortel-type se produise en été sur une route droite, par temps clair, sur asphalté sec et implique des véhicules généralement en bon état et souvent de modèle récent? C'est tout simplement que la cause principale des accidents se trouve derrière le volant.

C'est le conducteur qui, par distraction ou maladresse, ou encore par son mépris des lois et son insouciance réussit à transformer un voyage d'affaires ou d'agrément en une tragédie. On n'a qu'à observer la circulation sur n'importe quelle voie publique pour voir des conducteurs enfreindre avec une inconscience qui dépasse l'entendement, les plus élémentaires règles de prudence et de civisme. Mais qu'on ne se contente pas de regarder ailleurs. Qui de nous peut affirmer, en toute honnêteté, n'avoir jamais transgressé le Code de la route et en couru, de cette manière, des risques inutilisés?

Comment se fait-il que des citoyens qui trouveraient aberrant de voir un individu plus ou moins éméché se ballader en pleine rue avec une arme chargée, considèrent normal de prendre le volant après avoir consommé de l'alcool au point où leurs facultés ne leur permettent absolument pas de réagir devant une situation critique, ou même de voir leur jugement altéré au point où ils deviennent totalement irresponsables?

À notre avis, cela tient de l'attitude qu'ont les conducteurs face aux dangers que représente la conduite automobile, l'ensemble des Québécois percevant le Code de la route comme une loi mineure n'entraînant pas, pour les délinquants, de conséquences majeures. Une condamnation pour excès de vitesse n'expose donc

pas un contrevenant à la réprobation sociale qui se manifeste face aux délits relevant du code criminel.

Pire encore, certains conducteurs y voient une affirmation de leur personnalité, une forme de valorisation sociale. Ils s'en vantent, dénombrent les points de mérite accumulés comme s'ils tenaient un tableau de pointage d'une joute entre eux et le reste de la société.

Pour la grande majorité des conducteurs québécois, le Code de la route n'est qu'une indication plutôt vague à laquelle ils substituent toute une série de règles informelles. C'est ainsi, par exemple, qu'au lieu de ralentir et de s'arrêter au feu jaune, ils accélèrent pour traverser l'intersection avant que le feu ne passe au rouge.

Non seulement celui qui enfreint les lois de la circulation ne suscite-t-il pas la réprobation générale, mais c'est le conducteur roulant exactement à la vitesse permise qui devient l'exception et se fait signifier, par toutes sortes de moyens, qu'il est une nuisance publique.

Nous ne sommes pas les premiers à identifier les comportements fautifs des conducteurs comme cause majeure des accidents routiers. D'autres intervenants après avoir fait la même constatation, ont tenté d'agir sur ces comportements en proposant les correctifs habituels, soit par

la persuasion, soit par voie de législation.

Nous ne sommes pas opposés à ces mesures, bien au contraire, mais nous devons constater que les résultats sont relativement minces en regard des efforts déployés.

C'est pourquoi nous avons opté de manière voulue et réfléchie pour une stratégie visant d'abord à élever le niveau de conscience, non seulement des automobilistes, mais de toute la population du Québec face aux accidents de la route. Le ton de la campagne publicitaire et la nature des autres interventions vont dans ce sens. Et nous sommes convaincus qu'une population consciente de la gravité de la situation et de l'urgence d'agir accueillera avec satisfaction toute mesure décisive de la part des législateurs. Nous savons pertinemment que cet objectif sera atteint le jour où les législateurs auront eux aussi pris pleinement conscience de l'ampleur et de l'acuité du problème et décideront de revoir toute la gestion du dossier dans une perspective d'ensemble. Pour cela, nous nous appuierons sur l'expertise développée dans les pays où le problème a été attaqué résolument et qui ont obtenu des résultats appréciables. Dans tous les cas, l'État est intervenu vigoureusement, certains créant même des organismes spécialisés relevant du plus haut niveau décisionnel.



Les Éditions du Jour DERNIÈRE PARUTION

Après l'énorme succès remporté par
PARENTS EFFICACES voici maintenant :

ENSEIGNANTS EFFICACES

Dr Thomas Gordon

une nouvelle approche de l'éducation

la nouvelle approche de l'éducation

Enseignants Efficaces

Dr. Thomas Gordon

Enseigner et être soi-même



\$12.00

LES ÉDITIONS DU JOUR

5705 est rue Sherbrooke, Montréal H1N 1A7
Si vous désirez obtenir un ou plusieurs exemplaire(s) de ce livre, prière de remplir cette formule et de la retourner avec votre chèque ou mandat-poste.

Nom

Enseignants

efficaces

\$12.00

Adresse

Ville

☐ Chèque ou mandat-poste ci-joint

Cet ouvrage traite également des relations entre enseignants et des problèmes des parents face aux travaux scolaires de leurs enfants.

En vente chez tous les libraires et dépositaires

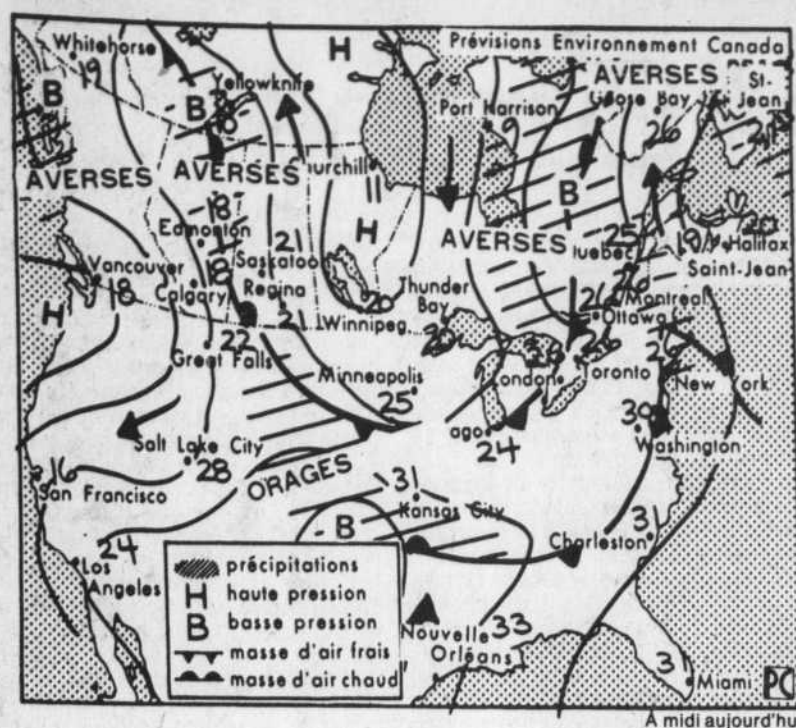
COMPARAISON DES STATISTIQUES D'ACCIDENTS DE LA ROUTE
TORONTO MÉTROPOLITAIN ET COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

	1976		1977		1978*	
	Montréal	Toronto	Montréal	Toronto	Montréal	Toronto
Nombres d'accidents mortels	184	66	142	67	143*	—
Nombre de personnes tuées	187	70	151	73	152*	85
Nombre de piétons tués	106	28	78	38	81*	49

Sources: Services de police de la Communauté urbaine de Montréal et du Toronto métropolitain

* Données préliminaires pour 1978

LA MÉTÉO



La crête de haute pression qui a donné du beau temps sur la province, se déplace lentement vers l'est du Québec. Une perturbation en provenance de l'Ouest amène du temps nuageux avec des averses sur toute la province sauf sur le Bas du fleuve.

Abitibi, Temiscamingue, Pontiac-Gatineau, Rivière-du-Loup: nuageux avec quelques averses. Maximum près de 24. Aperçu pour samedi: dégagement et vents modérés.

Réservoirs Cabonga, Gouin, Laurentides: nuageux avec quelques averses. Maximum près de 24. Aperçu pour samedi: ciel variable et quelques averses.

Outaouais, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville: nuageux avec possibilité d'averses et vents modérés. Maximum de 24 à 26. Aperçu pour samedi: ciel variable et quelques averses dispersées.

Lac-Saint-Jean, Saguenay, Mauricie, Parc des Laurentides: ennuagement suivi de quelques averses. Maximum près de 25. Aperçu pour samedi: nuageux avec des averses.

Rimouski, Matapédia, Sainte-Anne-des-Monts, Parc de la Gaspésie, Gaspé, Baie-Comeau: Ensoleillé suivi d'un ennuagement en fin de journée. Maximum de 25. Aperçu pour samedi: nuageux avec des averses.

Québec, régions montagneuses de l'Estrie-Beauce, Rivière-du-Loup, La Malbaie: ennuagement suivi d'averses. Maximum près de 25. Aperçu pour samedi: quelques averses.

Sept-Îles, Basse-Côte-Nord, Anticosti: ensoleillé avec quelques averses. Maximum près de 20. Aperçu pour samedi: nuageux avec des averses.

♦ Ryan

férendaire, il était obligé de précipiter les élections, explique M. Ryan, qui croit que le gouvernement Lévesque tient avant tout à faire ses quatre ans au pouvoir avant de se représenter devant l'électorat. Cette décision d'attendre au printemps donnera certes le temps à tout le monde de s'organiser et de mieux définir ses positions, reconnaît le chef libéral. Néanmoins celui-ci croit qu'il aurait été préférable, dans l'intérêt du Québec, que cette consultation référendaire ait lieu dès cet automne. « Je regrette que nous devions envisager une autre année d'incertitude, d'indécision et d'indétermination », a-t-il dit devant l'Assemblée nationale.

Dans ses commentaires sur la déclaration de M. Lévesque, le chef du Parti libéral a insisté pour qu'au moins la question puisse être connue le plus tôt possible, en même temps que sera déposé le livre blanc dont a parlé le premier ministre.

Commentant l'option que défendra le Parti québécois dans la campagne référendaire, il a déclaré que cette option se situait à deux niveaux, soit la souveraineté et l'association. Espérant que les distinctions nécessaires seront apportées dans le livre blanc et dans le texte de la question, M. Ryan a soumis que le choix fondamental lors du référendum sera un choix entre fédéralisme et indépendance.

« Les tenants de l'indépendance peuvent très bien dire qu'ils chercheront, en plus à réaliser une association économique; les tenants du fédéralisme soutiendront de leur côté qu'ils chercheront à obtenir de nombreuses améliorations au régime actuel, mais le choix fondamental ne saurait faire l'objet d'aucune espèce de cachotterie d'aucune espèce de malentendu ou de confusion », a-t-il affirmé.

C'est en ce sens que les consultations que veut mener M. Ryan avec les leaders politiques du Canada s'expliquent. Pour dissiper la confusion il verra important de vérifier quelles sont les chances de réalisation d'un côté de l'association économique, de l'autre des propositions de renouvellement du fédéralisme.

Ces consultations sont d'ailleurs commencées depuis un certain temps, car depuis qu'il est chef du parti, M. Ryan dit avoir déjà rencontré plusieurs leaders du Canada anglais. Mais une fois que sera rédigé le rapport de la commission constitutionnelle du Parti libéral et avant de tenir le congrès, cette consultation sera accentuée pour vérifier la réaction de ces personnes aux propositions qui y seront définies.

Les personnes que l'on veut consulter sont les « collègues de tous les partis dans les autres régions du Canada et même du niveau fédéral », précise-t-il. S'il est vrai que nous voulons continuer en régime fédéral il est normal que nous explorions la valeur de nos propositions, explique encore M. Ryan qui rejette d'avance toute accusation de dépendance ou de soumission à l'égard du Canada anglais. Nous gardons toute notre liberté de tirer les conclusions à la suite de ces rencontres qui sont inspirées par un sens pratique qui aurait dû inspirer le Parti québécois avant d'affirmer que l'association économique était chose acceptable aux autres provinces, dit-il.

M. Ryan indique aussi qu'il rendra compte de ces consultations et que le public, lors de la campagne référendaire, pourra juger des affirmations que feront chaque camp sur les chances de réalisation de chacune des options en présence. Soulignons qu'à ce propos M. Ryan convient que l'attitude qui sera adoptée par les leaders politiques du Canada n'aura aucune valeur d'engagement ferme et que certains de ces leaders pourront changer d'opinions après le référendum. Malgré cela il se dit assuré que le camp fédéraliste sera en meilleure posture pour apporter des changements.

M. Ryan souligne aussi qu'advenant une victoire du camp fédéraliste il faudra tout d'abord conclure que les Québécois ne veulent pas de l'indépendance. C'est l'élection suivante qui permettra alors de vérifier à son avis les intentions précises des Québécois sur la question constitutionnelle.

De son côté le chef de l'Union nationale a également réagi à la déclaration de M. Lévesque, mais de façon moins détaillée que M. Ryan. M. Rodrigue Biron après avoir déclaré que la campagne référendaire soit retardée d'un an, a surtout accusé le premier ministre d'avoir voulu polariser le débat constitutionnel pour favoriser l'option péquiste.

Cette polarisation était peut-être également souhaitée par l'ancien premier ministre Trudeau, mais selon M. Biron il y aurait possibilité avec l'ouverture que manifeste le nouveau premier ministre Joe Clark de briser cette polarisation en acceptant de discuter de révision constitutionnelle, en acceptant de participer à la prochaine conférence constitutionnelle, de voir quelles sont les propositions que peut faire M. Clark.

Soulignons qu'à l'égard de cette prochaine conférence constitutionnelle, M. Ryan a précisé qu'il serait probablement préférable qu'à cette occasion M. Clark se limite à faire des propositions sur des questions où des ententes sont possibles comme sur les tribunaux de la famille. Selon lui, il serait peut-être risqué d'ouvrir un débat trop général qui pourrait amener des refus de la part de certaines provinces, ce qui favoriserait le gouvernement Lévesque en égard au débat référendaire.

Signalons enfin que le chef de l'Union nationale a réclamé que le gouvernement Lévesque tienne une commission parlementaire pour entendre tous les groupes et individus qui aimeraient se prononcer sur le livre blanc qui sera publié à l'automne. Ce serait une façon de « dépequiser » le référendum, soutient M. Biron.

♦ Référendum

table. Le moment est venu pour tous de se brancher. A mon sens, l'automne qui vient donc servir de période de mise au point et de réflexion sur l'avenir du Québec et de ses relations avec le Canada », a dit M. Lévesque.

M. Lévesque ne se fait toutefois guère d'illusions ni sur la position du PLQ ni sur les nouvelles propositions du gouvernement conservateur. A cet égard, il a indiqué hier que son gouvernement participerait, le cas échéant, à toute conférence constitutionnelle convoquée par M. Clark mais qu'il ne s'attendait pas à des changements substantiels par rapport aux règles constitutionnelles actuelles.

Le premier ministre croit également que le fait de tenir le référendum à l'automne aurait pu donner lieu, chez les fédéralistes, à ce qu'il a appelé « coup de la Brinks constitutionnel » où les partisans de cette thèse auraient rapidement fait

Les JOUEUX RASSEMBLES

C'EST GÉNANT, M. LE PRÉSIDENT D'ENTENDRE LE CHEF LIBÉRAL RENDRE COUPABLES ET MORDES LES ASPIRATIONS DU PEUPLE QUÉBÉCOIS...



ALORS QU'IL EST BIEN ASSIS SUR QUELQUES MILLIONS MAL ACQUIS!



PAN !!



LA CHASSE À L'AURÉOLE EST OUVERTE!



front commun autour de propositions sur lesquelles la population n'aurait pas eu le temps de réfléchir.

En second lieu, le premier ministre estime que l'Assemblée nationale est loin d'avoir complété le programme législatif tracé dans le discours inaugural et qu'elle aura besoin des mois d'automne pour y parvenir.

Parmi les législations importantes qu'il reste à discuter et à adopter, M. Lévesque a signalé celle sur la Régie du logement, celle sur la santé et la sécurité des travailleurs de même que la réforme de la fiscalité municipale.

Le premier ministre a également signalé que les députés seront invités à se pencher cet automne sur un plan quinquennal de redressement de Sidbec de même que sur les mesures économiques qui seront contenues dans l'énoncé de politique économique que rendra public au cours des prochains mois le ministre d'État au Développement économique, M. Bernard Landry.

« Le gouvernement a le devoir de garder la voiture en marche en même temps qu'on discutera du moteur le plus indiqué pour l'avenir », a dit M. Lévesque.

Enfin, le gouvernement souhaite que le référendum puisse se tenir en dehors de l'effervescence que créera le renouvellement des conventions collectives dans les secteurs public et parapublic. A cet égard, il estime pouvoir en arriver au cours de l'automne à un règlement avec tous les employés de ces secteurs dont la totalité des conventions viennent à échéance à la fin du mois de juin.

« On espère profiter de l'automne pour conclure les négociations avec les employés des secteurs public et parapublic car il ne faudrait pas que viennent se heurter, comme s'ils étaient contradictoires, les intérêts légitimes des travailleurs de l'État à l'intérêt global de la collectivité toute entière », a ajouté M. Lévesque.

En fait, ce que souhaite le gouvernement, c'est de pouvoir tenir son référendum une fois que ces employés auront obtenu un règlement satisfaisant, assurant ainsi qu'ils ne troubleront pas les assemblées référendaires comme ils l'avaient fait lors des élections générales de 1976.

« La question de l'avenir national, ces travailleurs devraient pouvoir eux aussi y penser comme citoyens, dans le climat le plus serein possible », a ajouté le premier ministre.

M. Lévesque a reconnu hier que plusieurs avaient été tentés par l'hypothèse de l'automne et que les sondages de son parti indiquaient même une chance appréciable de victoire.

« On aurait pu gagner, en y mettant toute la pression et le crescendo nécessaire, mais est-ce que cette victoire aurait été légitime », a dit le premier ministre.

En fait, M. Lévesque croit qu'il vaut mieux tenir cette consultation historique dans un climat dégagé d'autres préoccupations plus immédiates et après que les Québécois aient eu le loisir d'examiner calmement toutes les options qui s'offrent à eux.

Voilà pourquoi le gouvernement compte publier au début de l'automne un livre blanc qui fera état du dossier constitutionnel et de l'option de souveraineté associée qu'il propose.

Ce livre blanc pourra servir de point d'appui à toute la campagne d'information que le gouvernement et le PQ ont l'intention de mener cet automne mais ne donnera pas lieu à une commission parlementaire, a dit M. Lévesque.

Quant à la question, dont les principaux éléments seront contenus dans ce livre blanc, le premier ministre a promis de le déposer avant l'ajournement des Fêtes.

Il a également indiqué que le débat qui entourera son adoption débutera au début de l'année 1980.

En vertu de la loi 92 sur les consultations populaires, ce débat doit durer 35 heures. Par la suite, il doit s'écouler un minimum de 20 jours pour permettre la formation des comités du « oui » et du « non ». Quant à la campagne comme telle, elle ne peut durer plus de 60 jours.

En tenant compte de tous ces délais, il faudrait que l'Assemblée nationale se réunisse au début du mois de février pour que le référendum ait lieu vers la mi-mai.

M. Lévesque a refusé bien sûr, de dire quelle serait la date de cette consultation. Tout au plus a-t-il indiqué qu'elle aurait lieu après Pâques — qui sera le 6 avril 1980 — et après le prochain discours sur le budget.

Pour ce qui est du libellé de la question, le premier ministre a répété qu'elle portera sur l'essentiel de l'option gouvernementale, c'est-à-dire un mandat pour rapatrier tous nos impôts et nos pouvoirs législatifs tout en maintenant les liens économiques avec le Canada.

Dans cette perspective et à la suite des résolutions adoptées lors du dernier congrès du PQ, il est clair que ce référendum n'aura pas un caractère décisif dans le sens que tout ce qu'y obtiendra le gouvernement, c'est un mandat de négocier.

Dans l'hypothèse où cette négociation échouerait, les dirigeants du gouvernement ont déjà promis de consulter de nouveau la population, par voie référendaire ou électorale.

Signalons enfin que le premier ministre a demandé hier, sans grande illusion toutefois, que le débat qui s'amorce puisse se tenir dans un climat qui tienne compte des meilleurs intérêts de la population et qui écarte les préoccupations partisans ou étroitement électorales.

♦ Vance

coopération et d'assistance qui, utilisées à grande échelle, seront un témoignage effectif de la justice sociale internationale. Le ministre a enfin demandé instamment aux autres membres de l'OEA de soutenir

ces initiatives, « base d'une solution au problème nicaraguayen ».

Somoza est prêt à entamer le dialogue avec l'opposition, a déclaré le ministre nicaraguayen des Affaires étrangères, M. Julio Quintana, devant les 27 délégués de l'Organisation des États américains (OEA).

M. Quintana a assuré que son pays accueillait « avec sympathie » les propositions du secrétaire d'État Cyrus Vance. M. Quintana a cependant critiqué les interventions étrangères au Nicaragua et a dénoncé une nouvelle fois la fourniture d'armes « communistes » aux insurgés sandinistes.

Enfin, le ministre nicaraguayen a demandé que l'OEA détermine « avec justice la responsabilité des gouvernements étrangers ».

La sévérité des États-Unis à l'égard du régime somoziste s'explique en partie, estime-t-on, par l'exécution du journaliste américain William Stewart par un soldat de la Garde nationale du Nicaragua, et par le caractère de « tragédie humaine croissante » que prend le conflit.

Le secrétaire d'État a fait explicitement référence à ce tragique incident dans son discours et le représentant de Panama a demandé que le film de l'assassinat du journaliste soit projeté dans la salle de réunion.

M. Vance a ajouté qu'il existait plus en plus de preuves de l'immixtion de Cuba et d'autres pays dans la crise nicaraguayenne.

« Nous croyons le temps venu de donner toute sa force à l'Organisation des États américains en s'attaquant directement aux causes profondes de la crise. Nous devons agir maintenant dans l'union », a souligné le secrétaire d'État américain. Il a toutefois évité d'évoquer directement la démission éventuelle du président Somoza.

M. Vance a affirmé que les atteintes aux droits de l'homme constatées au cours des combats de novembre par la commission d'enquête de l'OEA n'avaient fait qu'empirer.

Dans les milieux autorisés de Washington, on estime que cette initiative américaine rencontrera un accueil favorable dans les pays d'Amérique centrale où la crainte d'une déstabilisation a supplanté celle d'une ingérence américaine dans les affaires intérieures des États.

Pendant ce temps, les guérilleros sandinistes ont poursuivi leur avance dans le nord du Nicaragua et ont infiltré des torpues dans la capitale et dans le sud du pays, indique-t-on de source informée à Managua. La Garde nationale du président Somoza, soumise à de fortes pressions des rebelles dans le sud et à Managua, n'est pas parvenue à arrêter les sandinistes sur le point de contrôler l'ensemble du nord, une région industrielle et agricole très importante.

Si à Managua, les gardes nationaux semblent avoir marqué des points contre les rebelles, ces derniers continuent leur offensive à partir de Leon, la deuxième ville du pays, capturée dimanche, ont indiqué des habitants.

Selon eux, les sandinistes ont capturé les agglomérations de Posoltega et Chichigalpa et menacent maintenant Chinandega et Puerto de Corinto, principal port du Nicaragua. D'autres observateurs font état de succès sandinistes dans le nord, à Esteli et à Matagalpa.

A Mexico, le quartier-général sandiniste a indiqué que des avions rebelles avaient bombardé à Managua le bunker où le général Somoza s'est réfugié.

Des journalistes qui suivent les événements à Managua ont déclaré de leur côté n'avoir rien vu, ni entendu. Des habitants de la banlieue de la capitale ont cependant rapporté avoir vu un avion dont l'immatriculation n'a pas été précisée, lâcher des bombes à proximité d'une raffinerie de pétrole.

Par ailleurs, le gouvernement a désigné hier une cour martiale pour juger les responsables du meurtre mercredi de M. Bill Stewart, un journaliste de la télévision américaine et de son interprète abattus par des gardes nationaux.

Le capitaine Lorenzo Brenes, qui commandait la patrouille à l'endroit où le responsable du double meurtre avait été tué mercredi soir dans le même secteur où le journaliste avait été abattu.

En signe de protestation contre l'assassinat de M. Stewart, quelque 80 journalistes, qui couvraient les événements du Nicaragua depuis le début de la guerre civile, ont quitté hier le pays à bord d'un avion militaire américain à destination de Panama.

♦ Ambassade

Lusaka.

De son côté, le ministre de l'Immigration, M. Ron Atkey, a refusé de commenter les réactions qu'ont suscitées ses récents propos, suivant lesquels « les Arabes aboient plus qu'ils ne mordent ».

M. Atkey, qu'on dit l'un des principaux artisans de la politique conservatrice d'appui à la cause israélienne sur la question de Jérusalem, s'était dit étonné du fait que certaines personnes semblent prendre panique devant les menaces de représailles des milieux arabes.

Répliquant aux propos de M. Atkey, le leader de l'Organisation de libération de la Palestine, M. Yasser Arafat, a déclaré mercredi au Koweït que « notre nation arabe doit donner une leçon à ces vauriens du Canada de manière à assurer la protection de notre dignité, de nos droits et de nos territoires ».

Le porte-parole de la Ligue arabe à Ottawa, M. Abdullah Abdullah, a pour sa part déclaré que les propos de M. Atkey étaient non seulement inacceptables, mais dégradants.

Plus tard dans la journée, les ambassadeurs arabes de la capitale canadienne ont dit regretter les propos du ministre

canadien qu'ils ont qualifiés de « provocation ».

Dans une déclaration à la presse, les ambassadeurs des pays membres de la Ligue arabe ont dit estimer que de tels propos pourraient porter atteinte à l'amitié canado-arabe.

D'autre part à Québec, le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, a sollicité une rencontre avec le ministre des Affaires étrangères, Mme Flora MacDonald, pour discuter des conséquences d'un éventuel déménagement de l'ambassade du Canada en Israël.

M. Morin répondait hier à l'Assemblée nationale au député péquiste de Tascheau, M. Richard Guay, qui voulait savoir si le gouvernement du Québec était intervenu auprès d'Ottawa pour faire valoir les inquiétudes et les intérêts de la province.

« Nous n'avons jamais été consultés sur cette promesse électorale de M. Clark et ce qui est en cause est énorme ».

« Et ça nous concerne au contraire », a poursuivi M. Morin après que le député libéral de Laval, Jean-Noël Lavoie, eut observé que cette question n'est pas de la compétence de l'Assemblée nationale.

Pour sa part, le chef du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan, a qualifié de « prématurée » la décision du gouvernement fédéral de déménager de Tel-Aviv à Jérusalem l'ambassade du Canada en Israël.

M. Ryan estime que le gouvernement Clark a procédé avec un peu trop de célérité dans cette affaire et que les déclarations récentes faites à Ottawa laissent entendre qu'on est à reconsidérer cette décision.

Le chef libéral a ajouté que le gouvernement fédéral aurait dû faire plus de consultation avant de s'engager dans cette voie et a rappelé que la situation géopolitique du Canada l'obligeait à jouer un rôle de modérateur sur la scène internationale.

Dans les Maritimes, les hommes d'affaires s'interrogent aussi sur les conséquences du mécontentement témoigné par les Arabes.

Au dire de M. David Hall, président de Tri-Star de Yarmouth en Nouvelle-Écosse, les soumissions que cette entreprise a faites et qui sont à l'étude en Irak sont bloquées. Tri-Star construit des ambulances et d'autres véhicules spécialisés.

Cette société risque de perdre un marché global de \$50 millions. Une offre de \$4 millions que l'Irak était sur le point d'accepter a été bloquée jusqu'à ce que le gouvernement canadien clarifie sa décision au sujet de son ambassade.

Le gouvernement irakien a fait savoir à M. Hall que son entreprise ne sera même plus en mesure de faire d'autres offres, jusqu'à ce que la question en litige soit réglée en faveur des Arabes.

D'après M. Peter Gunther, économiste en chef au Conseil économique des provinces atlantiques, les mesures prises par les Arabes risquent d'avoir des conséquences encore plus inattendues sur l'économie de la région.

Il rappelle, à titre d'exemple, qu'en 1978 la Nouvelle-Écosse a vendu pour \$5,9 millions de céréales, de véhicules et de produits alimentaires aux pays arabes, surtout à l'Arabie saoudite et à l'Irak, alors que cette province a importé pour \$275,4 millions de pétrole des États arabes.

Pour payer ces importations de pétrole, explique-t-il, il faut gagner en retour des marchés outre-mer ou des investissements. Il n'est pas facile de savoir combien de fonds les Arabes investissent au Canada mais, a souligné M. Gunther, leur fermer la porte n'est tout de même pas le meilleur moyen de veiller aux intérêts économiques de notre pays.

M. Hall va envoyer un télégramme au ministre fédéral des Finances, M. John Crosbie, pour protester contre la décision du gouvernement et le mettre en garde contre les effets néfastes de cette mesure.

Le Conseil économique régional des provinces atlantiques est en train d'évaluer les répercussions sur le commerce au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse.

Dans l'Île-du-Prince-Édouard, M. Cam McLean, président de C. M. McLean Ltd., dit que la décision pourrait faire perdre à son entreprise sa part de ventes de 40,500,000 livres de semences de pommes de terre exportées en Algérie l'an dernier.

Il ajoute que les producteurs de semences prévoyaient vendre 30,500,000 livres de plus cette année. Certains ont commencé à imprimer des circulaires commerciales en arabe, dans l'espoir d'attirer les clients.

22 juin

par la PC et l'AP

Il y a 578 ans aujourd'hui, l'explorateur français Samuel de Champlain, né en 1567 à Brouage, en Saintonge, aborda pour la première fois en Nouvelle-France.

1976 — La Chambre des communes abolit la peine de mort.

1969 — Décès de la chanteuse et actrice américaine Judy Garland.

1941 — Les Allemands envahissent l'URSS sur un front de 3,500 km.

1940 — Armistice entre la France et l'Allemagne nazie.

1894 — Le Dahomey devient colonie française.

1815 — Napoléon abdique une deuxième fois.

1773 — Des dominicains établissent la première mission en Californie.

Ils sont nés un 22 juin: Julian Huxley, biologiste et généticien britannique (1887-1975); Billy Wilder, cinéaste autrichien, auteur de Sunset Boulevard (1906).



♦ Réfugiés

continuer d'offrir le droit d'asile aux réfugiés.

Le gouvernement canadien compte d'autre part obtenir l'appui de pays comme la France et la Grande-Bretagne pour convoquer une conférence internationale, qui réunirait une grande variété de pays, y compris l'Union soviétique, dès juillet si possible, pour se pencher sur le problème des réfugiés, « sans oublier les raisons politiques de l'exode actuel », a dit Mme MacDonald.

« Le gouvernement est fermement convaincu qu'il faut s'attaquer à la racine même du problème, y compris l'interrelation qui existe entre l'exode et les violations flagrantes et continues des droits de l'Homme au Vietnam, au Cambodge et au Laos.

« Pour ce qui est du Vietnam, il est maintenant évident que le gouvernement de Hanoi poursuit une politique systématique d'expulsion, fondée sur l'ethnie, d'un secteur entier de la population ayant des racines profondes au Vietnam », ont soutenu M. Atkey et Mme MacDonald.

♦ Jean-Talon

les (CPNAS) se déroulaient à une allure intensive depuis mercredi soir et que l'étude des 15 points litigieux devait être complétée hier soir. Le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, a pour sa part estimé hier que les discussions à la table de négociations pourraient donner des résultats très bientôt. Le COPS est sans contrat depuis le 30 juin 1978 et regroupe 23,000 infirmières et techniciens.

D'autre part, de nombreux hôpitaux de Montréal ont été touchés par la grève de 24 heures de la Fédération québécoise des infirmières et infirmières (FQII), centrale

syndicale indépendante qui regroupe 7,500 membres.

M. Lazure a déclaré hier devant l'Assemblée nationale que 17 hôpitaux, dont 16 dans la région de Montréal, avaient été touchés par le débrayage de la FQII.

L'urgence est demeurée ouverte dans plusieurs hôpitaux dont l'Hôtel-Dieu, Saint-Michel, Fleury, Saint-Luc et Charles-Lemoyne. Dans ce dernier établissement les services d'urgence ont fonctionné au ralenti. L'hôpital Sacré-Coeur a fonctionné normalement.

À l'instar du COPS, la FQII est sans convention collective depuis près d'un an. Toutefois, les négociations sont dans ce dernier cas beaucoup moins avancées: les parties n'ont pas encore abordé les questions salariales et sont divisées par d'importants écarts sur les conditions de travail, notamment en ce qui concerne la sécurité d'emploi, la notion de poste et celle des listes de rappel, les équipes volantes de personnel, les congés.

Quand au Conseil sur le maintien des services essentiels, qui a mandat de renseigner le public sur la situation qui prévaut dans les établissements de santé de la province, il a déclaré hier, à l'issue d'une longue réunion de ses sept membres, que son intervention à l'hôpital Jean-Talon, par l'entremise d'un expert, avait permis aux deux parties de cet hôpital de convenir d'une nouvelle entente.

Un communiqué émis en fin de journée dit en effet: « L'entente prévoit qu'advenant une demande accrue, urgente et imprévisible, le syndicat s'engage à fournir temporairement, sur demande, les infirmières qualifiées et ce ci selon les modalités à établir par un comité conjoint à être mis sur pied ».

Le conseil précise qu'il laisse aux parties le soin de diffuser le contenu de cette nouvelle entente et indique qu'elles mettront sur pied un comité de surveillance pour l'admission des cas d'urgence.

Pourtant, le Conseil sur le maintien des services essentiels — que les infirmières en grève sont tenues de respecter — conclut « qu'en aucun moment les bénéficiaires hospitalisés n'ont été en danger immédiat durant la grève ». On peut prévoir que la nouvelle entente permettra aux parties une évaluation au jour le jour des besoins advenant d'autres débrayages.

La décision du Conseil sur le maintien des services essentiels de faire enquête à Jean-Talon avait fait suite à l'évaluation transmise au ministre des Affaires sociales par la direction de cet hôpital le 7 juin selon laquelle la situation était urgente et mettait en danger la sécurité du public. Le conseil sur le maintien des services essentiels aura donné raison au syndicat.



Quand réclame-t-on?

par Louis-Paul Béguin

C'est avec surprise que j'ai lu dans les documents de la Régie de l'assurance automobile, les mots réclamations, réclamants. Ces mots se trouvent plus particulièrement dans le rapport d'activité qu'on appelle malheureusement « rapport annuel » (annual report y est pour quelque chose). Je dis que j'étais surpris, car je connais les efforts qui furent faits pour que l'assurance automobile soit administrée en bon français.

En assurance, on s'entend sur les termes d'un contrat. La réalisation du risque garanti par le contrat dépend d'un événement: un accident par exemple, qui cause des dommages cor-

porels ou matériels. L'événement est appelé alors sinistre, que ce soit en assurance Vie ou en assurances de dommages. Toute personne assurée subissant un dommage entrant dans la catégorie des risques garantis par le contrat demande à l'assureur (ici il s'agit de l'État) ayant consenti aux termes du contrat, que lui soit payée une indemnité. En anglais le mot claim, en général, est le plus courant pour désigner le fait de demander l'indemnité. Or, le français équivalait le plus automatique de claim est réclamation. Ce qui fait que, depuis des décennies, que dis-je, un siècle, on parle dans les contrats (traduits) au Québec de réclamation, au lieu de dire demande ou sinistre. Dans le rapport d'activité de la Régie de l'assurance automobile du Québec, je lis: « Révision et appel. Un réclamant qui se croit lésé par une décision rendue par un fonctionnaire de la Régie peut demander à celle-ci une révision de cette décision. » On appelle réclamant la personne qui est prestataire. Elle n'a pas encore à réclamer quoi que ce soit, quand on lui verse l'indemnité. C'est APRES, qu'elle se croit lésée. L'action de réclamer ensuite, en fait peut-être un réclamation,

Québec offre \$1 million à la sauvette pour des cours de formation morale

par Paule des Rivières

Le ministère de l'Éducation a mis environ \$1 million à la disposition des commissions scolaires pour les aider à appliquer le droit à l'exemption de l'enseignement religieux dans leurs écoles.

Cette aide a fait l'objet d'une directive sous-ministérielle envoyée en avril aux commissions scolaires, qui avaient jusqu'au 1er juin pour consulter leurs directions d'écoles et faire parvenir leurs demandes de subventions au gouvernement.

C'est dire que l'opération s'est déroulée très vite et, qui plus est, immédiatement après la fin de la période des

inscriptions pour la prochaine année scolaire. Les parents qui ont eu vent de ces possibilités nouvelles d'implantation d'un cours de formation morale dans les écoles où le nombre d'« exemptés » est inférieur à une classe jugée normale sont l'exception.

Ces subventions pourront être utilisées pour permettre l'engagement de personnel additionnel ou pour assurer le droit des enseignants à l'exemption de l'enseignement religieux.

C'est l'Association québécoise pour l'application du droit à l'exemption de l'enseignement religieux (AQADER) qui a divulgué hier à la presse l'existence de

ces fonds. Sa présidente, Mme Norma Legault, demande qu'une information adéquate soit diffusée à ce sujet et considère que le service de l'enseignement catholique de la direction des réseaux devrait donner aux commissions scolaires jusqu'au 1er septembre pour demander des subventions.

A la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM), où le problème de l'exemption se pose avec acuité, un membre de la haute administration a déclaré hier au DEVOIR qu'une cinquantaine d'écoles avaient soumis des projets de subventions pour améliorer ou simplement implanter des cours de formation morale.

La CECM a donné toute la latitude voulue à ses directions d'école dans cette opération. Elle n'a pu fournir hier d'informations sur l'importance des subventions qu'elle demande mais les directions d'école désireuses de s'en prévaloir ont parlé de regroupement d'élèves de différents niveaux, de l'engagement d'un professeur itinérant pour dispenser le cours de formation morale, ou de personnel pour surveiller les élèves exemptés.

Cette fonction de surveillance, qui peut être exercée par des parents, s'appliquera à la CECM dans les groupes s'adonnant à un programme de recherche personnelle de con-

naissance du phénomène religieux.

Il semble en effet que la commission estime pouvoir offrir soit un cours de formation morale soit un programme de recherche personnelle et elle laisse ses directions d'école choisir entre l'un ou l'autre. Dans le second cas, la commission estime qu'elle n'a pas nécessairement à faire appel à des enseignants qualifiés puisqu'il s'agit de recherches personnelles.

Les subventions du ministère de l'Éducation devraient éviter le regroupement des « exemptés » de la région centre dans une même école. Ce projet n'a d'ailleurs pas reçu un accueil très enthousiaste de la part des parents.

La Local 144 a assez progressé pour tenir une élection partielle, estime la tutelle

par Louis-Gilles Francoeur

La tutelle gouvernementale, responsable de trois syndicats de la FTQ-Construction, a indiqué dans son rapport annuel déposé hier par le ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, qu'elle était prête à tenir une « élection partielle » au Local 144 des plombiers, le fief de l'ancienne administration de la construction.

Même si cette décision ne rencontre pas l'adhésion d'une bonne partie de la base, qui pense que les fidèles de l'ancien roi de la construction, André Desjardins, sont toujours à même de piper le processus démocratique, le tuteur en chef, Me Gérard Beaudry, estime qu'il est temps de procéder à l'élection d'un gérant d'affaires et d'un secrétaire financier. L'union internationale fait d'ailleurs des pressions en ce sens depuis de nombreux mois.

Le tuteur ajoute dans son rapport au ministre que cette élection constitue l'étape pour « en arriver à une élection générale », comme si l'on voulait tester la force du pouvoir parallèle au 144 sur deux portes avant d'ouvrir les candidatures aux autres fonctions de l'exécutif syndical.

Le rapport souligne d'autre part que les 11 agents d'affaires ont eux-mêmes choisi leurs dirigeants actuels et les futurs candidats aux postes de gérant d'affaires et de secrétaire financier.

« Nous ne pouvons préjuger de l'avenir mais celui-ci nous apparaît des plus encourageants », écrit Me Beaudry. Toutefois, celui-ci pense que la tutelle devra rester en place encore « un certain temps ».

c'est-à-dire « aussi longtemps qu'une équipe au complet ne sera pas élue par le choix démocratique ».

Le tuteur du 144 précise d'autre part que les relations avec les entrepreneurs en plomberie se sont nettement améliorées. « La grande majorité des entrepreneurs passent maintenant par le bureau de placement syndical », écrit-il.

« Nous notons toutefois que quelques compagnies restent fidèles à l'ancienne administration et emploient des hommes par l'intermédiaire de l'organisation parallèle », ajoute le tuteur qui confirme ainsi la présence toujours sensible du clan de l'ancien roi de la construction.

Selon des informations obtenues des milieux patronaux de

la construction, les entreprises auxquelles se réfère le tuteur se retrouvent essentiellement dans le secteur des raffineries où un certain nombre d'employeurs échappent au décret de la construction et au système officiel de placement.

L'Association des entrepreneurs en construction (AECQ) a ouvertement encouragé ses membres spécialistes en plomberie à diriger leurs offres d'emploi au bureau de placement syndical du 144, afin de secondar les efforts de la tutelle, même si sa politique avouée est de briser le contrôle de ses mêmes bureaux sur la main-d'œuvre.

La tutelle gouvernementale précise d'autre part que ses efforts ont été fructueux au Local 89 des mécaniciens d'as-

censeurs et qu'elle pense « pouvoir recommander la levée de la tutelle d'ici la fin de l'année 1979 ».

Il n'en est pas de même au Local 791 des opérateurs de machinerie lourde où la tutelle estime que sa présence « reste souhaitée, nécessaire et souhaitable encore pour quelque temps ».

Dans les deux syndicats, des élections démocratiques ont été tenues et les dirigeants élus gouvernent bien leur syndicat. A ces deux endroits, le rôle des tuteurs se limite à une sorte de surveillance alors qu'ils monopolisaient l'administration purement et simplement au début de leur mandat en 1975.

Au 791, précise Me Beaudry, de nombreux problèmes res-

tent en suspens en dépit du règlement des poursuites intentées à la suite du saccage du chantier de LG-2 à la Baie-James. Une partie de ces problèmes seraient d'ordre financier, dit la rumeur dans ce milieu.

Le tuteur n'en conclut pas moins que le 791 et le 89 « font la preuve qu'ils sont prêts à représenter leurs membres et à répondre à leurs besoins ». Au 144, tel n'est pas encore le cas. L'expérience des élections sera somme toute le test décisif. Mais peu explicite là-dessus, Me Beaudry se contente de conclure que « ce n'est qu'au cours de l'année qui vient que nous serons en mesure de vous dire vers quel moment la tutelle pourra prendre fin dans ce local ».

Chartraw et Gaboury terminent leur premier match judiciaire ex aequo

par Bernard Morrier

Le joueur de défense des Canadiens de Montréal Richard « Rick » Chartraw vient de gagner partiellement la première d'une série de 48 procédures judiciaires l'opposant à son propriétaire, l'ex-juge et ancien directeur de la Sûreté du Québec, Me Marcel Gaboury.

Selon un jugement rendu hier par le juge Charles Gonthier, de la Cour supérieure, Chartraw, malgré le désir de son propriétaire de le voir partir, pourra continuer à habiter sa spacieuse maison du chemin Trafalgar au moins jusqu'à l'expiration de son bail à la fin de novembre prochain.

Le hockeyeur était notamment accusé de devoir deux mois de loyer à Me Gaboury, mais le juge Gonthier a pris en considération le fait que l'athlète a déposé, lors du procès, un montant de \$1,500, qui englobe à la fois les deux mensualités et certains autres frais relevant de sa responsabilité.

Cependant, ce joueur d'origine américaine devra verser à

Me Gaboury la somme de \$150, soit les frais de l'enlèvement de la neige sur la propriété pendant un hiver, service dont il a bénéficié mais qui était à sa charge, comme le mentionne le bail.

Chartraw avait réclamé une réduction de son loyer mensuel de \$600, vu l'absence d'un réfrigérateur en bon état. Mais le juge Gonthier a rejeté cette demande, étant donné que le locataire a pris sur lui de

s'acheter un autre appareil sans en avoir obtenu l'autorisation de son propriétaire.

Quant aux dommages résultant d'une fuite d'eau dans le garage, le magistrat rejette également la réclamation de Chartraw, étant donné que ce vice était très apparent lors de la signature du bail. Chartraw voulait aussi une baisse de loyer, sous prétexte que des dommages au béton d'un esca-

lier et d'un patio l'empêchaient de jouir de ces services. Mais la preuve a démontré, semble-t-il, qu'il ne s'en servait pratiquement jamais.

De son côté, Me Gaboury voulait être dédommagé pour une peinture que Chartraw n'aimait pas et qu'il avait entreposée au sous-sol, ainsi que pour une grille en fer forgé enlevée, prétextant le risque de brisure, mais le juge Gonthier a vu là des dommages très mineurs, qui pourraient être éventuellement réparés par le locataire quand celui-ci quittera les lieux, pour laisser la place comme il l'avait trouvée comme l'exige le bail.

Chartraw se plaignait ensuite de certains torts que lui aurait causés une saisie avant jugement faite par Me Gaboury, mais le tribunal estime que rien n'est très grave de ce côté et ne lui accorde aucun montant, attendu que le propriétaire avait soutenu que les conditions dans lesquelles ce geste fut posé le portait à s'inquiéter outre mesure, compte tenu de la persistance de son locataire à ne pas payer son loyer et de son peu de soucis du bon entretien de la maison.

Un nouveau départ pour le p'tit train du Nord

Le « p'tit train du Nord » version moderne, soit par autorails climatisés, reprendra ses activités estivales dès ce soir, avec un service quotidien durant les fins de semaine.

Via Rail, qui prend la relève de CP Rail, invite en effet les voyageurs vers une destination d'air pur, de repos et de vacances grâce à des trains modernes qui feront la navette entre Montréal et Mont-Laurier ou Labelle, jusqu'au 14 octobre prochain.

Ainsi, le train no 167 quittera la gare Windsor à 18 h 15 ce soir et atteindra Mont-Laurier vers 22 h 50. Demain et les samedis suivants, le départ de Mont-Laurier aura lieu à 16 h 26 et l'arrivée à Montréal vers 21 h, tant sur le 167 que sur les trains no 163 et 171, qui partiront de la métropole à 9 h les samedis et dimanches. Seul le 171 dominical ne se rendra pas jusqu'à Mont-Laurier, s'arrêtant plutôt à Labelle avant son retour.

Une nouveauté cette année: chaque fois que le lundi sera un jour férié, le train circulera ce jour-là au lieu du dimanche. Ainsi, le « p'tit train du Nord » roulera le 25 juin, le 2 juillet, le 3 septembre ainsi que le 8 octobre, et non pas le jour précédent.

Les voyageurs peuvent monter et descendre aux gares habituelles (y compris Mont-Laurier, contrairement à l'an dernier), et les tarifs écono-choix de Via Rail s'appliquent en tout temps, avec des réductions pour un aller-retour, les personnes âgées, des tarifs de groupes et le demi tarif pour enfants.

L'Association touristique des Laurentides a prévu toute une gamme d'activités à l'intention des usagers du « p'tit train » afin de rendre leur séjour agréable.

Limoilou: 14 septembre

QUÉBEC (PC) — Le juge Gilles Lahaye, de la Cour des sessions de la paix, à Québec, a pris en délibéré, mardi, la poursuite prise par le ministère public contre six professeurs du Cégep Limoilou accusés d'avoir enfreint la loi provinciale sur les explosifs, entre le 7 et le 16 novembre 1977.

À l'issue des plaidoiries du procureur de la couronne et des procureurs des intimés, le juge a fait savoir qu'il rendra son jugement le 14 septembre.

Eté Seuil



James A. Michener Chesapeake

Dans l'immense baie de Chesapeake, quelques familles américaines vivent, de générations en générations, toute l'histoire des États-Unis.

Traduit de l'américain
780 pages \$ 19,95

SEUIL



Herbert Lieberman La traque

Par l'auteur de "Necropolis", grand prix de littérature policière.

Un suspense haletant dans un décor somptueux: Celui des grands domaines nazis dissimulés dans la forêt sud-américaine.

Traduit de l'américain
312 pages \$ 17,95

SEUIL



Thomas Sanchez Meurtres à Los Angeles

Un roman violent et désenchanté, sur la trame des événements sanglants de 1943 à Los Angeles. Par l'auteur de "Rabbit Boss".

Traduit de l'américain
256 pages \$ 15,50

SEUIL



Simone Signoret Le lendemain elle était souriante...

Le nouveau livre de l'auteur de "La nostalgie n'est plus ce qu'elle était", où l'on entend cette même voix sincère et directe.

292 pages \$ 13,95

SEUIL



Sophia Loren La bonne étoile avec la collaboration de A. E. Hotchner

"Un livre très émouvant: le bilan intime d'une femme qui ne veut pas se laisser enfermer dans son image de star".
Le Monde / Jacques Siclier

288 pages \$ 15,95

SEUIL



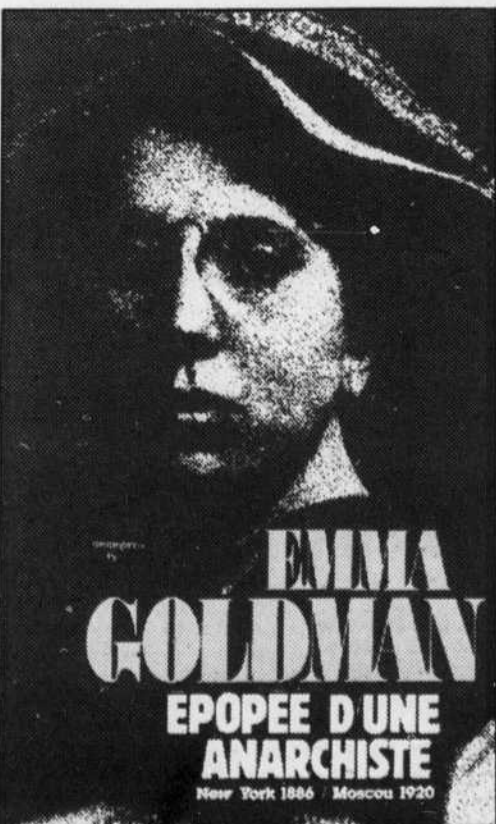
Günter Grass Le Turbot

"On n'avait rien lu de si beau depuis longtemps. Un livre avec lequel on peut vivre pendant des jours."
Die Zeit

Traduit de l'allemand
540 pages \$ 19,95

SEUIL

VIENT DE PARAÎTRE



316 pages \$19,25

La vie passionnée d'une anarchiste. Emma Goldman raconte son aventure personnelle, ses luttes, ses espoirs, ses doutes, mais aussi ses déboires sentimentaux. C'est toute l'histoire de notre temps qu'elle évoque.

Aux éditions
Hachette littérature

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE

VIENT DE PARAÎTRE

AUX ÉDITIONS DU BORÉAL EXPRESS

VINCENT LEMIEUX

LA FÊTE CONTINUE

La vie politique au Québec depuis la révolution tranquille jusqu'au référendum.

208 pages

\$8,25

En vente dans toutes
les librairies

Distribution: Diffusion Dimedia, 539 Lebeau, V. Saint-Laurent H4N 1S2



NOM

ADRESSE

VILLE

PROFESSION

SEUIL

Tourbec relève le défi

Le Québec: un tour difficile à prendre



Les Appalaches à dos de cheval pour les initiés et les novices dans un forfait de six jours tout compris.

GUY DESHAIES

Le Québec, c'est connu, n'est pas facile à vendre aux touristes tant à l'étranger qu'ici même. Certes il existe ce type de Québécois vendu à tout prix à nos destinations intra muros.

Généralement la trentaine, de préférence professeur, portant un collier de barbe et conduisant une Renault avec fleurdelisé collé sur la lunette arrière, il trouve que l'eau à l'île-aux-Coudres n'est pas si froide que cela, que les moustiques sont moins nombreux cette année que l'an dernier, que le festival de l'éperlan à Sept-Îles ou celui du bleuets à Alma n'ont rien de envier aux carnivals de Rio ou de la Nouvelle-Orléans, que les terrains de camping en bordure d'autoroutes avec clôtures en capsules de bouteilles de bière, boîtes à fleurs sous forme de vieux pneus, élection de Miss Terrain les vendredis soirs et souper aux bûches ne sont pas si quêtaines que cela et ont même un côté sympathique, voire « authentiquement québécois », et qu'il faut être abruti, si ce n'est carrément fédéraliste, pour apercevoir les cimetières d'autos dans la nature plutôt que les nombreux animaux sauvages qui peuplent notre faune et trouver à redire sur les prix en plus.

Ce gars là ordonne de « prendre le tour du Québec », il raconte qu'il « faut s'parler », il crie « le Québec aux Québécois » et se veut le reflet de l'âme courageuse de son grand peuple. Bref du client pas difficile.

Seulement il y a les autres dont l'enthousiasme est moins chaud à commencer par les Québécois eux-mêmes. Les rares promoteurs des vacances chez nous en savent quelque chose et c'est en toute connaissance de cause que l'agence Tourbec, au seuil d'un nouveau départ, vient d'annoncer ses programmes d'été au Québec.

Mais avant d'aborder ces programmes originaux qui sont tout de même le fruit d'efforts considérables repassons, avec Jean-Marc Eustache, directeur général de

Tourbec, les principaux obstacles à la vente massive du Québec sur le plan touristique. Premièrement le transport: le tarif aérien Montréal-Iles-de-la-Madeleine et retour coûte légèrement plus cher que le tarif aérien Montréal-Miami et retour. Le matériel volant est défectueux et les sièges disponibles sont trop rares. L'autobus est cher et il n'existe pas de cars touristiques de diverses dimensions. Celui qui voudrait organiser des circuits en bus doit louer un véhicule de 43 passagers ce qui ne correspond pas aux besoins.

L'hébergement: il y a au Québec de beaux, bons et confortables hôtels mais les prix sont excessifs et inaccessibles aux familles; les motels sont chers, généralement le long des routes et établis pour une clientèle d'affaires plutôt que touristique. Il y a des auberges de jeunesse non marchées mais qui ne répondent pas aux besoins d'une large couche de touristes recherchant, par exemple, le motel à deux appartements avec cuisinette comme on trouve abondamment aux États-Unis. Les chalets disponibles sont loués par système de bouche à oreille ou parfois par annonce dans les journaux.

Il n'existe pas au Québec un système de réservation centralisé comme partout ailleurs y compris le Nouveau-Brunswick. Vente: pas de vente à l'étranger parce qu'il n'existe pas de grossiste intéressé ou même suffisamment sollicité par le Québec pour établir des programmes. Coordination: pas de coordination entre les activités nombreuses, l'hébergement et le transport.

Telle activité peut être fort attirante mais si l'on ne peut s'y rendre et si l'on n'y a pas d'hébergement la fête se fait en famille et c'est tout. Étalement: pas d'étalement des vacances

notamment dans le domaine de la construction avec toutes les industries connexes qui créent une demande excessive durant quinze jours en juillet provoquant pour l'industrie du tourisme un rétrécissement de la saison pleine. Mise en marche: un ministère du Tourisme encore beaucoup trop axé sur la chasse et la pêche dont les fonctionnaires, la mouche au chapeau, se préoccupent plus du cerf de Virginie, de l'ouverture de la chasse à l'ours et des fraies de la ouananiche que des infrastructures touristiques.

Beaucoup de ces problèmes ont une solution pratique tant dans l'ensemble du Canada d'ailleurs qu'au Québec en particulier. Certes on n'éliminera pas notre situation géographique ingrate et notre climat non plus que nos distances mais nous devrions trouver une plus grande part du marché touristique international. L'absence de forfaits sur le Canada à l'étranger, par exemple, fait perdre immédiatement l'avantage de la faiblesse de notre dollar. Voilà pourquoi une très large proportion de touristes européens qui visitent le Canada le font par les États-Unis. Ils achètent des forfaits sur New York ou Washington avec circuit via Montréal et les chutes du Niagara. Mais ils ne font que passer une ou deux journées au Canada.

Chez Tourbec 1979 Inc on veut développer le « réceptif » au Québec, à savoir l'organisation de forfaits pour les étrangers mais divers obstacles

mentionnés plus haut rendent ce genre d'entreprise extrêmement difficile. Pour cet été cependant il y a cinq programmes concrets d'une durée d'une semaine environ et qui permettent des activités et des découvertes enrichissantes.

Les « Grandes randonnées en canot » dans la région de Jonquière sous l'égide du Centre d'expédition et de plein air Laurentien (CEPAL). Ce forfait de \$165 pour 7 jours comprend le matériel complet pour le camping et les repas en pleine nature, le sac à dos, tous les repas, l'encadrement pour un animateur et guide et le transport en minibus de Jonquière au camp du CEPAL. Le forfait comprend une initiation au canot avant les descentes des rivières Mistassini, Peribonka ou Cocoumenen. Le circuit permet la pêche, la cueillette de fruits, l'observation de la nature et diverses activités de plein air. Les départs se font tous les samedis jusqu'au 8 septembre prochain et il y a des places disponibles présentement.

On peut aussi choisir un forfait de 12 jours à \$269 pour une randonnée de 150 milles en canot dans ce paysage exceptionnelle. « On monte au JAL » sous l'égide du Ranch des Montagnards que dirige le sympathique Michel Grégoire pour le bénéfice de ceux qui voudraient connaître les joies de l'équitation de randonnées en montagnes dans le décor du Temiscouata, l'arrière-pays de Rivière-du-Loup, plus précisément autour des paroisses de Saint-Juste, Auclair et Lejeune (JAL) où 125 milles de pistes équestres attendent non pas les initiés mais surtout les novices à qui on dispensera une initiation au cheval et aux rudiments de l'équitation.

La randonnée de 6 jours à \$229 comprend une monture

de type Western, tout l'équipement, l'encadrement par un guide et animateur compétent, l'hébergement dans des chalets rustiques mais avec eau, douches, toilettes le long du parcours dans les Appalaches. On offre aussi le transport entre Degelis et le ranch, un petit déjeuner et un dîner d'adieu au ranch. Michel Grégoire a une trentaine de chevaux bien dressés pour cette nouvelle forme de tourisme et a encore des places disponibles. Il y a aussi des excursions plus longues et la possibilité de petites ballades d'une journée ou de quelques heures.

D'autres activités telles que la pêche à la truite dans ce dé-

cor enchanteur sont possibles au Ranch des Montagnards. « La Marie-Clarisse, II ».

Croisière de 7 jours à bord de la goélette de 38 mètres Marie-Clarisse au départ de Tadoussac comprenant l'initiation à la navigation à voile sur le Saguenay en passant par le Cap Éternité et Sainte-Rose du Nord puis sur le Saint-Laurent jusqu'aux Escoumins par Rivière-du-Loup, Rimouski et Forestville. Tous les repas sont inclus dans ce forfait de \$265 avec bien entendu l'hébergement à bord de cette authentique goélette du « bas du fleuve ». Ce programme se vend très bien et il faut faire vite pour obtenir des places.

« Vacances aux Îles-de-la-Madeleine ». Il s'agit ici d'un séjour libre aux îles comprenant le transport aérien sur les ailes d'Eastern Provincial Airways, l'hébergement durant 7 jours et 6 nuits dans une chambre confortable de l'Auberge du Sieur Doublet à Cap-aux-Meules avec tous les petits déjeuners. Le prix est de \$279 pour une chambre simple et \$249 pour occupation double. Départs tous les samedis jusqu'au 8 septembre.

L'Estrie à bicyclette. Enfin un forfait de \$109 pour trois jours de bicyclette dans les Cantons de l'Est à savoir une excursion de 160 kilomètres

entre Orford et Granby en passant par les lacs Memphrémagog et Massawipi ainsi que Saint-Benoît du Lac pour une dégustation de fromages des Benedictins. Ce programme comprend tous les repas, une soirée au théâtre, l'hébergement et un guide-animateur. On doit apporter sa bicyclette. Au départ de Montréal avec transport par autobus le prix est de \$129. Toutes les fins de semaine du vendredi au lundi.

En somme ces programmes sont en gros les mêmes que l'an dernier mais ils sont bien rodés maintenant et conséquemment sont en mesure de satisfaire la clientèle. Certes il n'est pas facile de se lancer dans ces forfaits surtout que Tourbec 1979, après la faillite du 13 octobre 1978 a dû, sous l'impulsion des maisons Voyage Hone et Voyages 2000, relancer tardivement des programmes annulés par les problèmes financiers et se passer des subventions qu'elle recevait du Haut Commissariat à la Jeunesse et aux Sports pour ses forfaits « À la découverte du Québec ».

Des 40 employés de l'ancien Tourbec (masse salariale trop élevée selon certains) il n'en

Suite à la page 10

La GRÈCE '79 à partir de \$535

Mardis soir de Mirabel à Athènes (Central) via NORDAIR
POUR UN SERVICE COMPLET ET PRIX SUR DES SÉJOURS EN GRÈCE. CONSULTEZ

LES SPÉCIALISTES DE L'AGENCE DE VOYAGES

Olympia Express

5200 Avenue du Parc, Montréal, Qué.

276-8537

Détenteur d'un permis du Québec

MONTREAL MA GRAND'VILLE

par Josette Michaud

**UN LIVRE MAGNIFIQUE
AUX COULEURS VARIÉES**

La fraîcheur des images et la simplicité des textes mettent à la portée des enfants une des grandes villes d'Amérique.

Dans le reflet de ses aquarelles, l'auteur entraîne le petit lecteur, de la Place Royale au Complexe Desjardins à la découverte de Montréal, de son histoire et de son architecture.

les éditions
la presse

\$8.95

en vente partout

LE TRANS-AFRIQUE EXPRESS

Symbole dynamique de l'Afrique d'aujourd'hui, Air Afrique opère la liaison New York/Dakar et un réseau complet de correspondances vers les capitales de l'Afrique francophone.

Air Afrique ne se contente pas d'offrir à ses voyageurs sécurité et confort pendant le voyage. Aux escales, vous trouverez un accueil chaleureux, et partout en Afrique, une assistance efficace. Si vous êtes en voyage d'affaires, pourquoi ne pas prolonger votre séjour et profiter des plages ensoleillées?

Votre agent de voyage vous parlera de nos circuits-séjours au Sénégal, en Côte d'Ivoire, et des multiples excursions que nous organisons pour mieux vous faire découvrir les charmes de l'Afrique.



La Voile en 10 leçons

par Marcel Hombart



188 pages \$6.50

VOUS AIMEZ LES LACS, LES MERS... LE VENT, LE SOLEIL, LE CIEL... ALORS APPRENEZ À NAVIGUER EN TOUTE SÉCURITÉ AVEC JACQUES ANNECOU

Aux Éditions Hachette

en vente chez votre libraire



Agence de voyage

2085 de Salaberry, 1233 de la Montagne,
Montréal, Qué. Montréal, Qué.
H3M 1K6 H3G 1Z2
(514) 332-1970 (514) 866-4666

JAPAN AIR LINES ET ORIENT PARADISE
«LES PERLES DE L'ORIENT» 24 jours

Départ spécial: 12 juillet, 13 septembre

Accompagné en français (minimum 20 passagers)

Séjour en hôtels de luxe, petit déjeuner complet, 16 dîners, 3 déjeuners, repas en vols en plus. Transferts visites et excursions.

Tarif aérien de Montréal	\$1547 Can.
Prestations terrestres	\$1042 US
Taxes d'aéroport en Orient	\$20.80 US

RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

avec Tokyo et Hong Kong

Départ le 6 septembre 1979
21 jours

Occupation double: \$3295. can.

Accompagné par Nicole Brouillette

BON VOYAGE

Permis 13419429

Treize Allemands dans le paysage

Les gens nous intéressent plus que le Québec

par Paul Simier



Des professionnels allemands du voyage: «Les paysages sont magnifiques. Mais faites-nous connaître aussi les hommes et la culture.»

Pour l'EUROPE

Réservez vos billets d'avion au prix économique

Prix ABC à partir de \$324 Durée de séjour de 2 à 8 semaines

Vous choisissez vous-même les dates de départ et retour

LOUEZ votre Renault, Simca, Citroën, etc...

ACHAT ET RACHAT

chez le spécialiste et le pionnier de la location

SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE

Depuis 25 ans au service des voyageurs

1176, rue Drummond, Mt — 861-0200-3906 (Touring Club de France)

Permis 73868252-0280

COMMUNIQUÉ POUR LES PERSONNES DÉSIANT VISITER L'EUROPE EN AUTOMOBILE

Les Canadiens désirant utiliser un véhicule automobile pendant leur séjour en France ont des privilèges, puisqu'ils peuvent bénéficier du régime "hors taxe" et de tarifs spéciaux en réservant leur véhicule avant leur départ.

A cet effet AIR FRANCE et EUROPE AUTO vous offrent le plan "AUTO VACANCES 1979" (véhicule neuf - immatriculation TT-KM illimité, assurance tous risques).

Pour des périodes de 21 jours à 6 mois Toutes marques de véhicules

et avec Chrysler France deux grandes voitures européennes à mini prix



SIMCA 1307 S



CHRYSLER HORIZON

Distribution exclusive Europ Auto

Pour tous renseignements ou réservations: Votre agence de voyage est à votre disposition

Permis 79 P.Q. 12580759-5004

2 TOURS REMARQUABLES

EUROPE GERMANIQUE

ALLEMAGNE-AUTRICHE-SUISSE et FRANCE DE L'EST

13 août au 4 septembre

23 jours \$1,873.

LA GRÈCE avec croisière

31 août au 17 septembre

18 jours \$1,554.

Prolongation de 4 jours au bord de la mer \$1,801.

Prolongation de 5 jours à Dubrovnik en Yougoslavie \$1,921.

POUR CES DEUX TOURS:

- billet d'avion transatlantique non inclus
- organisation directe
- groupes homogènes

VOYAGES ANDRÉ MALAVOY INC.

1255 Université
Suite 1220
Montréal, Qué. H3B 3W9
Téléphone: 861-2435

"Qui dit voyages, dit Malavoy"

LS s'appelaient Klaus ou Manfred, Christa ou Gabi. Ils venaient de Munich, de Cologne ou encore de Berlin et de Hambourg où ils travaillent tous dans le domaine du voyage. Les uns comme conseillers en agences de voyages, les autres chez des voyagistes (tour-opérateurs); un autre enfin au sein de la compagnie aérienne nationale allemande.

Pendant une semaine, ils ont effectué au Québec une tournée de familiarisation. Ce que l'on appelle en jargon professionnel, que l'on sait profondément anglicisé, un «fam-trip».

Hôtes du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche du Québec, ils bénéficiaient pour tout le temps de leur séjour des services d'un organisateur, attaché au service de l'expansion des marchés dont la tâche est de recevoir de tels groupes dans la province. Un rôle de première importance, car de l'impression que remportent les professionnels étrangers dépendent et le nombre de visiteurs au cours des prochaines saisons et la sensibilisation de ces mêmes clients aux caractéristiques spécifiques du Québec.

Avec ces invités allemands, j'ai vécu quatre jours. Le temps de me familiariser avec leurs préoccupations face au Québec; le temps aussi d'apprécier la manière dont fonctionnent dans ce genre de situation les instances régionales qui se préoccupent de tourisme.

Quand on vient de traverser l'Atlantique, on accuse bien des faiblesses du seul fait du décalage horaire. La première journée fut donc plus que calme pour tous, car ajoutée à la traversée une randonnée en auto jusqu'à Trois-Rivières, et vous avez une soirée où chacun manifeste plus le besoin d'aller se reposer que de s'inquiéter des charmes du pays où il vient d'arriver. Sur la route, nos propos s'étaient limités justement aux affaires de la route.

L'Allemand, même venant du pays berceau des grosses Mercedes, reste, comme bien des européens, ébahi devant les monstres de la route nord-américaine. Alors on a parlé de consommation, de carburant, de prix des voitures, de

restriction d'essence, du code de la route. Eh, oui.

Au souper, la viande rouge canadienne apparut comme un régal. On en a bien sûr parlé, comme d'ailleurs du vin blanc que d'aucuns consommaient avec leur viande! Le temps aussi d'apprendre que le Liebfraumilch, ce vin allemand si populaire ici, «n'a rien d'un vin allemand, et que nous ferions bien de nous abstenir d'en boire».

Nous avons, le lendemain, repris la route, en longeant la rivière Saint-Maurice, par Shawinigan et La Tuque pour gagner le Lac-Saint-Jean, puis Chicoutimi. Un parcours très plaisant par un temps splendide. En longeant la rivière, l'on peut en effet apprécier toutes les nuances de couleurs que le printemps dessine dans ce pays de bois, de plans d'eau. «Ce qui nous attire au Canada, c'est justement la notion d'espace qui se rattache à votre pays. En fait, la plupart des Allemands connaissent mal le Canada. Ils n'y voient qu'un pays immense», me confie l'un de mes compagnons de route.

Parce que les haltes-restaurants sont ou bien espacées ou bien limitées sur cette route vers le Lac Saint-Jean, tout le groupe s'était chargé de faire des provisions pour un pique-nique dans une halte routière. Dans la tradition du tourisme automobile des Allemands. Nous avons eu droit aux salades de chou et de pomme de terre, aux crudités et aux pâtisseries. Mon compagnon québécois et moi n'avons acheté que la boisson, dont du cidre. Histoire de voir leurs réactions. Le pique-nique a cela de pratique que l'on peut à tout moment se débarrasser discrètement d'un verre que l'on n'apprécie pas. C'est ce qui arriva au cidre.

Si l'on en croit les récits de voyages de leurs compatriotes allemands, le touriste germanique au Canada est un amoureux de kilomètres. Il n'hésite pas dans certains cas à commencer un périple à Vancouver pour le terminer ensuite dans l'est du pays, en empruntant l'avion mais surtout l'automobile. De Trois-Rivières à Chicoutimi, chacun des treize se déclara enchanté par les sites, emballé par le paysage. Assez justement pour vouloir flâner en route et

entreprendre l'excursion à un autre rythme que celui des trois ou quatre cents kilomètres dans la même journée.

Si l'on visita en fin de journée le village-fantôme de Val-Jalbert, ceci ne suffit pas apparemment à combler un désir de connaître plus profondément le pays. «J'ai beaucoup apprécié le trajet. C'est très beau. Mais on aimerait aussi connaître la façon de vivre des gens de la région que l'on a traversée. Pour cela il faudrait les rencontrer», me dit l'un des allemands.

Avec eux je me suis vite étonné de l'absence de responsables régionaux du tourisme. Le délégué au ministère du Tourisme à qui je fis part de mon étonnement, me dit simplement que les instances régionales touristiques étaient informées du passage du groupe mais avait apparemment autre chose à faire. Il était même prévu qu'un responsable de promotion industrielle et touristique d'une sous-région du Saguenay nous rencontre dès notre arrivée à Chicoutimi, mais nous ne le vîmes pas.

Cette absence de responsables régionaux fut la même dans la région que nous visitâmes ensuite, en l'occurrence le Bas-du-Fleuve. Et à Matane, il en fut de même. Il aura fallu attendre Québec pour que le groupe soit accueilli par un agent de promotion de la communauté urbaine. Ce dernier se mit en devoir, de présenter la ville à ses invités. Manière aussi de mettre à leur disposition une personne au fait des choses et capable de répondre à toutes les questions.

Je retiendrai donc de cette tournée que les Allemands peuvent adorer les pique-niques dans la nature. Que leur moyen favori pour visiter un pays qui les attire par son étendue est justement de se rendre très mobiles dans des maisons-mobles. Qu'ils n'aiment pas le cidre québécois.

Que certains, même originaires de Hambourg, ne touchent ni aux poissons ni aux crevettes, même dans le Bas-du-Fleuve. Et surtout ils aiment à connaître la vie de l'homme que cache un paysage.

À ce niveau, il y a certainement un réajustement à faire au niveau de ceux qui, au Québec, se chargent de recevoir les touristes, et à plus forte raison ceux qui, comme les professionnels, vont ensuite «dire le Québec» à leurs clients. Surtout que des groupes de professionnels étrangers en tournée de familiarisation, il en vient très souvent parce que justement c'est là le moyen le plus efficace de promotion.

Entre les offices de tourisme locaux, l'association touristique de la région, les commissariats de promotion industrielle et touristique, les membres de la commission touristique du C.R.D., les personnes capables d'accueillir un groupe pour lui présenter la région ne manquent pas. Manque-t-il une véritable concertation entre tous ces intervenants? Entre ces intervenants et les services du ministère compétent?

Les ATR, il est vrai, pourront toujours arguer qu'il leur manque les moyens pour fonctionner du fait que les subventions qui leur ont été promises attendent d'être distribuées depuis plus de six mois...

De fait, le problème existe, mais je me souviens aussi avoir récemment fait une tournée aux Îles-de-la-Madeleine avec un groupe qui avait reçu tout ce qu'il est possible de recevoir comme assistance d'un directeur d'A.T.R. en chômage, travaillant bénévolement pour la commission de développement touristique parce que celle-ci n'a pas les moyens de le payer. Il y croyait simplement.

◆ Tourbec

Suite de la page 9

reste plus que sept sur les 15 employés actuels. Mais M. Eustache poursuit les mêmes objectifs de servir d'abord une population étudiante en vendant divers programmes étudiants à tarifs très réduits et permis seulement aux entreprises à but non lucratif comme Tourbec. On veut développer le réceptif au Québec

et offrir ensuite une gamme sans cesse plus variée de voyages à l'étranger.

Compte tenu des difficultés que représente l'organisation de forfaits intéressants et à prix raisonnables au Québec, compte tenu des difficultés que l'agence Tourbec a connu avant de repartir à zéro les programmes d'été au Québec sont une denrée d'autant plus précieuse sur le marché touristique qu'ils sont pratiquement les seuls.

GRÈCE

Séjour + Excursions + Croisière — 2 sem. \$ 1,967 US
Séjour + Circuit + Croisière — 3 sem. \$ 1,442 US
Grand Tour de Grèce + Croisière — 3 sem. \$ 1,427 US

MAROC

Les Villes Impériales et les Mille et Une Kasbahs
1er choix: Circuit en autocar de 2 semaines: \$ 795
2e choix: Circuit en autocar de 2 semaines une semaine à Agadir: \$1,090
3e choix: Circuit en autocar de 1 semaine une semaine à Agadir: \$ 740
Transport aérien en sus.

EXTRÊME-ORIENT

Voyage de 24 jours accompagné depuis le départ de Montréal

1er au 25 novembre

VANCOUVER - JAPON

(TOKYO - HAKONE - TOBA - KYOTO)

HONG KONG - BALI - SINGAPOUR

BANGKOK - MANILLE - HONOLULU

Prix: Arrangements terrestres \$1,675 U.S.

Billet d'avion \$1,525 CAN.

LES VOYAGES

hone

Nous sommes au service des Canadiens français depuis plus de 65 ans.

1460, AV. UNION — TÉL.: 845-8221

Montréal H3A 2B8

le métro à notre porte — station McGill/Union

Bureau ouvert tous les jours de 9h30 à 18h.

Le jeudi jusqu'à 21h.

Le samedi, de 9h30 à 13h.

DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC - 1979



La fin de semaine, à Québec, c'est au Hilton International Québec que ça se passe!

2 jours/2 nuits

Spécial fin de semaine: \$45.50 par personne

Cette offre comprend:

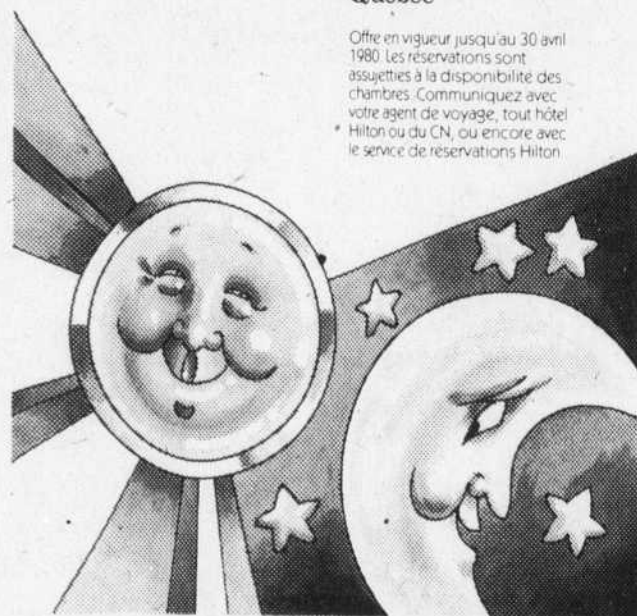
• Une magnifique chambre avec téléviseur et bar-réfrigérateur libre-service pour deux nuits consécutives, soit celles du vendredi et du samedi, soit celles du samedi et du dimanche (occupation double).

• L'hébergement gratuit pour les enfants occupant la même chambre que leurs parents.



Hilton International Québec

Offre en vigueur jusqu'au 30 avril 1980. Les réservations sont assujetties à la disponibilité des chambres. Communiquez avec votre agent de voyage, tout hôtel Hilton ou du CN, ou encore avec le service de réservations Hilton.



guides bleus **au Québec**

Louis-Martin Tard

AU QUÉBEC



guides bleus

Montréal, Gaspé, Blanc Sablon, Fort Chimo, Rouyn-Noranda... C'est tout le tour du Québec que vous ferez avec Louis-Martin Tard. Des informations sur le gîte, la table, les excursions... Tout pour agrémenter vos vacances et vous éviter des problèmes inutiles.

215 pages

\$6.50

Aux Éditions Hachette/N.M.I.L.

En vente chez votre libraire

Les Tours Chantecler inc. présentent

VOYAGE en ÉGYPTÉ

AVEC CROISIÈRE DE 13 JOURS SUR LE NIL ET ACCOMPAGNATEUR TOUT AU LONG DU VOYAGE

La seule façon de vraiment visiter ce pays unique depuis le Caire jusqu'à Assouan, sans avoir de problèmes de logement. Le bateau sera votre hôtel.

4 TOURS DE 19 JOURS:

- du 13 septembre au 1er octobre 1979
- du 8 au 26 novembre 1979
- du 22 décembre 1979 au 9 janvier 1980
- du 28 février au 17 mars 1980

Pour chaque départ, seulement 10 cabines doubles donc, maximum de 20 places

PRIX — \$2295. en dollars américains

plus avion \$783. en septembre et \$746 pour les autres départs (dollars canadiens)

Voyez votre agent de voyages
Les Tours Chantecler inc.
...sous le signe de la qualité...

Vacances **SkyLark**

été **Soleil 79**

Acapulco

1 semaine à partir de \$349.

2 semaines à partir de \$399.

Fort Lauderdale

1 semaine à partir de \$259.

2 semaines à partir de \$349.

Miami Beach

1 semaine à partir de \$239.

2 semaines à partir de \$299.

Puerto Rico

1 semaine à partir de \$329.

2 semaines à partir de \$449.

Ces voyages comprennent: Vol aller/retour, repas et consommations sans frais à bord de l'avion, transferts entre l'aéroport et l'hôtel, logement, cocktail et réception de bienvenue, service d'un représentant Skylark, sac de plage Skylark, repas indiqués sur la brochure etc...

Nassau

1 semaine à partir de \$269.

2 semaines à partir de \$369.

Jamaïque

1 semaine à partir de \$339.

2 semaines à partir de \$439.

CROISIÈRES

Mardi Gras 1 semaine

à partir de \$649.

Carnivale 1 semaine

à partir de \$649.

AGENCE DE VOYAGES ATLAS
1821 est. rue Sherbrooke

Montréal H2K 1B4

Tél.: 527-8881



Permis du Québec



Autour de 64 à l'Omnium de golf du Canada

Jack Newton fait amende honorable



Arnold Palmer vérifie le bois-1 de Tom Watson avant d'entreprendre la première tournée de l'Omnium canadien disputé au club Glen Abbey. Watson n'a pas eu à se plaindre de son bois-1, ayant joué 66, cinq sous la normale.

(Photolaser CP)

Québec hausse sa contribution à l'agrandissement du Colisée

QUÉBEC (PC) — Le gouvernement du Québec a élevé de \$5 millions à \$7,5 millions sa contribution financière à l'agrandissement du Colisée de Québec. Le gouvernement Lévesque s'était déjà engagé à verser une subvention de \$5 millions. Les autres \$10 millions devaient provenir à part égale du gouvernement fédéral d'une part et de la ville de Québec et de la Communauté urbaine de Québec pour une troisième part.

Les municipalités de la banlieue de Québec ont toutefois refusé de verser les \$2,5 millions prévus et c'est cette responsabilité que le gouvernement du Québec vient de décider d'assumer.

Dans un communiqué, le député péquiste de Vanier, M. Jean-François Bertrand, rappelle au gouvernement Clark les engagements pris par son prédécesseur. Les travaux d'agrandissement du Colisée ont débuté il y a quelques jours et étaient devenus néces-

saires avec l'entrée des Nordiques dans le circuit Ziegler.

HARTFORD — Dave Keon a signé un contrat d'un an avec les Whalers de Hartford qui en seront à leur première saison dans la LNH. Le vétéran centre de 39 ans a voulu profiter de la chance de jouer de nouveau dans la LNH. Il avait porté les couleurs du Toronto pendant 15 saisons avant de rejoindre les rangs de l'AMH en 1975-76. Il a été le quatrième meilleur marqueur des Whalers la saison dernière avec 22 buts et 43 aides, terminant au 20e rang dans l'AMH.

EASTBOURNE, Sussex (AFP) — Aucune surprise n'a été enregistrée en quarts de finale du grand prix féminin d'Eastbourne, qui s'est poursuivi hier, toutes les favorites gagnant aisément en deux sets. Toutefois, la jeune Américaine Tracy Austin, qui a fait une chute au cours du

quatrième jeu du second set de son match contre la Sud-africaine Ilana Kloss, a rejoint ses compatriotes Billie-Jean King et Pam Shriver sur la

liste des bêtises à la veille du tournoi de Wimbledon. L'Américaine de seize ans a été, comme King, victime d'un claquage d'un muscle de l'aîne.

L'avenir de Ken Dryden

Grundman patiente

La direction du Canadien de Montréal ignore toujours si le gardien de but Ken Dryden a l'intention ou non de poursuivre sa carrière la saison prochaine, a indiqué hier le directeur-général de l'équipe, Irving Grundman.

« Il nous a dit qu'il songeait sérieusement à prendre sa retraite », a indiqué Grundman, précisant que Dryden fera connaître sa décision à son retour d'un voyage en Europe.

Certains journaux ont déjà affirmé cependant que Dryden prendrait effectivement sa

retraite afin de terminer ses études de droit ou encore pour jouer en Union soviétique.

« Je préfère ne faire aucun commentaire avant que Dryden m'annonce de vive voix ses intentions », a dit Grundman.

Dryden n'a pas de délais à respecter et il peut prendre tout le temps qu'il désire. Si Dryden devait se retirer, Michel Larocque deviendrait le gardien attitré du Canadien, et Richard Sévigny ou Robbie Holland deviendrait le gardien substitut.

OAKVILLE, Ont. (CP) — Jack Newton, un obscur professionnel sur le circuit de la PGA, s'est moqué du difficile parcours du club Glen Abbey en ramenant une carte de 64, sept sous la normale, et il a pris ainsi la tête à l'issue du premier tour de l'Omnium de golf du Canada.

Cette première ronde tranche singulièrement avec celle de l'an dernier. Newton, un Australien âgé de 28 ans, avait été en effet disqualifié parce qu'il avait reçu l'aide de son cadet sur le vert du premier trou.

« Je ne l'oublierai jamais, affirme-t-il. C'est cependant un incident dont je ne tiens pas à parler particulièrement. Je regrette seulement que cela se soit produit... »

Même s'il a maîtrisé le long parcours d'une distance de 7,059 verges à normale 71, Jack Newton ne détient qu'une priorité de deux coups sur Tom Watson, premier boursier cette saison avec des gains de \$353,874, et meilleur golfeur au cours des deux dernières années. Watson s'est donc admirablement bien remis de sa contre-performance à l'Omnium des États-Unis où il fut éliminé à mi-chemin de l'épreuve, la semaine dernière. Newton, tout comme Watson, a brisé l'ancien record du parcours de 67 réussi à trois reprises en 1977 alors que la normale était de 72, et à six reprises l'an dernier.

Fuzzy Zoeller, troisième boursier cette année, occupe le troisième rang à 67. Bob Murphy suit à 68, un coup devant Gil Morgan, Bill Calfee et Howard Twitty, tous trois à 69. A 70 on retrouve Rex Caldwell, Tom Kite, Jack Nicklaus, qui a dessiné le parcours, Cal Peete, Keith Fergus et George Johnson.

Les golfeurs ayant joué en matinée ont bénéficié d'un temps idéal, mais les conditions atmosphériques ont rendu le parcours passablement plus difficile en après-midi.

Jim Nelford, de Burnaby, C.B., a été le meilleur Canadien, ramenant une carte de 71, la normale. Gar Hamilton de Toronto et Rod Spittle de Niagara Falls ont également bien fait avec des comptes identiques de 72, tout comme Gay Brewer, vainqueur de l'épreuve en 1972.

La ronde record de Newton a fait l'objet de plusieurs commentaires, d'autant plus que le golfeur australien n'a mérité que \$27,230 cette année, et qu'il occupe le 80ème rang au classement.

« C'est une de mes meilleures tournées depuis très, très longtemps. En fait, il s'agit probablement de la meilleure ronde de ma carrière », a dit Newton, dont l'unique victoire a été acquise à l'Omnium Buick en 1978, une épreuve destinée aux joueurs ne s'étant pas qualifiés pour l'Omnium américain.

« Je suppose que vous êtes tous étonnés de mon résultat, a-t-il lancé aux journalistes. Mais avec un peu de chance, a-t-il ajouté, j'aurais pu faire mieux encore. Je ne crois pas avoir réussi un roulé de plus de 12 pieds pour un birdie... »

Newton oublie toutefois de mentionner qu'il a calé un roulé de 25 pieds pour un aigle au 13ème, une normale cinq de 505 verges qui est protégée par un ruisseau qui coule devant le tertre et le vert.

« J'ai toujours aimé ce parcours, mais je n'ai pas toujours l'occasion d'y jouer », a fait remarquer le meneur.

Sa remarque l'a d'ailleurs obligé à élaborer sur sa disqualification.

« L'un de mes partenaires de jeu a informé un officiel de la PGA que mon cadet m'avait aidé à réaliser un coup roulé... »

Le cadet en question était toutefois le fils du vice-président de la PGA, « un bon ami ». « Mon cadet se tenait cependant à 25 pieds de moi et j'ignorais qu'il était là... »

Newton a indiqué que les professionnels l'ont souvent taquiné au sujet de sa disqualification. Il regrette seulement que la PGA n'ait pas cru utile d'entendre sa version des faits, avant d'être disqualifié au moment où il commençait sa seconde tournée.

D'autre part, le 18ème trou, une normale cinq de 517 verges, demeure l'un des trous favoris des joueurs depuis que l'Omnium du Canada est disputé au club Glen Abbey. Les birdies ne se comptent plus et quelques aigles ont également été enregistrés.

Ainsi lorsque Robert Donald a réussi un aigle au 18ème trou, personne ne s'est étonné de voir un autre 4 inscrit au tableau. Mais il est à noter que le golfeur de Athens, en Georgie, a logé son deuxième coup dans l'eau! Ne perdant nullement son calme, Donald s'est repris magistralement en logeant sa balle dans le trou d'une distance de 120 verges.

Les Phillies au Stade olympique

Mike Schmidt est-il meilleur frappeur en culottes courtes?

par Richard Milo

À voir Mike Schmidt en culottes courtes, Bake McBride avec une cigarette aux lèvres et Pete Rose portant fièrement un tee-shirt à son effigie, il fallait être bien malin pour réaliser que les Phillies tenaient pourtant un exercice sérieux, hier après-midi, à la veille de la série de trois matchs qu'ils livreront aux Expos, dès ce soir.

Mais qu'importe: les Phillies n'en sont pas à leur premier exercice, même si McBride a éprouvé toutes les difficultés du monde à cogner de bons roulements aux joueurs de champ intérieur, et même si le gérant Danny Ozark avait plutôt l'air, avec son vieux chandail d'exercice sur le dos, de tout sauf d'un gérant...

N'empêche, cependant, que les Phillies n'ont pas dérogé à leurs bonnes habitudes, les redoutables Mike Schmidt, qui est peut-être encore meilleur en culottes courtes, et Greg Lusinski y allant de plusieurs circuits au grand découragement de Pete Rose qui, ennuyé par autant de puissance, s'est permis, à la blague, de compter le nombre d'élan utilisés par Lusinski.

En 15 élan, Rose n'avait pas réussi un seul circuit, à son tour précédent, lorsque Lusinski, mine de rien, a cogné deux circuits et six balles sur les clôtures à ses huit premiers essais. Rose a donc compté les sept derniers élan auxquels il avait droit, avant de parler du choix des équipes d'étoiles au baseball majeur.

« Vous savez, je ne crois pas au mode de scrutin qu'on utilise pour choisir les joueurs », a dit Rose. Y a des joueurs qui ne seront pas choisis parce que pas aussi connus que d'autres.

« T'es raison, Pete, a répliqué Ozard, pendant que Tim McCarver frappait la cage de son bâton pour s'être frappé une balle sur le gros orteil. Non seulement ce n'est pas juste pour tout le monde, mais encore le scrutin donne-t-il lieu à de drôles de situations... »

« C'est ainsi que l'an dernier, Lusinski a dû jouer au champ droit parce qu'il est peut-être meilleur que George Foster, en défensive, et moins que Dave Parker, qui était au centre... »

Ozark n'a pu poursuivre, Rose étant alors dans l'obligation d'aller prendre place dans la cage des frappeurs, et d'écouter, attentivement, les directives de Bowa qui lui a alors recommandé de pousser quelques balles dans la gauche, puis dans la droite, et ensuite par-dessus la clôture. Rose a bel et bien réussi les deux premiers exercices, mais pas le troisième, si bien que Bowa, a pris place au

milieu de ses coéquipiers en mal de travail et a orienté la conversation sur la course au championnat.

« On est loin d'être battu », a dit Bowa, se rappelant que les Phillies n'avaient pu marquer un seul point contre les Expos en trois matchs lors de la dernière série entre les deux équipes, à la fin mai.

« Oui, mais les blessures nous ont nui et continuent à nous faire du mal, a renchéri Lusinski, dont les avants-bras sont deux fois plus gros que ceux de Bowa.

De répondre Bowa: « Voilà ce qu'on appelle une attitude perdante, en élevant le ton. Ce n'est pas en pensant de cette manière qu'on va remonter la pente, a-t-il conclu avant que Ozark, qui connaît bien son monde, n'invite Bowa à faire un tour ailleurs... »

Il y avait bien le président John McHale, des Expos, qui faisait de la course à pied à l'intérieur du stade, mais aucun des Phillies ne l'a suivi, se contentant plutôt de le saluer au passage et de l'avertir, à l'occasion, qu'une balle venait d'être frappée près de lui. Il faut dire que McHale venait tout juste de commencer sa course, alors que certains Phillies, dont Manny Trillo et Raymond Aviles, étaient sur place depuis déjà quatre heures, à 14 h, même si l'équipe était arrivée à Montréal pendant la nuit.

Trillo a d'ailleurs frappé et pratiqué comme s'il n'avait jamais subi de fracture au bras gauche, se permettant même, à un certain moment, de jouer au premier but après une petite visite au vestiaire.

C'est d'ailleurs en l'invitant à se joindre au groupe à son retour que Pete Rose, qui ne savait plus trop que faire pour passer le temps, a parlé de Tony Perez, des Expos, et a dit qu'il n'avait jamais vu un joueur faire aussi bien que Perez, en 1970, alors qu'il avait produit 92 points avant le match des étoiles de la mi-juillet. Perez a ensuite été blessé, mais a terminé la saison avec 129 points produits.

ECHOS... La rumeur veut, à Philadelphie, que Danny Ozard pourrait bien perdre son poste si les Phillies ne gagnent pas la série face aux Expos. Le directeur-gérant Paul Owens aurait perdu confiance en Ozark... Les Expos n'ont pas pratiqué, hier, tous les joueurs ayant reçu congé. C'est Ross Grimsley (6-4) qui sera opposé à Randy Lerch (4-4), ce soir. Steve Rogers (6-4) fera face à Nino Espinosa (6-6), demain, et Bill Lee (7-3) à Larry Christenson (1-5), dimanche... Les Expos ont annoncé que leur premier choix au repêchage, Tim Wallach, 21 ans, jouera à Memphis, dans le AA, dès vendredi...

Ickx remplace Depailler

PARIS, (Reuter) — Le pilote belge Jacky Ickx conduira la seconde monoplace de formule un de l'écurie « Ligier » jusqu'au rétablissement de Patrick Depailler, a annoncé Guy Ligier.

Victime d'un accident de delta-plane au début du mois, Depailler se remet de ses blessures dans un hôpital parisien, mais espère pouvoir piloter à nouveau vers la mi-août. Ickx aura pour rôle notamment d'aider son coéquipier Jacques Laffitte, vainqueur des deux premiers grands prix de la saison en Argentine et au Brésil, à remporter le championnat du monde des conducteurs, a dit Guy Ligier.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

L'ÉTOILE DES PHOTOCOPIEURS

Le choix des graphistes! La copie est plus claire que l'original et coûte 0,40c. Une des plus pratiques!

VENTE - LOCATION - LOCATION

CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.

7035 av. du Parc, Mtl

270-1141

Stationnement

Ouvert samedi de 9h à 12h

ANNONCEZ DANS LE DEVOIR, QUELQU'UN VOUS LIRA

Brevets d'invention

MARQUES DE COMMERCE

Robic, Robic

ET ASSOCIÉS

1514, avenue McGill

Montréal H3G 1X5

934-0272

VERMETTE, DUNTON,

CIACCIA, RUSKO,

De WEVER & SAINTONGE

Avocats

Suite 2104, Tour de la Bourse

800, Square Victoria

Montréal, Canada H4Z 1H1

Téléphone: (514) 866-6743

John Vermette, c.r. Jaime W. Dunton

John Caccia, M.A.N. M.P.J. Rusko, c.r.

Marc De Wever Marc Charbonneau

Michel Caron Maurice Trudeau

Robert Caron Émilien Brail, c.r. — conseil



VACANCES '79

Nos lecteurs dont l'abonnement est payé d'avance peuvent faire suivre leur journal durant les vacances à l'intérieur du Canada sans frais additionnels.

Pour ceux qui paient à la semaine au porteur ou qui achètent LE DEVOIR au numéro, les tarifs d'abonnements-vacances sont les suivants:

2 semaines CANADA: \$4.00

ÉTATS-UNIS: \$5.00

À ces tarifs, ajouter \$1.50 pour chaque semaine supplémentaire.

Je paie mon abonnement au porteur à chaque semaine ☐

Mon abonnement est payé d'avance ☐

Je le reçois par porteur ☐ Je le reçois par la poste ☐

Nom

Adresse actuelle

Adresse de vacances

à compter du

reprise le

S.V.P. remplir ce coupon et l'adresser à:

LE DEVOIR, C.P. 6033, Montréal H3C 3C9, P.Q.

(service du tirage)

BRIDGE

Sachez planifier!

par Charles-A. Durand

Donneur: Sud

Vulnérables: Tous

NORD

♥ R 6

♦ V 10 9 5 4 3

♠ D 6 3

♣ D 7

EST

♥ 7 5

♦ 7 2

♠ A V 8 5 4

♣ R 8 4 3

SUD

♥ A 10 9 3 2

♦ A R D 8

♠ 10

♣ A 5 2

Les enchères:

Sud 1 ♥ passe

1 3 ♥ passe

1 3 ♥ passe

1 3 ♥ passe

1 3 ♥ passe

1 3 ♥ passe

1 3 ♥ passe

1 3 ♥ passe

1 3 ♥ passe

1 3 ♥ passe

1 3 ♥ passe

1 3 ♥ passe

1 3 ♥ passe

1 3 ♥ passe

1 3 ♥ passe

1 3 ♥ passe

1 3 ♥ passe

1 3 ♥ passe

1 3 ♥ passe

1 3 ♥ passe

1 3 ♥ passe

BASEBALL

Ligue Nationale

Mercredi

Montréal 5, Cincinnati 4

Pittsburgh 8, San Francisco 5

Philadelphie 10, Atlanta 7

Houston 5, New York 4

San Diego 3, St-Louis 1

Hier

Los Angeles à Atlanta

Aujourd'hui

Lanciers prévus

Philadelphie, Lerch (4-4) à

Montréal, Grimsley (6-4), 19 h 35

Chicago, Holtzman (5-5) à Pitts-

burgh, Blyleven (3-2), 19 h 35

Los Angeles, Welch (4-4) à

Atlanta, Brizzolara (1-2), 19 h 35

San Francisco, Nastu (2-4) à Cin-

cinnati, Moskau (4-2), 20 h 5

New York, Kobel (3-2) à St-

Louis, Martinez (4-2), 20 h 35

San Diego, Shirley (2-6) à Hous-

ton, Niekro (10-3), 20 h 35

Ligue Américaine

Mercredi

New York 2-2, Toronto 1-3

Boston 13, Detroit 3

Baltimore 5, Cleveland 3

Seattle 5, Chicago 3

Milwaukee 8, Minnesota 3

Californie 5, Texas 4

Kansas City 9, Oakland 2

Hier

Toronto à New York

Minnesota à Milwaukee

Kansas City à Oakland

Seattle à Chicago

Detroit à Boston

Texas en Californie

Aujourd'hui

Lanciers prévus

Detroit, Underwood (2-0) à Balti-

more, Flanagan (8-5), 19 h 30

Toronto, Jefferson (1-6) à Bos-

ton, Rainey (4-4), 19 h 30

Cleveland, Wilkins (2-3) à New

York, Hunter (0-5), 20 h

Minnesota, Zahn (5-1) à Chi-

cago, Kravec (8-4), 20 h 30

Kansas City, Gale (5-5) en Cali-

fornie, Ryan (9-3), 22 h 30

Texas, Comer (6-5) à Oakland,

Norris (3-4), 22 h 30

Milwaukee, Slaton (6-3) à

Seattle, Abbott (3-7), 22 h 35

LIGUE NATIONALE

Section Est

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

Un groupe dirigé par Lavalin veut acheter Gas Métro

La firme Lavalin (LVLV ou Lalonde Valois Lamer) a adressé hier au ministre québécois de l'Énergie M. Guy Joron une lettre expliquant son intention de prendre le contrôle de Gaz Métropolitain, filiale de Norcen (Autrefois Northern & Central Gas) avec l'appui de plusieurs institutions financières du Québec.

Cette transaction pourrait se faire à certaines conditions, par exemple que le prix de départ au rabais soient maintenus par l'Alberta, que le Québec apporte à la loi de la Régie du gaz certaines modifications susceptibles d'assurer un monopole de distribution à ce nouveau groupe québécois et finalement à la condition que le prolongement du gazoduc de l'Alberta vers l'est soit approuvé.

À la suite de plusieurs rencontres avec les représentants de Norcen et de Gaz Métro, le groupe Lavalin a intéressé au projet directement ou indirectement plusieurs groupes financiers susceptibles de s'intéresser à l'affaire.

Il s'agit de la Caisse de Dépôt et de Placement, de la Banque Canadienne nationale, des Caisse d'Épargne économique du Crédit Foncier (dont un représentant siège déjà au Conseil de Gaz Métro et qui y possède certains investissements) et possiblement d'Interité, une entreprise de Winnipeg qui suit de près l'évolution du dossier depuis que Norcen a manifesté son intention de vendre sa filiale québécoise.

Interité est également en lice pour obtenir les permis de distribution locale de gaz naturel dans les villes du Québec qui seront desservies par le nouveau gazoduc dans quelques années.

Selon M. Jacques Gilbert, porte-parole de Lavalin, « Lavalin ne serait qu'un participant minoritaire, car vous savez bien que nous n'avons pas les moyens d'acheter Gaz Métro ».

Il semble cependant que Lavalin puisse y aller de 20% de participation de départ et s'entendre avec ses partenaires pour financer la transaction ou racheter graduellement leur participation au cours des cinq prochaines années jusqu'à l'obtention d'un contrôle effectif de l'entreprise.

Lavalin agirait pour l'instant selon le président de la firme M. Bernard Lamer, comme « étincelle », ou comme bougie d'allumage.

Mais l'entreprise s'impose comme leader technologique du projet. Des filiales de Lavalin ont en effet contribué à de nombreux projets dans le secteur gazier notamment avec Trans-Canada Pipelines.

Au Québec, les filiales Marsan et associés et Econosult ont effectué des études d'impact sur l'environnement et de retombées économiques pour un autre groupe, Québec & Maritimes Pipeline.

Gaz Métro a une capitalisation autorisée de \$134 millions en incluant une émission de 4 millions d'actions qui seront lancées sur le marché dès lundi, les autorisations ayant été officiellement données par la Commission des Valeurs mobilières du Québec.

Les immobilisations de l'entreprise s'élèvent à \$238 millions.

Il semble toutefois que le prix d'achat suggéré se situe dans une fourchette allant de \$50 à \$75 millions pour obtenir le contrôle de ce distributeur.

Selon la capitalisation autorisée, le contrôle effectif se situerait à \$67,7 millions.

Il se pourrait toutefois que l'émission qui sera bientôt lancée modifie quelque peu ce prix selon la facilité à laquelle elle sera écoulee et le prix du marché durant les prochains jours.

De toutes façons, Norcen doit acquiescer la moitié de l'émission de \$4 millions. Cependant, la Caisse de Dépôt et de Placement possède près de 10% des actions de Norcen et détient donc, indirectement une part proportionnelle du contrôle de Gaz Métro.

Si les relations de travail ne s'améliorent pas

Bombardier menace de déménager MLW

par François Roberge

Le président de Bombardier Ltée, M. Laurent Beaudoin a annoncé hier, lors de l'Assemblée annuelle des actionnaires à Montréal, que l'entreprise songeait à déménager de Montréal sa filiale MLW qui fabrique des locomotives et du matériel de transport si les relations de travail ne s'amélioraient pas.

D'autre part Bombardier qui a connu durant la dernière année des ventes en hausse de 50% sur 1977/1978 à \$384 millions a adressé un télégramme au premier ministre canadien M. Joe Clark, le pressant de revenir sur sa décision de transférer à Jérusalem l'ambassade du Canada en Israël.

Cette décision explique le président de Bombardier dans son télégramme peut compromettre irremédiablement d'importantes transactions de Bombardier dans les pays arabes.

Bombardier a déjà en mains le contrat de fabrication des voitures du métro de Tunis, un contrat de \$70 millions, et attend des contrats de fabrication de 131 locomotives et voitures pour le chemin de fer algérien tandis qu'elle poursuit la négociation d'importants contrats en Iraq, et en Arabie Saoudite.

En Arabie Saoudite, le gouvernement s'appuie à établir au coût de \$2 milliards un chemin de fer complet pour lequel la technologie canadienne pourrait être mise à contribution sur plusieurs plans.

Bombardier estime les contrats en mains et ses nouveaux contrats à beaucoup plus de \$200 millions.

Sur le plan des relations de travail, M. Laurent Beaudoin est apparu extrêmement irrité par le climat qui règne à la MLW.

Il a déclaré textuellement: « la situation dont nous avons hérité au plan des relations de travail, au moment de l'acquisition de cette usine, ne peut continuer indéfiniment. Nous avons déployé jusqu'ici un maximum d'efforts et d'énergie pour maintenir en activité ces deux secteurs en dépit de déficits accumulés (\$7 millions en 1977, \$5 millions en 1978). »

« Nous l'avons fait parce que, d'une part, les espoirs que nous avons fondés dans le développement d'un très important marché pour nos produits ferroviaires en général et pour notre LRC, se sont révélés justes, comme en témoigne le carnet de commandes pour les locomotives et pour le train LRC. D'autre part nous avons cru et nous voulons encore croire à la possibilité de rétablir de bonnes relations de travail, condition essentielle à l'amélioration de la productivité et de la rentabilité. »

« Mais il va sans dire que Bombardier ne saurait être éternellement pénalisée pour pouvoir maintenir à Montréal ses activités de fabrication de produits ferroviaires, de moteurs diesel et de produits thermiques. »

Si la situation des relations de travail ne s'améliore pas, nous songerons à déménager dans une autre région. M. Beaudoin a mentionné d'autres régions du Québec et même l'Ontario ou l'ouest canadien.

Bombardier/MLW à Montréal est paralysée par une grève depuis le 18 mai 1979.

Au plan financier les chiffres incitent cependant à l'optimisme. Bombardier a connu des ventes de \$384,774,000 en 1978/79, comparativement à \$255,697,000 en 1977/78.

Les profits consolidés nets sont passés de \$2 à \$11 millions. D'autre part, son fonds de roulement a grimpé au premier trimestre de 1979 jusqu'à \$91 millions.

Les bénéfices nets par action ordinaire sont de \$2.83. Le président de l'entreprise, M. Beaudoin, a annoncé que Bombardier irait construire des autobus en Irlande dès cette année. Bombardier agit comme gérant de production de plusieurs milliers d'autobus dessinés en Allemagne par les concepteurs des autobus Mercedes et M.A.N.

Bombardier espère ainsi prendre une expertise supplémentaire qui lui permettra en outre de concurrencer plus sérieusement GM sur le marché nord-américain. Mais M. Beaudoin n'a pas apprécié du tout le maintien des contrats à GM et l'appui inconditionnel du gouvernement du Québec à cette entreprise américaine, il y a deux ans.

Bombardier a d'ailleurs de nombreuses doléances à exprimer face au gouvernement du Québec qui a repoussé la reverse de la main une demande de subvention de l'entreprise qui voulait développer au Québec une nouvelle ligne de déboucheuses à câbles pour les opérations forestières, à partir de brevets finnois.

Bombardier a décidé de développer quand même cette ligne de production et a effectivement produit au cours des derniers mois les premières déboucheuses Valmet.

L'entreprise a toujours d'importants contrats en cours avec le Malawi, le Mexique, la Tanzanie et des ventes assurées de LRC aux États-Unis et au Canada. Les voitures du LRC déjà vendues à des clients comme Amtrak ont déjà été livrées, cependant, les locomotives devront être livrées avec plusieurs mois de retard à cause des relations de travail catégoriques de la filiale montréalaise du matériel de transport ferroviaire.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

mier trimestre de 1979 jusqu'à \$91 millions.

Les bénéfices nets par action ordinaire sont de \$2.83.

Le président de l'entreprise, M. Beaudoin, a annoncé que Bombardier irait construire des autobus en Irlande dès cette année. Bombardier agit comme gérant de production de plusieurs milliers d'autobus dessinés en Allemagne par les concepteurs des autobus Mercedes et M.A.N.

Bombardier espère ainsi prendre une expertise supplémentaire qui lui permettra en outre de concurrencer plus sérieusement GM sur le marché nord-américain. Mais M. Beaudoin n'a pas apprécié du tout le maintien des contrats à GM et l'appui inconditionnel du gouvernement du Québec à cette entreprise américaine, il y a deux ans.

Bombardier a d'ailleurs de nombreuses doléances à exprimer face au gouvernement du Québec qui a repoussé la reverse de la main une demande de subvention de l'entreprise qui voulait développer au Québec une nouvelle ligne de déboucheuses à câbles pour les opérations forestières, à partir de brevets finnois.

Bombardier a décidé de développer quand même cette ligne de production et a effectivement produit au cours des derniers mois les premières déboucheuses Valmet.

L'entreprise a toujours d'importants contrats en cours avec le Malawi, le Mexique, la Tanzanie et des ventes assurées de LRC aux États-Unis et au Canada. Les voitures du LRC déjà vendues à des clients comme Amtrak ont déjà été livrées, cependant, les locomotives devront être livrées avec plusieurs mois de retard à cause des relations de travail catégoriques de la filiale montréalaise du matériel de transport ferroviaire.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients à Bombardier.

M. Beaudoin a affirmé que les livraisons de locomotives depuis plusieurs années accusaient constamment des retards et qu'à la longue, cette situation avait fait perdre plusieurs clients

Les Grands ballets en tournée européenne

par Angèle Dagenais

Plus de 45 membres de la compagnie des Grands ballets canadiens — 33 danseurs et 12 administrateurs et techniciens — partent lundi prochain pour une tournée d'un mois en Europe où ils visiteront les festivals d'été et manifestations estivales de la Champagne, du midi de la France, de Lausanne, du nord de l'Italie, de Rome et de Palerme. La troupe participera également au Festival international de la culture de Ljubljana, en Yougoslavie.

La compagnie à laquelle se joindra Vincent Warren pour ses derniers spectacles sur scène, se produira la plupart du temps sur des scènes à ciel ouvert, des arènes antiques ou des sites historiques. C'est la première sortie européenne des Grands ballets depuis Tommy présenté à Paris en 1974. Auparavant la compagnie s'était produite en 1969 à Paris, Bruxelles, Lausanne et Lisbonne.

C'est également la première fois que les Grands ballets effectuent un circuit « festival » en Europe ou ailleurs, qui a été organisé par l'imprésario parisien Yuli Algoroff. Les importantes sommes impliquées dans cette tournée ont été fournies par le ministère des

Affaires extérieures du Canada, le ministère des Affaires culturelles du Québec, le ministère des Affaires intergouvernementales du Québec, avec la participation de la compagnie Air Canada.

La compagnie présentera une dizaine d'oeuvres de son répertoire dont la moitié sont de Brian Macdonald, chorégraphe attiré des Grands ballets depuis plusieurs années: *Au-delà du temps*, *Lignes de points*, *Double Quatuor*, *Tam ti Delam* et le pas de deux de *Roméo et Juliette*. Les autres oeuvres présentées sont *Auréole* de Paul Taylor, *Catulli Carmina* de Butler, *Concerto Barocco* et *Allegro bril-*

lante de Balanchine, et enfin *Les Noces* de Lar Lubovitch. Pour minimiser les frais et parce que la compagnie se produira le plus souvent à l'extérieur, on apportera des décors simplifiés et des bandes magnétiques pour les représentations.

Parmi les sites historiques où se produira la compagnie, on peut signaler le théâtre romain de Caracalla, à Rome, celui de Vaison-la-Romaine ou de Vienne (Isère), où les gradins sont à flanc de montagne, le château des Sforza, à Milan, et le merveilleux site du célèbre Festival d'art lyrique et musical d'Aix-en-Provence, etc. Bref, la compagnie en profitera certainement pour faire un bain de culture en même temps qu'elle liera contact avec de nombreux artistes et créateurs européens au cours de son périple.



CRÊPERIE BRETONNE

LA BOLÉE

Venez déguster les vraies crêpes de Bretagne faites par d'authentiques bretons (83 sortes).
Egalement variété d'omelettes, salades, poissons, viandes, etc., etc.

Incroiables repas d'hommes d'affaires du lundi au vendredi
\$2.50

À la Bolée, ça bouge... et ça n'a pas fini de bouger!

825 est, Laurier (métro Laurier) 274-9179

Cartes de crédit acceptées

UN FILM CHOC, COURONNÉ DE 12 GRANDS PRIX INTERNATIONAUX !

PAIN ET CHOCOLAT

le DAUPHIN 2

Soirée: 7:20 - 9:30
Dimanche & lundi: 1:10 - 3:10 - 5:20 - 7:20 - 9:30

BEAUBIEN PRÈS D'IVERVILLE 721-6060

5 OSCARS MEILLEUR FILM

ROBERT DE NIRO VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER

le DAUPHIN 1

Soirée: 7:30 - 9:40
Dimanche & lundi: 1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:40

BEAUBIEN PRÈS D'IVERVILLE 721-6060

JAMAIS 14 ANS

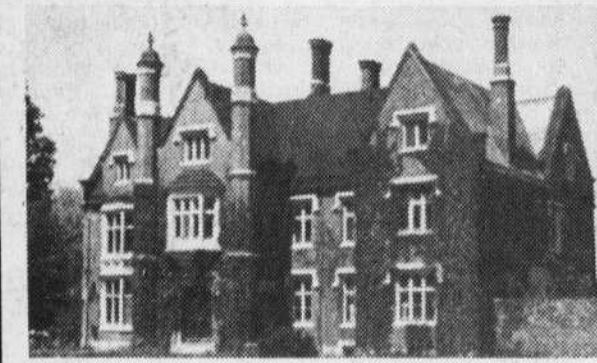
JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES

applaudi par des millions de spectateurs

le DAUPHIN 2

Soirée: 7 h 30, Sam.: 7 h 30, Dim.: 4 h 00 - 7 h 30

3166 Henri-Bourassa E. 381-6116



Du 21 juin au 2 juillet

"BORDUAS À ST-HILAIRE"

importante rétrospective en 30 oeuvres et

Jean-François Pinsonneault peintre

Galerie du Manoir Rouville-Campbell
125 Richelieu Sud, Mont St-Hilaire
Ouvert 13hres à 21hres Tél.: 467-0237

Gagnant de 2 Oscars 18 ANS

L'important est de ne jamais désespérer.

L'Express de Minuit

Un film de ALAN PARKER avec Brad Davis

le DAUPHIN 1

Soirée: 7:30 - 9:40
Dimanche & lundi: 1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:40

BEAUBIEN PRÈS D'IVERVILLE 721-6060

Surprenante DENEUVE!

Une femme-flic au coeur d'une infernale conspiration

ECOUTE VOIR...

CATHERINE DENEUVE - SAMI FREY - FLORENCE DELAY un film de HUGO SANTIAGO

le CARREFOUR

Soirée: 7:30 - 9:30
Sam-Dim & Lundi: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

ST-CATHERINE - BLEURY 866-8057

"On n'a rien vu d'aussi juste sur l'enfance depuis Les 400 coups."
"...une innocence admirable. A voir absolument."

LE JOURNAL DU DIMANCHE

PARIS MATCH

UN SAC DE BILLES

avec Paul-Eric Schulmann - Richard Constantini

le PARISIEN 3

12:05, 1:55, 3:50, 5:40, 7:35, 9:30.

486 STE CATHERINE O. 866-3856

Joseph Clapsaddle Presentations



Royal Opera House Covent Garden Limited

présente avec la collaboration de Haber Artists et Specdici

The Royal Ballet

8 représentations du 3 au 8 juillet 1979

Le Lac des cygnes
3 juillet 20h30, 4 juillet 14h30 et 20h30

Birthday Offering
Glazounov/Ashton
Un Mois à la campagne
Chopin/Ashton
La Fin du jour
Ravel/MacMillan
5 et 6 juillet 20h30

La Belle au bois dormant
7 juillet 20h30, 8 juillet 14h30 et 20h30

billets en soirée: \$8, \$12, \$20, \$25
en matinée: \$5, \$10, \$15, \$20

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9

Général: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

Le Bateau-Théâtre l'Escale

présente du 19 juin au 1er septembre

une création québécoise d'Elizabeth Bourget avec:

ROGER GARAND
BÉATRICE PICARD

Michèle Craig
Jacques L'Heureux
Evelyn Régimbald
Linda Sorgini

Mise en scène: Gilbert Lepage

Billets: Ed. Archambault: 849-6201
Télé Réserve Mtl Trust: 861-8287
861-8268
Escale-St-Marc: (514) 584-2226

SALLE À MANGER À BORD

COMPLÈT CE SOIR

Venez célébrer la Fête Nationale avec nous demain

Bonheur d'Henri

à St-Marc-sur-Richelieu sortie 112, Transcanadienne

AIMÉS: Sem: 7 h 15, Sam: 7 h 30, Dim: 3 h 10 - 7 h 30, MONSTRES: Sem: 9 h 30, Sam: 5 h 15 - 10 h 00, Dim: 1 h 00 - 5 h 20 - 9 h 40.

CLASSE 1

35 MILTON/442-6053

"La monstrosité est quotidienne: elle a tout simplement changé son allure trop voyante pour des habits de rêve et des apparences de respectabilité..." Ettore Scolà, Dino Risi, Mario Monicelli

Une comédie étincelante... délicieuse...brillante...

A. LEROUX/LE DEVOIR

Un film à sketches de ETTORE SCOLÀ/DINO RISI/MARIO MONICELLI

LES NOUVEAUX MONSTRES

LE MEILLEUR FILM D'ETTORE SCOLÀ

Nino Manfredi, Stefania Sandrelli, Vittorio Gassman.

Sem: 7 h 15 - 9 h 30, Sam: 5 h 15 - 7 h 30 - 10 h 00, Dim: 1 h 00, 3 h 10 - 5 h 20 - 7 h 30 - 9 h 40

CLASSE 2

LES NOUVEAUX MONSTRES

LE MEILLEUR FILM D'ETTORE SCOLÀ

Nino Manfredi, Stefania Sandrelli, Vittorio Gassman.

Sem: 7 h 15 - 9 h 30, Sam: 5 h 15 - 7 h 30 - 10 h 00, Dim: 1 h 00, 3 h 10 - 5 h 20 - 7 h 30 - 9 h 40

CLASSE 2

La comédie de l'année!

10^e mois

ROBERT et ROBERT

un film de CLAUDE LELOUCH

un film de LILIANA CAVANI

DIRK BOGARDE
CHARLOTTE RAMPLING

2^e FILM

Vers LINA WERTMULLER
un destin insolite

PONTIER: Sem: 9 h 15, Sam: 5 h 15 - 9 h 15, Dim: 1 h 00 - 5 h 15 - 9 h 15, DESTIN: Sem: 7 h 15, Sam: 7 h 15, Dim: 3 h 00 - 7 h 15

Cinéma 7 art
722 0302
3180 rue BELANGER

un film de LILIANA CAVANI

PORTIER DE NUIT

DIRK BOGARDE
CHARLOTTE RAMPLING

2^e FILM

Vers LINA WERTMULLER
un destin insolite

PONTIER: Sem: 9 h 15, Sam: 5 h 15 - 9 h 15, Dim: 1 h 00 - 5 h 15 - 9 h 15, DESTIN: Sem: 7 h 15, Sam: 7 h 15, Dim: 3 h 00 - 7 h 15

Cinéma 7 art
722 0302
3180 rue BELANGER

LES CINÉMAS FRANCE FILM

14 ANS

MELINA MERCOURI
ELLEN BURSTYN

de JULES DASSIN

CRI DE FEMMES

desjardins 1

12:35 - 2:40 - 4:45
- 6:50 - 8:55

BASILAIRE 1 288-3141

L'important est de ne jamais désespérer

Midnight Express

2^e sem.

desjardins 2

Version originale anglaise

12:30 - 2:40 - 4:50 - 7:00 - 9:10

BASILAIRE 1 288-3141

ROMY SCHNEIDER PLUS QUE PARFAITE

une histoire simple

Un film de CLAUDE SAUTET

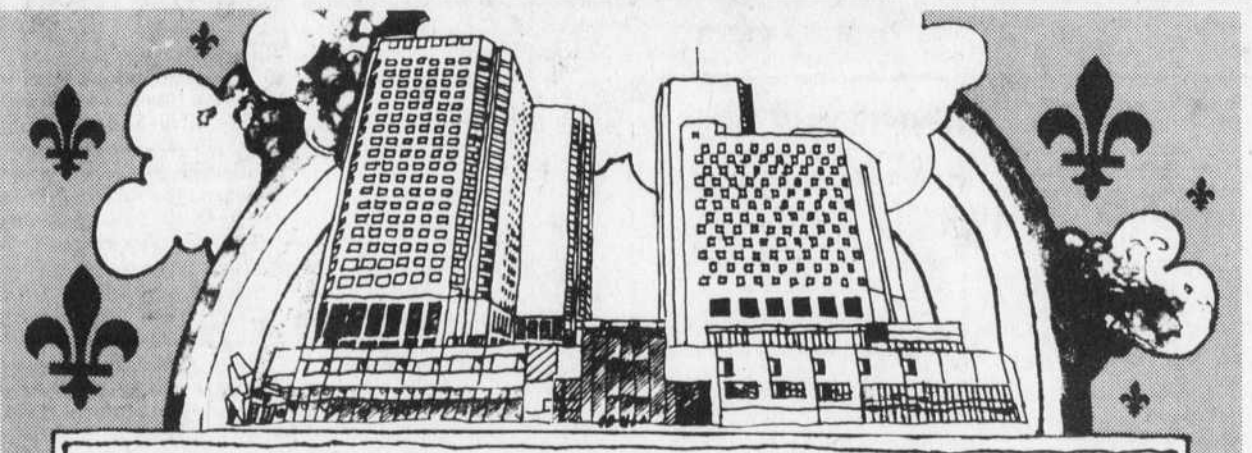
3^e MOIS À MONTRÉAL

Cinéma du COMPLEXE

desjardins 4

12:45 - 2:50 - 4:55
- 7:00 - 9:05

BASILAIRE 1 288-3141



le 24 juin, salut Québec!

Le Complexe Desjardins, réalisation québécoise habitée et visitée chaque jour par des milliers de Québécois, souligne la fête nationale avec une semaine d'activités nous parlant de nous sous les modes de la danse, de la musique, du mime, de la courtépointe, de la chanson, de l'image... Cette semaine, au Complexe Desjardins, nous disons: salut Québec!

- le lundi 18 juin, 12h
L'Escouade de l'Instantané, troupe de théâtre qui retrace l'histoire de la fête nationale.
- le mardi 19 juin, 12h
Le quintette à vent de Paul Dan-sereau nous plonge dans la douceur de la musique classique.
- le mercredi 20 juin, 12h
Place à la relève, avec deux auteurs compositeurs interprètes: Claire Gauthier et Alain Bergeron.
- le jeudi 21 juin
12h: 15 danseurs de l'école de danse Eddy Toussaint donnent un aperçu de ce qu'est un cours de danse moderne et de jazz avancé.
- le vendredi 22 juin
12h15: Jean Gius et Nicolette, mimes et acrobates, épatent petits et grands avec leurs jongleries et prouesses en unicycle.
- 21h: La Turlutaine, ensemble de 8 musiciens totalisant plus de 2 siècles d'expérience, jouent des folklores québécois, irlandais et écossais. Une soirée du bon vieux temps!
- le samedi 23 juin, 12h
Le dernier Samedi jeunesse de la saison, animé par Guy Godin et Georges Coulombe, parle des jeunes aux jeunes.
- le dimanche 24 juin, 20h30
Sur La Place, grand spectacle télédiffusé à travers le Canada, avec Denise Filiatrault, Renée Claude, Jean-Guy Moreau, Gilles Rivard, Fabienne Thibeault, André Gagnon, et encore d'autres. Laisser passer nécessaires.

Plus deux expositions: Pour pas perdre le fil, bannières de Marie Décarie et Lise Nantel, et Nos vieux manoirs, aquarelles de Gill Plasse. Du 18 au 24 juin.

Cette semaine de fête a été rendue possible grâce à la collaboration du Comité organisateur de la fête nationale du Québec.

Entrée libre à toutes ces activités.

le Complexe Desjardins

au coeur du nouveau centre-ville

METRO
Place des Arts

Renseignements: Service de l'animation 281-1870

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

286-1201

- Chaque parution coûte \$3.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun
- Minimum: 2 parutions

Nous acceptons



Par téléphone

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être souignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 286-1201

Nous acceptons



Par téléphone

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

286-1201

- Chaque parution coûte \$6.40 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

APPARTEMENTS À LOUER

CENTRE-EST, 2½ meublés, \$160. \$180. Faut voir! 844-6195. 2-7-79

4911 Côte des Neiges, coin Decelles, grand 4½, luxueux, ensoleillé, décoré par professionnel, piscine, garage, \$700. par mois. 272-8455. 26-6-79

QUEEN MARY (4865) appartements spacieux, chauffés, ascenseur, cuisine et réfrigérateur fournis. Pour un 3½: \$230. - 4½: \$280. - 5½: \$330. 737-2322. 12-7-79

CHESTER, près métro Sherbrooke, 3½ tout meublé, \$205/mois; 3½, cuisinière et réfrigérateur, \$195/mois. 482-0296. 26-6-79

C.D.N., 3280, Goyer, 3½-4½, \$160. et +, immeuble reconstruit en 1978, poêle-à-chauffage, tapis mur à mur, buanderie, conciergerie, chauffé, tél.: 342-0078, 731-1026. 23-6-79

CENTRE-VILLE, très grand studio alcôve, avec vue sur la montagne, sur Sherbrooke près St-Laurent, cuisinière, réfrigérateur, piscine, sauna, électricité inclus, à sous louer \$214. Après 17 hrs. 738-4383. 23-6-79

EDOUARD-MONTPETIT, grand 4½, chauffé, eau chaude, cuisinière, réfrigérateur, toutes taxes payées. Libre 1er juillet, \$120. 739-4381. 26-6-79

RUE ISABELLA, 2½ semi-meublé, chauffé, 731-1026 après 6 heures. 23-6-79

VAN HORNE, près Decelles, 3½, demi sous-sol, eau chaude, cuisinière, réfrigérateur. Toutes taxes payées. Libre 1er juillet, \$120. 739-4381. 26-6-79

Côte des Neiges, Reine-Marie, face à l'Université, 3½ dans immeuble luxueux, piscine intérieure, etc... 1er août, 731-7216. 23-6-79

OUTREMONT, 7½ chauffé, eau chaude, libre, 271-6381, 271-1186. 26-6-79

RUE CHAMBLY, près Rachel, (10 min. du centre-ville), 2½, semi-sous-sol neuf fini pin, cuisinière et réfrigérateur, accès jardin. Endroit paisible, \$195; 521-5636 midi et soir. 2-7-79

VAN HORNE, près Decelles, 5½, 2ème étage, eau chaude, cuisinière, réfrigérateur, toutes taxes payées. Libre 1er juin, \$230. 739-4381. 26-6-79

AHUNTSIC, grand 2½, moderne, meublé ou non. 387-3390 — 387-5606. 23-6-79

BACHELOR, coin St-Hubert et Roy, meublé, chauffé, \$150. 282-0926. 3-7-79

WOODBURY ave 5027, près Université de Montréal, 7½ pièces, inclus 4 chambres à coucher, sous-sol, chauffé, eau chaude, \$550. par mois. 935-7000, 481-3490. 26-6-79

1½ meublé, chauffé, taxes et électricité inclus. Près du métro Jarry, \$250 par semaine. 389-3362. 26-6-79

APPARTEMENTS À LOUER À L'ÉTRANGER

Appartement studio, bord de mer, région Estepona. 663-3875 après 4 hrs. 26-6-79

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'abaque. 207 est. Beaubien, tél.: 276-9067 ou 3611 ouest. Notre Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel 387-2841. J.N.O.

A VENDRE, magnifique coffre point de diamants \$175; petit meuble point de diamants \$50; table travail et chaise \$125, tentures, bicyclette dame \$50. 253-8374. 26-6-79

A vendre, magnifique salon provincial italien importé, 1 divan, 2 fauteuils, 2 chaises, 1 table en marbre, état neuf. \$2,500. 331-6983. 26-6-79

CHIFFONNIER et tables de chevet ébène, matelas neuf 54", cuisinière, réfrigérateur, mini-laveuse, ensemble cuisine et chaise turquoise. Prix d'abaque! 739-2177. 23-6-79

OUTREMONT, ameublement de chambre à coucher, style Louis XV, 9 pièces, \$850. 342-2189 et 738-5410. 23-6-79

ANIMAUX À VENDRE

GOLDEN Retriever, chiots, 5 semaines, enregistrés, vaccinés, tatoués. Réservez maintenant! Greenfield Park 465-3546. 26-6-79

GORDON SETTER chiots, père champion canadien et américain, vaccinés, enregistrés. 1-514 - 658-4830 à Chambly. 26-6-79

DOGUES DE BORDEAUX "aussi puissants que beaux", mâles, 4 mois, arrivent tout juste de France. \$850. 523-1112. 26-6-79

ANTIQUITÉS

Une importante liquidation, du 22 au 26 juin, de 10 à 18 hrs, dans ravissante maison de Granby, 70, rue Elgin. Une belle collection de peintures, tapis d'Orient, meubles français et anglais, porcelaines, bibelots. Auto-routage des Cantons de l'Est, sortie 68, tout doit être vendu. 26-6-79

Achetons antiquités de toutes sortes — (argent comptant) — bibelots — bronzes — tableaux — petits meubles — gravures par Louis (cart — bijou — cuivres — lampes — tapis — etc. Claude Morier — 668-3879. J.N.O.

ANTIQUITÉS

Bahut, 8 pieds sur 2 pieds 8 pouces sur 20 pouces; érable, portes point de diamant, frises sculptées/main, (reproduction). \$1,500. Chaise-patère, chêne, miroirs biseautés, \$300. (antiquité) 622-9555, après 3 heures. 23-6-79

BOULIQUE D'ANTIQUITÉS: meubles en pin du 19e siècle; poteries Dion, Farrar, St-John, pièces de collection. Ouvert samedi et dimanche, rendez-vous sur semaine. 276, rang Fort Georges, coin route 227, Ste-Ange-de-Monnoir. 1-460-3188. 26-6-79

MEUBLES en pin du Québec pour les connaisseurs! Meubles pour les enfants, 4 secrétaires, 1 table à dessin antique, valiselle Wedgwood, 1 set de 8 chaises canadiennes. St-Jean. Ouvert 7 jours, Diane Simard, antiquaire Inc. Route 133, Otterburn Park, 464-0500. 26-6-79

SALLE À MANGER ANTIQUE 75 ans, en chêne solide sculpté, de 9 morceaux, \$2,500. 351-3276. 27-6-79

AUTOS À VENDRE

PEUGEOT 504, 1974, automatique, toit ouvrant, radio, 40,000 milles, bien entretenue. \$2,000. Particulier. APRES 6 hrs: 487-0663. 26-6-79

CHEVROLET 1971, décapotable, excellente condition, transmission reconstruite. Meilleure offre. 687-3753. 26-6-79

AUTOBUS GMC 36 pi., 1964, converti campeur, avec moteur diesel, très économique, \$20,000. (échangeant aussi contre bateau). Borchert Marine Inc. 219, chemin des Patriotes, St-Charles-sur-Richelieu. 584-2017. 3-7-79

VOLKSWAGEN rabbit 76, 33,000 milles, automatique, radio AM-FM, bonne condition, \$2,500. 270-6691. 26-6-79

AVIS

PERDUE au coin de Fielding et Westhill, aimable perruche verte et jaune. Récompense offerte pour son retour. Si vous l'avez vue, veuillez me téléphoner à 489-0907 le soir. N. Hague. 26-6-79

BATEAUX À VENDRE

VOILIER 16 pi. avec remorque, bonne condition, \$1,200. 679-8123. 23-6-79

VOILIER Buccaneer, 27 pi. 78, neuf, équipé avec douze galley, dinette, etc. \$19,000. Borchert Marine Inc., 219, chemin des Patriotes, St-Charles-sur-Richelieu. 584-2017. 3-7-79

BUREAUX À LOUER

Sherbrooke Ouest
ENTRE CRESCENT & BISHOP
2,000 à 5,000 pi. ca. aménagés selon vos exigences particulières dans complexe professionnel de distinction. (\$4.00 net). Veuillez appeler M. Jean Sylvestre.
849-5653 25-6-79

BUREAUX À LOUER

Rue St-Denis, métro Jean-Talon, idéal pour professionnel, beau bureau propre. 3½ pièces + salle d'attente commune. Urgent pour le 1er juillet. Avant-midi: 325-6804. 3-7-79

C.D.N. 5450, coin Edouard Montpetit, 930 pi. ca., sous location, moderne et climatisé, prix négociable. 342-3136. 2-7-79

CHALET DEMANDÉS

ST-DONAT, êtes propriétaire d'un chalet confortable (3 chambres), lac Archambault ou lac Quareau? Il sera libre 2 dernières semaines d'août? Vous accepteriez de louer à famille pouvant fournir références? Nous sommes intéressés: professionnels avec 2 grands enfants. 656-5043 après 5 hrs. 26-6-79

CHALET À LOUER

Chalet 4 saisons à louer. Bromont. Entièrement meublé avec toutes commodités, près de ski, golf, équitation. Petit lac dans le domaine. 1-514-263-6080. J.N.O.

DOMAINE STE-AGATHE: vacances-repos. Luxueux Bavares, meubles Thibault. Cheminée pierre. Saison, semaine, fin semaine. Piscine chauffée. Terrain de jeu. 256-6825, (819) 326-5836. J.N.O.

LAC MEMPHÉMAGOG, chalet rustique, au milieu des pins, cuisinière, réfrigérateur modernes, foyer, bateau, bord du lac. 937-3721, 1-819-843-9571. 26-6-79

CHALET À VENDRE

VIEILLE MAISON CANADIENNE 104 ans, pièces sur pièces, crépi, extérieur en bois, 50,000 pi. ca. de terrain, arbres, requiert réparations, au lac Simon. Jour: 514-288-1204. 26-6-79

LAC DES BECSIES, 10 minutes de St-Sauveur, hiver/été, bord du lac, belle plage, 6 pièces, meublé, \$39,500. Lundi au vendredi 279-1350. 23-6-79

LAC GOULET, SHAWINIGAN, chalet hivernisé, chauffage électrique, terrain: 30,000 p.c., paysager, bord du lac. Près parc de la Mauricie et de 2 stations de ski. Occupation immédiate. (819) 532-2334, (819) 536-5853. 23-6-79

STE-MARGUERITE, chalet été/hiver, style suisse, meublé, foyer Franklin, tapis M.M., avec ruisseau et lac privé, site tranquille et central pour le ski. \$29,500. 687-3053. 23-6-79

CHALET À VENDRE

Chalet semi fini, 4 milles de Morin Heights, grand terrain boisé, environ 1 acre, coin sauvage, accès au lac. 737-0816 le soir. 23-6-79

LA MINERVE, chalet d'été isolé, meublé, bord de l'eau, 250 x 400, semi boisé, \$14,500. Mme Laforune 861-1771, 271-9102. 23-6-79

LABELLE, chalet hivernisé, meublé, bateau, bord de l'eau, 6 pièces, vérandas, terrain 42,900 pi. ca., \$39,500. Camille Archambault 272-4940, 739-3265 TRUST GENERAL COURTIER. 23-6-79

CHAMBRES À LOUER

Grande pièce meublée avec goût, située dans verdoyant quartier résidentiel, à 10 min. de l'U. de M. pour personne tranquille et sérieuse. Réfrigérateur, cuisine légère. Salle de bain et entrée privée. Libre 1er septembre. À cause départ vacances, visible seulement avant le 26 juin. Bur.: 722-4655, local 65 — pr.: 738-9020. 26-6-79

COMMERCES À VENDRE

MANUFACTURE à vendre, atelier de fabrication, meubles canadiens, inventaire, équipement, \$11,600. 526-2136. 2-7-79

BOUTIQUE DE PLANTES établie, pour vente immédiate. Pour informations, contactez 487-3482 le jour ou 488-9805 le soir. 26-6-79

COURS PRIVÉS

ACADÉMIE DE MUSIQUE COUPERIN, tous les instruments (chant), tout âge, cours d'été, aucun examen d'entrée, professeurs diplômés. 661-7866 — 663-3124 Duvernay — Laval. 2-7-79

ESPAGNOL — Anglais — Allemand — Français, cours privés ou en groupe donnés par un professeur d'expérience. 276-7011. 26-6-79

DEMANDES D'EMPLOI

Jeune modèle masculin à nouveau disponible. 376-3750. 27-6-79

2 jeunes dynamiques, gradués en génie électrique, cherchent stages en installation électrique. Appelez après 17 heures à 934-1454, ou 270-7951. 30-6-79

DÉMÉNAGEMENTS

A bas prix, appeler Pierre Déménagement, en tout temps, estimation gratuite 937-9491. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps, pour PETITS & GROS déménagements, spécialités: poêle, réfrigérateur, laveuse, sècheuse. Assurance complète. 725-1372. J.N.O.

Conseiller en petits déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729. J.N.O.

DIVERS

Vous recevez mais vous n'avez pas le temps de cuisiner, je peux le faire pour vous; repas chaud ou froid. Danièle 279-0266. 23-6-79

ENTRETIENS-RÉPARATIONS

MENUISERIE générale, plâtre, stucco, peinture intérieure-extérieure, estimation gratuite: Tél.: 521-4041, 270-6361 J.N.O.

POUR DES travaux de tuiles et de céramique, appelez après 5 heures: 273-6076. 23-6-79

ÉQUIPEMENTS DE BUREAU

A bas prix, bureaux, chaises, classeurs, armoires, coffre-fort neuf et usagé, à prix d'escompte. 4532 St Denis, 845-8463 Richard. J.N.O.

ESPACES DE BUREAUX À LOUER

5 bureaux et 1 salle d'attente. Idéal pour professionnels. À la sortie du métro Mont-Royal. Pour avoir d'autres renseignements. 842-1821, 288-3353. 23-6-79

ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

À LOUER - CENTRE-VILLE
Bureaux d'exécutifs meublés, avec service de secrétariat. Disponible immédiatement.
Information: 849-8004 28-6-79

FERMES À VENDRE

PETITE FERME, 56 arpents, jolie maison avec foyer et garage en pierre des champs, beaucoup d'arbres, étang, baignade, \$70,000. 28 milles du centre ville. 1-346-9277. 27-6-79

Près Arthabaska, très belle ferme à vendre, avec maison restaurée, sans étale, pistes de ski de fond, lac artificiel. Pour voir, contactez le soir: (819) 344-2700. 26-6-79

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANOS À QUEUE petits, grand choix de pianos à queue usagés, accordés et reconstruits, de \$2,000 à \$3,000. Nous faisons la livraison. Appelez à frais virés 1-613-224-0978. 2-7-79

LOCAL À LOUER

LOCAL COMMERCIAL, nouvellement aménagé, près de l'Uqam, 1200 St-Hubert, 930 pi. ca. 481-8647. 2-7-79

LOGEMENTS À LOUER

VAN HORNE & DECELLES, 3½ chauffé, poêle, réfrigérateur, balcon \$200.00 par mois. 342-4918. 3-7-79

7½, plus grange avec poutres et bois franc, \$200. non chauffé. 481-8647. 2-7-79

NOTRE-DAME DE GRÂCE, haut de duplex, 6½, \$250.00. Chauffage, électricité non compris. Soir: 487-5551. Jour: 861-5821. 26-6-79

MTL-NORD, sous-sol, entrée privée, meublé, chauffé, eau chaude, électricité et taxe d'eau payés. \$180. 321-9037. 26-6-79

NOTRE-DAME-DE-GRÂCES, grand 5½, \$300. chauffé, libre 1er juillet. 482-0193. 26-6-79

OUTREMONT, rue McInider, 6½, avec foyer, 2 balcons, garage, chauffé, cuisinière, réfrigérateur, laveuse, sècheuse, \$525. par mois. Libre fin juillet. 879-1507 ou 272-5164. 23-6-79

ST-LAMBERT, centre-ville. Grand 7 pièces, chauffé, 3 chambres à coucher, salon, salle à manger, cuisine, salle de bain, entièrement rénové. Au sous-sol, prise laveuse et sècheuse et rangement. 671-7177. 23-6-79

AHUNTSIC, logement 6 pièces, \$250. par mois (Jour) 934-0841. 23-6-79

C.D.N. appartement de 3 pièces, chauffé, cuisinière, réfrigérateur, sous location. Libre fin juillet. \$160. par mois. Téléphonez au 738-4336 ou 735-0834. 26-6-79

ST-LAMBERT - LONGUEUIL, rue Tiffin, 4½, chauffage électrique, stationnement, \$265.00 672-0356. 26-6-79

ST-LEONARD, François Premier, près boul. Couture et Viau, 5½, 2e étage, libre 1er juillet. Très grand, moderne, laveuse, sècheuse, stationnement, portes patio, chauffé, près école. 325-6323 l'après-midi. 23-6-79

STUDIO à louer, demi sous-sol meublé et chauffé, parc Lafontaine. 522-2439 et 521-9987. 29-6-79

GIGANTESQUE 10½ ensoleillé, chauffé, complètement rénové, \$450. 282-0926. 28-6-79

NOUVEAU ROSEMONT, belle localité près métro, 4 pièces fermées, entrée laveuse sècheuse, \$170. par mois. 5780 Duquesne. 256-6310. 26-6-79

4 pièces, des Érables près Sherbrooke, rez-de-chaussée, sous-sol, entrée laveuse sècheuse, libre 1er juillet, \$150. 872-2225 ou 522-4248. 23-6-79

1270 ST-ANDRÉ, près de l'UQUAM, 6½ luxueux, chauffé, \$260. Téléphonez 282-1882 ou 481-8647. 2-7-79

PIERREFONDS, grand 5½, ensoleillé, haut duplex, garage tourni, rue tranquille, libre 1er juillet. \$250. 683-5904. 26-6-79

MAISONS À LOUER

OUTREMONT
Magnifique maison dans secteur chic d'Outremont, 4 chambres à coucher, 1 bureau avec bibliothèque, grand hall d'entrée, salon, salle à manger, cuisine équipée d'un lave-vaisselle, 2 foyers, patio sur le toit, libre 1er juillet 1979, prix \$1,100. par mois, plus chauffage, conciergerie et une partie des taxes foncières. Information:
Jour: 849-6186
après 8h. P.M.: 735-6810 29-6-79

MAISONS À LOUER

ST-BRUNO, maison à louer unifamiliale, 3 chambres, foyer, patio, piscine, terrain clôturé, \$400. par mois. 323-0417 - 324-8820 Mme Parent. 23-6-79

MONTREAL-NORD, maison unifamiliale, 6 pièces, foyer, jardin, libre du 1er avril au 31 décembre. \$300. par mois. 327-0169 après 5 hrs. 26-6-79

OUTREMONT, rue Beloeil 101, maison de ville, près de l'Université de Montréal, 6½, garage, \$650. Occupation immédiate. 733-5096. 9-7-79

AMASO: Service de rencontres, sérieux. Dépliants sur demande et entrées gratuites sur rendez-vous. 822 est, rue Sherbrooke, suite 5, Montréal. H2L 1K4. 2 hrs à 7 hrs. 524-3552. J.N.O.

PROFESSEUR éducation physique, possédant 470, basé lac Champlain, expérience enseignement voile, donnerait cours privés, juillet. \$8.00 l'heure ou moins. Renseignements: 279-9333 après 5:30 hrs. 26-6-79

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE JURIDIQUE

Expérience nécessaire. Bilingue. Orthographe française et anglaise impeccable. Initiative et mise soignée. Étude légale, rue St-Jacques.
284-0059 23-6-79

TECHNICO - COMMERCIAL

Sté Import — Export cherche agent technico-commercial spécialisé: matériel chauffage, plomberie, avec expérience, connaissant fournisseur Européen dans cette spécialité.
Communiquez à 735-5276 23-6-79

UN REPRESENTANT des ventes est requis par un important manufacturier, importateur d'accessoires et de sacs de voyages. Territoire au Québec. Ecrire à: Dossier C-273, Agence Valrain, C.P. 117, Brossard, J4Z 3J1. 26-6-79

COMPTABLE JUNIOR demandé, 1 an d'expérience, contactez Dominique Brunelle 845-5211. 26-6-79

INFIRMIERS(ES) ET AUXILIAIRES bilingues demandés(es) pour travail dans une nouvelle résidence de personnes âgées rive-sud. 651-0290. 26-6-79

TELEPHONISTE, étudiant(e), 14-15 ans, pour petite entreprise, St-Denis-Faillon, 5 hrs par jour. Expérience non nécessaire. 270-5633. 26-6-79

D'OUTRE-MER: Intéressé par un emploi outre-mer? Pour informations, appelez pour un rendez-vous. Foreign Opportunities, Cornwall, Ontario, 1-(613) 938-1323. 2-7-79

ARTISTES ET ARTISANS. Sommes à la recherche d'artistes ou d'artisans désirant lieux de diffusion. Téléphonez Isabelle 276-6993. 26-6-79

SECRÉTAIRE LEGALE. Doit posséder beaucoup de dextérité et être capable de travailler en français et en anglais. Expérience légale essentielle. Appeler 871-0205. 27-6-79

Teneur(euse) de livres, bilingue, compétence / dactylo. Capable de prendre charge complète. Expérience dans restaurant, un avantage. Ecrire à: Agence Valrain, C.P. 117, Bross

L'armée libanaise et la FAD s'affrontent

BEYROUTH (Reuter) — Des soldats de l'armée régulière libanaise et des Syriens de la force arabe de dissuasion (FAD) se sont à nouveau affrontés hier au Liban pour la seconde journée consécutive à l'artillerie, au mortier, et à la mitrailleuse.

Ces affrontements ont suscité l'inquiétude dans les milieux politiques libanais et ont mis une nouvelle fois en évidence l'absence d'une autorité centrale réelle capable de reprendre le contrôle de l'ensemble du pays.

Selon la radio phalangiste, les combats en matinée se sont déroulés sur les collines dominant le port de Byblos, au nord de Beyrouth. Bien que la radio n'ait pas fait état de victimes, on indique, de source conservatrice, qu'un certain nombre de Syriens ont été blessés.

La radio phalangiste a rapporté dans la soirée que de nouveaux combats ont éclaté dans le même secteur. L'artillerie syrienne a selon elle ouvert le feu sur les villages de Quartaba et Akoura, tuant un soldat et en blessant un autre. Elle a précisé qu'une femme avait été tuée à Quartaba au cours des affrontements de la matinée.

Mercredi, un soldat libanais avait été tué et trois autres blessés à la suite d'un différend concernant le droit des Syriens de construire une nouvelle route passant à travers un secteur contrôlé par l'armée libanaise depuis février 1978.

Le colonel Sami Khatib, officier libanais responsable des soldats de la FAD, s'est rendu à Damas dans la journée pour s'entretenir avec les dirigeants syriens.

Les combats ont aussi été au centre de la réunion qu'ont eue le président Elias Sarkis, officiellement commandant suprême des forces syriennes au Liban, et M. Selim Hoss. Bien que ce dernier, de même que l'ensemble du gouvernement, ait démissionné il

y a cinq semaines de ses fonctions de premier ministre, il continue à assurer les affaires courantes en attendant la formation d'un nouveau gouvernement constitué d'hommes politiques et non plus de technocrates.

Il y a actuellement 30.000 soldats syriens au Liban. Ils y sont arrivés en novembre 1976 pour mettre un terme aux combats entre chrétiens et palestino-progressistes, formant alors l'épine dorsale d'une force interarabe mandatée par la Ligue arabe mais dont toutes les autres composantes se sont depuis retirées. Outre le maintien d'un cessez-le-feu, le rôle de la FAD était d'aider le gouvernement de Beyrouth à restaurer son autorité et à reconstruire son armée qui avait éclaté en plusieurs factions durant la guerre civile.

Bien que la reconstruction de l'armée se soit avérée une tâche particulièrement difficile, le moral des soldats libanais s'était nettement amélioré en début de semaine lorsqu'ils ont pris position dans certains quartiers de Beyrouth-Est pour y ramener le calme après quatre jours de combats entre miliciens d'organisations chrétiennes rivales dont la puissance de feu et le nombre dépassent ceux de l'armée.

Les miliciens chrétiens, qui trouvent leur principal appui dans la communauté maronite libanaise, avaient mené une série de dures batailles à l'automne dernier contre les forces syriennes qu'ils considéraient comme des troupes d'occupation. Selon les observateurs, les derniers événements risquent de donner encore plus de crédit à ce point de vue.

« Si l'armée libanaise n'est pas capable d'empêcher les Syriens de construire une route en territoire libanais, c'est que quelque chose ne tourne pas rond », commentait un dirigeant chrétien.

Des partisans de Lule manifestent dans les rues de Kampala: 2 morts

KAMPALA (d'après Reuter et AFP) — Deux personnes ont été tuées et une cinquantaine blessées hier à Kampala où l'armée a ouvert le feu sur les manifestants qui réclamaient le retour du président Lule.

Présenté comme démissionnaire la veille, celui-ci a annoncé dans la journée qu'il se considérait toujours comme le chef de l'Etat tant que des élections ou un référendum n'en auraient pas décidé autrement. La nomination mercredi de M. Binaisa comme nouveau président, puis les troubles qui ont suivi ont fait éclater au grand jour le conflit qui oppose M. Lule au Front de libération nationale de l'Ouganda (FLNO) ainsi qu'à certains membres du conseil consultatif national (CCN).

À l'annonce de la démission mercredi du président Lule, de nombreux habitants de Kampala sont descendus dans la rue. L'agitation s'est poursuivie hier aux premières heures.

Les soldats ougandais et tanzaniens ont dispersés les manifestants en tirant en l'air une fusillade nourrie. La plupart des victimes ont été touchées après que M. Yoweri Museveni, ministre de la Défense, ait interdit toute manifestation. Le président a informé hier

les journalistes par téléphone depuis le palais présidentiel d'Entebbe que le communiqué par lequel il annonçait mercredi sa démission lui avait été extorqué lors d'une confrontation avec les membres du CCN soutenus par des hommes armés.

En revanche, un communiqué diffusé par la radio ougandaise au nom du président Binaisa, déclare que le communiqué de M. Lule est faux et souligne que M. Binaisa est président. « Le gouvernement contrôle entièrement la situation et dispose du soutien de la population. Les manifestants se sont laissés entraîner par des individus avides de pouvoir » déclare ce communiqué.

Tribalisme, rivalités politiques, hantise d'un retour au passé et personnalité de l'ancien président Milton Obote sont les principales composantes de la crise qui a éclaté en Ouganda.

Elle couvait depuis plusieurs semaines et était en germe dès le renversement du régime militaire d'Idi Amin avec l'existence de deux pouvoirs, d'un côté le Front national de libération de l'Ouganda (FNLO) avec à sa tête le conseil consultatif et le conseil exécutif, de l'autre le gouvernement, en principe nommé par le FNLO et responsable

devant lui.

Ce front, créé à Moshi (Tanzanie) fin mars pour renverser et remplacer le président Amin, est lui-même un regroupement circonstanciel de gens venus des horizons politiques les plus divers et souvent opposés.

En portant à sa tête un ancien vice-chancelier de l'Université de Makerere, il réalisait un compromis entre ces différentes tendances et donnait satisfaction à l'importante tribu Baganda, qui avait longtemps dominé la vie politique du pays avant d'en être durement écartée par le président Milton Obote au lendemain de l'indépendance.

Sans favoriser les membres de son ethnie, le président Lule s'est efforcé de rendre difficile un retour au pouvoir du président Obote — en exil en Tanzanie depuis son renversement par Amin en 1971. Un remaniement ministériel qui allait dans ce sens il y a quinze jours a provoqué la première crise entre son gouvernement et la direction du FNLO. Celle-ci lui a reproché de ne pas l'avoir consultée tandis que plusieurs des membres de deux conseils du FNLO, pressentis pour faire partie du gouvernement, préféraient rester au sein du Front, affaiblissant d'autant l'autorité du gouvernement.

De plus en plus critiqué, M. Lule devait d'abord se soumettre, en modifiant une nouvelle fois son gouvernement, puis se démettre.

Le FNLO a bien montré que c'était lui qui menait le jeu, en faisant d'abord retirer le communiqué par lequel le président Lule annonçait sa démission, puis en annonçant que l'ancien président avait au contraire été démis de ses fonctions.

Ce président démis semble avoir choisi de poursuivre la

lutte dans la rue. Les manifestants qui réclament à Kampala son retour et crient leur opposition au nouveau président Binaisa et à Milton Obote sont en majorité des membres de l'ethnie Baganda.

De son côté, le FNLO, même s'il a nommé un gouvernement où se retrouvent plus de partisans de l'ancien président Obote que dans les équipes précédentes, apparaît surtout soucieux d'éviter des conditions permettant le retour d'un régime personnel comme celui d'Idi Amin. Les critiques dirigées contre M. Lule, comme le choix de M. Binaisa et des autres ministres, sont des signes évidents de sa volonté de renforcer sa direction collégiale.

« Protecteur » de l'Ouganda en raison de l'effort considérable qu'elle a consenti pour amener le renversement du régime Amin la Tanzanie n'a

pas encore réagi à cette crise. Elle y est étroitement liée depuis le début, le président Lule ayant dernièrement renoncé à deux reprises en une semaine le président tanzanien, M. Julius Nyerere.

Ce sera sans doute Dar-Es-Salaam — qui dispose de plusieurs milliers de soldats sur le territoire ougandais — qui décidera en dernier ressort de l'avenir immédiat du régime de Kampala. Mais il n'est pas sûr que la Tanzanie tranche en faveur de l'ancien président Obote. Celui-ci est toujours à Dar-Es-Salaam et il a assisté à une des rencontres entre MM. Lule et Nyerere, mais les Tanzaniens savent aussi l'opposition que son nom rencontre en Ouganda. Et, à un moment où le principal problème de l'Ouganda d'après Amin reste la reconstruction économique, leur principal souci est d'écarter toute crise.

Panama: le traité voté à la Chambre

WASHINGTON (Reuter) — Par 224 voix contre 202, la Chambre des représentants a approuvé hier à Washington le projet de loi fixant les modalités de l'accord qui doit permettre au gouvernement américain de céder le contrôle du canal de Panama au gouvernement panaméen.

Les membres de la Chambre des représentants ont toutefois ajouté un amendement qui prévoit que les sommes perçues par les États-Unis à titre de péage sur le canal ne seront pas versées à Panama si le président ou les Congrès américains estiment

que Panama vient s'ingérer dans les affaires d'un pays tiers.

Cette décision a été prise à la suite des déclarations de l'aile conservatrice de la Chambre affirmant que Panama apporte son soutien aux mouvements de gauche au Nicaragua.

Le projet de loi doit maintenant être discuté au Sénat.

Le président Jimmy Carter a rendu hommage, au « courage » des parlementaires à la suite du vote de la Chambre des représentants, qui est une victoire importante et durement acquise pour le gouvernement de M. Carter.

L'enfer de Bidong au large de la Malaisie

42,000 réfugiés sur une île de 1km²

ILE DE BIDONG (Malaisie, d'après Reuter et AFP) — Saleté, maladies et famine ou presque sont le lot quotidien de Phi Yen et de son enfant. Leur cas n'a rien d'unique. Ils sont 42.000 réfugiés vietnamiens à s'entasser dans ce que l'on pourrait décrire comme le plus grand bidonville du monde: le camp de transit des réfugiés de l'île de Bidong, un lopin de terre de moins d'un kilomètre carré, situé à une quinzaine de milles au nord-est de la péninsule malaisienne.

En compagnie de dix autres membres de sa famille, Phi Yen vit dans une hutte de bambou de dix mètres carrés avec, pour toit, des sacs en plastique qui servaient auparavant à transporter le sucre. Sous les tropiques, le soleil brûle. Le plastique transforme alors la pièce en véritable four. Mais viennent les pluies de la mousson, cette faible protection est aussitôt arrachée.

L'eau manque. Le tout à l'égout est à ciel ouvert, il n'y a pas de toilettes. Les ordures s'empilent, foyers d'infection, les médicaments et la nourriture sont rares.

Ceux des réfugiés qui conservent un certain sens de l'humour ont baptisé l'île Hawaii.

« Malgré la chaleur et les conditions de vie, c'est un soulagement pour nous que d'être ici. Au Vietnam, avec les com-

munistes, je vivais dans la crainte. Ici, malgré toute cette souffrance, je suis en paix », dit Phi Yen.

Les autres réfugiés acquiescent et tous espèrent que, sous peu, des pays comme les États-Unis ou l'Australie les accueilleront. Ils ne sont pas les seuls à entretenir de telles espérances. Trente mille autres de leurs compatriotes sont dispersés dans les camps, le long de la côte est de la Malaisie.

Leur hébergement est d'ailleurs devenu une tâche impossible pour les autorités malaisiennes, au point que le gouvernement a fait savoir qu'il entendait les expulser.

« Les Malaisiens bluffent car ils n'ont pas de bateau pour nous renvoyer au large. Mais ils ont raison de faire ce bluff. Cela nous aidera à être accueillis plus vite par les pays tiers ».

M. Huynh Vinh Lam, 47 ans, ex-professeur de pharmacologie à l'université de Saigon, traduit ainsi la réaction des quelque 42.000 habitants du camp de Pulau Bidong aux récents propos du vice-premier ministre malaisien, M. Mahathir Mohamed. Celui-ci avait annoncé que l'ordre de tirer à vue sur les « réfugiés de la mer » pourrait être donné aux forces de l'ordre et que les réfugiés s'entassant dans les camps de Malaisie seraient renvoyés hors des eaux territoriales.

M. Lam, qui souhaite être accueilli par la France, confirme la politique de renvoi à la mer des nouveaux arrivants. « Nous ne pouvons rien y faire », dit-il. Il est arrivé le 15 mai dernier avec sa femme et ses deux enfants sur un bateau de 25 mètres emmenant près de 600 personnes. Après avoir passé un mois sur la plage proche de Kuala Trengganu où ils avaient échoué, 300 de ces réfugiés, dont la famille Lam, ont été conduits à Pulau Bidong.

« Nous n'avons jamais revu les autres », a ajouté M. Lam, qui est persuadé qu'ils ont été renvoyés hors des eaux territoriales par les Malaisiens. « C'est affreux, dit-il, car leurs chances de survie sont presque nulles ».

M. Lam, qui est pur Vietnamien — il y a environ 75 pour cent de sino-vietnamiens à Pulau Bidong — résume les raisons de sa fuite du Vietnam en quelques mots: « Les communistes sont les nouveaux colonisateurs du Vietnam mais pires que les précédents. Du temps des Français ou des Américains, nous avions au moins de quoi manger ».

Ils sont aujourd'hui près de 42.000 à « Bidongville », selon le mot d'un autre réfugié. Depuis l'ouverture du camp en juillet 1978, 10.000 réfugiés seulement ont quitté Bidong. 5.907 réfugiés sont arrivés au camp en avril, 7.716 en mai et 1.555 en juin. Ces chiffres con-

firmant que les malaisiens repoussent systématiquement à la mer le plus de réfugiés possible. Officiellement en effet, 17.000 « réfugiés de la mer » sont arrivés en mai. La plupart d'entre eux sont encore sur la plage de la côte est où ils ont échoué ou bien ils ont déjà été remorqués au large.

« Les conditions sanitaires sur Bidong sont mauvaises. Le Croissant-Rouge malaisien fait ce qu'il peut pour les améliorer, mais c'est insuffisant », dit un responsable du Haut-Commissariat des Nations unies aux réfugiés. Il y a sur l'île 80 médecins vietnamiens. Ils doivent traiter 400 patients chaque jour. Grippe, dysenterie et mauvaise nutrition sont choses communes. Les médicaments sont rares. « Si nous avions un équipement suffisant, nous aurions moins besoin de médicaments », selon l'un d'eux.

Le long d'une colline, les rejets d'égout sont dirigés vers la mer. Les plages sont devenues insalubres. Les puits d'eau sont rares et, d'ailleurs,

elle n'est pas potable. Chaque matin, Phi Yen doit se lever à l'aube pour aller en chercher, afin d'éviter la foule. Il faut bien se laver. « L'eau est un problème », dit-elle. L'eau potable est, en effet, acheminée par des navires citernes depuis la terre ferme.

La nourriture aussi. Jusqu'en mai dernier, le Croissant-Rouge malaisien donnait à chacun un petit colis de vivres d'un poids total de 700 grammes — 600 grammes de riz, une petite conserve de petits pois, une autre de poulet, une autre de poisson, des biscuits et du thé.

Le tout pour trois jours. Mais avec l'arrivée de près de 30.000 réfugiés supplémentaires, ce n'est pas suffisant », pour Phi Yen. Le mois dernier, elle n'a reçu que deux boîtes de lait pour le bébé. Quant à la nourriture fraîche, il n'y en a que deux fois par mois, aux dires des médecins de l'île. Le Croissant-Rouge s'était engagé à en fournir deux fois par semaine.

Profond différend Begin-Weizman

TEL-AVIV (d'après AFP et Reuter) — À cause de l'affaire d'Eilon Moreh, le ministre israélien de la Défense Ezer Weizman a menacé de démissionner dimanche dernier, au cours d'une entrevue dramatique avec le premier ministre Menahem Begin, rapporte la presse israélienne.

M. Weizman s'oppose tout d'abord à des colonies exigeant l'expropriation de terres arabes privées, comme cela a été le cas pour ce point d'implantation près de Naplouse (Cisjordanie). Il se refuse ensuite à justifier par des raisons de sécurité des implantations qui répondent à d'autres critères. De plus, il estime que la qualification des « raisons de sécurité » est de son ressort, en tant que ministre de la Défense.

Mais la question de l'autonomie pèse également sur les relations entre MM. Begin et Weizman, ce dernier n'approuvant ni le plan d'autonomie du gouvernement, ni la composition de la délégation chargée de négocier avec les Égyptiens. Il a d'ailleurs manifesté son intention de ne plus participer aux travaux.

Dans tous les derniers sondages Weizman apparaît comme la personnalité la plus populaire de tout le gouvernement. Au dernier congrès du Hérouth, M. Weizman a nettement pris figure de numéro deux et donc, que M. Begin le veuille ou non, d'éventuel successeur.

Selon un sondage effectué par l'Institut de recherche de l'opinion publique d'Israël pour le compte du quotidien indépendant Haaretz, 40,4 pour cent des Israéliens considèrent désormais que de nouvelles implantations risquent de faire échouer les négociations israélo-égyptiennes sur l'autonomie de la Cisjordanie, soit 7 pour cent de plus que lors d'un précédent sondage réalisé il y a un mois.

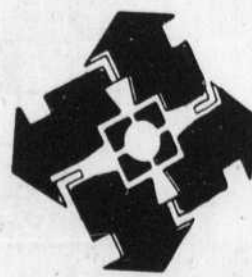
Union des forces anti-Bokassa?

PARIS (AFP) — Les mouvements d'opposition centrafricains réunis hier à Paris ont décidé de créer un comité chargé d'élaborer une plate-forme commune de lutte pour renverser « le régime sanguinaire » de l'empereur Bokassa.

À l'issue d'une séance de près de quatre heures, quatre mouvements d'opposition ont annoncé la création de ce comité: l'Association nationale des étudiants centrafricains (ANECE), le Front de libération des Oubanguiens (FLO) présidé par l'ancien ambassadeur Sylvain Bangui, le Front patriotique oubanguien (FPO) dirigé par M. Abel Goumba, et le mouvement de libération du peuple centrafricain (MLPC) dirigé par l'ancien premier ministre Ange Patasse.

Les quatre mouvements ont tenu « à alerter l'opinion internationale sur le recrutement de mercenaires dans les capitales européennes et africaines par l'empereur Bokassa en vue de liquider les patriotes en lutte », et ont « attiré l'attention des gouvernements des différents pays sur les conséquences graves de ces manoeuvres ».

Le général Bangui a précisé que les mouvements ont trouvé un terrain d'entente pour ne pas aller à la lutte en ordre dispersé, mais tout en conservant leur identité.



JEUNESSE DU MONDE

INVITATION

5.000 jeunes du mouvement Jeunesse du Monde vous convient à célébrer avec eux leur 20e anniversaire.

Samedi, 23 juin 1979
à Place des Nations,
Terre des Hommes

11:00 Messe des Nations

20:00 Spectacle "Jeunes sans frontières"

Bienvenue à la fête!

Entrée libre

FAMILLE DES SCIENCES ADMINISTRATIVES ET ÉCONOMIQUES

L'Université du Québec à Montréal offre aux étudiants à temps partiel pour la session débutant en septembre 1979, les programmes suivants:

- Baccalauréat en administration (282-6953)
- Baccalauréat d'enseignement en administration (282-6953)
- Baccalauréat spécialisé en Gestion et intervention touristique (282-6959)
- Baccalauréat spécialisé en sciences comptables (282-4694)
- Baccalauréat spécialisé en Urbanisme (282-7894)
- * — Certificat de Premier cycle en administration (282-4937)
- Certificat de Premier cycle en Gestion du Personnel et relations du travail (282-4937)
- Certificat de Premier cycle en Évaluation foncière (282-4937)
- Certificat de Premier cycle en sciences comptables (282-4694)
- Certificat de Premier cycle en gestion administrative (282-4937)
- # — Certificat de Premier cycle en marketing (282-4937)
- # — Certificat de Premier cycle en analyse financière (282-4937)
- # — Certificat de Premier cycle en gestion informatisée (282-4937)

CONDITIONS D'ADMISSION

- Le D.E.C. ou l'équivalent
- Les ADULTES, âgés d'au moins 22 ans possédant des connaissances suffisantes et une expérience pertinente peuvent être admis sur recommandation du comité de sélection concerné.

DEMANDE D'ADMISSION AUX PROGRAMMES

— Par écrit ou en personne avant le 1er juillet 1979 pour la session débutant en septembre 1979

Université du Québec à Montréal
Bureau du registraire
1187, rue de Bleury, local 2930
Case postale 8888, succursale "A"
Montréal H3C 3P8

* Ce programme est aussi offert dans les sous-centres de St-Jérôme et Joliette.
Sous réserve de l'autorisation du Conseil d'administration quant à l'ouverture.

RENSEIGNEMENTS

Pour plus de renseignements, adressez-vous au secrétariat de chaque programme, aux numéros de téléphone indiqués plus haut entre parenthèses.

Université du Québec à Montréal

1969-1979 Le réseau de l'Université du Québec: dix ans de réalisations